

LINKSYS® by/par Cisco



Media Hub

Système de stockage multimédia

Série NMH (CA)

Guide de l'utilisateur

À propos de ce guide

Description des icônes

Pendant la lecture de ce guide de l'utilisateur, vous remarquerez différentes icônes destinées à attirer votre attention sur des points particuliers. Voici une description de ces icônes :



Remarque : ce crochet signale une information importante nécessitant une attention particulière lorsque vous utilisez le produit.



Avertissement : ce point d'exclamation est utilisé en guise de mise en garde ou d'avertissement indiquant une condition risquant d'endommager votre produit ou vos biens.



Web : cette icône de globe terrestre indique une adresse de courriel ou de site Web pouvant vous intéresser.

Ressources en ligne

Les adresses de sites Web citées dans ce document sont indiquées sans le préfixe **http://** car la plupart des navigateurs Internet actuels ne l'exigent pas. Si vous utilisez une version de navigateur plus ancienne, vous devrez peut-être ajouter **http://** au début de l'adresse.

Ressource	Site Web
Linksys	www.linksysbycisco.com
Linksys International	www.linksysbycisco.com/international
Glossaire	www.linksysbycisco.com/glossary
Sécurité des réseaux	www.linksysbycisco.com/security

Droits d'auteur et marques de commerce



Les spécifications peuvent changer sans préavis. Linksys, Cisco et le logo Cisco sont des marques de commerce ou des marques déposées de Cisco Systems, Inc. ou de ses sociétés affiliées aux États-Unis et dans d'autres pays. Les autres noms de marque et de produit sont la propriété de leur détenteur respectif. Mac et le logo Mac sont des marques de commerce d'Apple Computer Inc. enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays. © Cisco Systems, Inc., 2009. Tous droits réservés.

Chapitre 1 : Vue d'ensemble du produit	1
Panneau avant du Media Hub à écran ACL (série NMH400)	1
Panneau avant du Media Hub (série NMH300)	2
Panneau arrière.	2
Panneau supérieur.	3
Installation d'un second disque dur	3
Remplacement d'un disque dur	4
Chapitre 2 : Mise en route	5
Vue d'ensemble	5
Utilitaire Media Importer.	5
NTI Shadow (seulement sous Windows)	7
Fonction Copier-coller	8
Chapitre 3 : Méthodes d'utilisation du Media Hub	14
Vue d'ensemble	14
Stockage centralisé	14
Partage des fichiers médias numériques	15
Sauvegardes sur demande.	17
Sauvegarde automatique des ordinateurs (Windows seulement)	17
Chapitre 4 : Utilisation de l'utilitaire Media Browser	18
Accès au Media Hub.	18
Utilisation de l'utilitaire Media Browser.	18
Musique	22
Photos	24
Vidéos.	28
Utilitaire File Browser	29
Chapitre 5 : Utilisation du menu de l'écran ACL	33
Navigation dans le menu de l'écran ACL	33
Accès au menu de l'écran ACL	33
Sauvegarde	33
État	34
Paramètres.	35
Mise hors tension	36
Alertes	36
Chapitre 6 : Sauvegarde des fichiers Windows (Windows seulement)	37
Vue d'ensemble	37
Le logiciel NTI Shadow	37
Travaux de sauvegarde	39

Chapitre 7 : Configuration avancée	41
Accès à l'utilitaire de configuration	.41
Vue d'ensemble	.42
Système	.42
Disque	.45
Sauvegarder	.47
Services	.47
Annexe A : Dépannage	51
Annexe B : Spécifications	55
Media Hub NMH300.	.55
Media Hub NMH305.	.55
Media Hub NMH405 à écran ACL.	.55
Media Hub NMH410 à écran ACL.	.56
Annexe C : Garantie	57
Garantie limitée	.57
Annexe D : Conformité aux normes	59
FCC Statement	.59
Safety Notices.	.59
Industry Canada Statement	.59
Avis concernant les produits de consommation régis par la directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE - 2002/96/CE) de l'UE. . . .	.60
Annexe E : Contrat de licence d'utilisation de logiciel	64
Les produits Cisco	.64
Licences d'utilisation de logiciels.	.64

Chapitre 1 : Vue d'ensemble du produit

Merci d'avoir choisi le système de stockage multimédia Media Hub de Linksys by Cisco. Un disque dur SATA est déjà installé (sauf sur le modèle NMH300) et un autre logement est prévu pour un second disque dur SATA si vous voulez ajouter plus de mémoire. Utilisez les ports USB pour ajouter des disques durs USB ou pour brancher des lecteurs flash USB et accéder à vos fichiers mobiles. (Les disques durs USB pourraient nécessiter une alimentation externe.) Le Media Hub à écran ACL (NMH400) comprend des fonctions supplémentaires, un écran ACL avec pavé tactile et des fentes pour cartes mémoire.

Les caractéristiques du panneau avant varient sur les modèles NMH400 et NMH300. Les caractéristiques des panneaux arrière et supérieur sont identiques sur les deux modèles.

Panneau avant du Media Hub à écran ACL (série NMH400)



Écran ACL Lorsque le Media Hub est sous tension, le menu est affiché. Il vous permet d'exécuter des travaux de sauvegarde, d'afficher des données d'état, de configurer les paramètres d'écran ou d'éteindre le Media Hub. Reportez-vous au **Chapitre 5 : Utilisation du menu de l'écran ACL, page 33** pour plus de détails.



Pavé tactile Utilisez le pavé tactile pour naviguer dans les menus de l'écran ACL. Appuyez sur la flèche ascendante ou descendante pour vous déplacer vers le haut ou vers le bas dans les choix de menu. Appuyez sur la flèche droite pour passer à un niveau de menu inférieur. Appuyez sur la flèche gauche pour passer à un niveau de menu supérieur.

Pour sélectionner un choix de menu, cliquez sur **OK**. Reportez-vous à la fin du présent chapitre pour plus de détails.

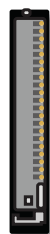


Bouton et voyant d'alimentation (bleu/rouge) Cliquez sur le bouton d'alimentation pour mettre le Media Hub sous tension. Pour arrêter le Media Hub, maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que le voyant d'alimentation commence à clignoter (ce qui peut prendre plus de trois secondes). Un arrêt complet peut prendre de 10 à 15 secondes.

Le voyant d'alimentation clignote en bleu lorsque le Media Hub redémarre, installe un disque ou s'arrête. Il s'allume en bleu en permanence lorsque le Media Hub est prêt à être utilisé. Le voyant clignote en bleu ou en rouge en présence d'une erreur. (Reportez-vous à l'**Annexe A : Dépannage, page 51**.)



Remarque : Si le Media Hub doit être arrêté pendant une longue période, Linksys recommande de débrancher l'adaptateur de courant du Media Hub.



Fente pour carte mémoire Secure Digital (SD) Insérez la carte SD, MultiMediaCard (MMC), extreme Digital (xD) ou Memory Stick (MS) pour accéder à ses fichiers.



Fente pour carte mémoire CompactFlash (CF) Insérez la carte mémoire CF pour accéder à ses fichiers.



USB Le port USB permet de connecter un périphérique de stockage USB.

Panneau avant du Media Hub (série NMH300)



1

DISQUE 1 (bleu/rouge) Le voyant du disque 1 fournit deux indications. Le voyant s'allume en bleu en permanence lorsque le disque 1 est prêt à être utilisé. Le voyant est éteint si aucun disque n'est détecté.

2

DISQUE 2 (bleu/rouge) Le voyant du disque 2 fournit deux indications. Le voyant s'allume en bleu en permanence lorsque le disque 2 est prêt à être utilisé. Le voyant est éteint si aucun disque n'est détecté.



Bouton de sauvegarde Cliquez sur le bouton de **sauvegarde** pour exécuter les travaux de sauvegarde indiqués par le logiciel de sauvegarde de votre ordinateur.



NOTA : Le bouton Sauvegarder ne prend en charge que les logiciels de sauvegarde installés sur des ordinateurs sous Windows.



NOTA : L'ordinateur doit être en marche pour pouvoir exécuter les travaux.



Bouton et voyant d'alimentation (bleu/rouge) Cliquez sur le bouton d'alimentation pour mettre le Media Hub sous tension. Pour arrêter le Media Hub, maintenez le bouton enfoncé jusqu'à ce que le voyant d'alimentation commence à clignoter (ce qui peut prendre plus de trois secondes). Un arrêt complet peut prendre de 10 à 15 secondes.

Le voyant d'alimentation clignote en bleu lorsque le Media Hub redémarre, installe un disque ou s'arrête. Il s'allume en bleu en permanence lorsque le Media Hub est prêt à être utilisé. Le voyant clignote en bleu ou en rouge en présence d'une erreur. (Reportez-vous à l'**Annexe A : Dépannage**, page 51.)



NOTA : Si le Media Hub doit être arrêté pendant une longue période, Linksys recommande de débrancher l'adaptateur de courant du Media Hub.



USB Le port USB permet de connecter un périphérique de stockage USB.

Panneau arrière

Le panneau arrière est identique sur les deux modèles du Media Hub.



Grille de ventilation La grille d'aération permet à l'air de circuler et de refroidir le Media Hub.



Avertissement : Évitez d'obstruer la grille d'air à l'arrière du Media Hub pour ne pas créer une surchauffe.



Fente de sécurité La fente de sécurité permet de fixer un dispositif antivol pour protéger le Media Hub.



USB Le port USB permet de connecter un périphérique de stockage USB.



Ethernet Le port de 10/100/1000 permet de connecter un périphérique réseau Ethernet, comme un routeur ou un commutateur. Le voyant à gauche s'allume en vert lorsque la connexion est de 100 Mbit/s. Il s'allume en orange pour une connexion de 1 000 Mbit/s. Il reste éteint lorsque la connexion est de 10 Mbit/s.

Le voyant ambre à droite clignote pour indiquer une activité sur le réseau.



Réinitialiser Maintenez le bouton **Réinitialiser** enfoncé pendant trois secondes pour rétablir les paramètres par défaut. (Les données de l'utilisateur sur le ou les disques durs ne seront pas altérées.)



Alimentation Le port d'alimentation permet de brancher l'adaptateur de courant fourni.



NOTA : Si le Media Hub doit être arrêté pendant une longue période, Linksys recommande de débrancher l'adaptateur de courant du Media Hub.

Panneau supérieur

Le panneau supérieur est identique sur les deux modèles du Media Hub.

Le couvercle protège les logements d'unités. Le disque 1, un disque dur SATA, est déjà installé.



Bouton Appuyez sur le bouton pour ouvrir le couvercle des logements d'unités.

Installation d'un second disque dur



NOTA : Si vous prévoyez installer un second disque et effectuer une image miroir (RAID 1), appariez les capacités de deux disques afin d'en optimiser l'utilisation. Pour en savoir davantage sur les options de configuration des disques, reportez-vous à la section **Actions de configuration de disques disponibles**, page 45.

Pour installer un second disque dur SATA, procédez comme suit :

1. Pour arrêter le Media Hub, maintenez le bouton d'alimentation enfoncé jusqu'à ce que le voyant d'alimentation commence à clignoter.
2. Débranchez l'adaptateur de courant du port d'alimentation.
3. Débranchez le câble réseau Ethernet du port Ethernet.
4. Pour ouvrir le couvercle des logements d'unités, appuyez sur le bouton du panneau supérieur.
5. Pour retirer le logement d'unité vide, pincez ses agrafes ensemble et sortez-le du boîtier.
6. Assurez-vous que les trous de vis du disque dur sont alignés sur ceux du logement d'unité. Insérez le disque dur dans le logement.
7. Utilisez les quatre vis fournies pour fixer le disque dur à son logement.
8. Glissez le disque dans la fente vide en orientant l'étiquette du disque dur vers la droite du Media Hub.
9. Appuyez sur le disque dur pour vous assurer que ses connecteurs sont bien logés.

10. Abaissez le couvercle, puis appuyez dessus pour le fixer en place.
11. Branchez le câble réseau Ethernet au port Ethernet.
12. Branchez l'adaptateur de courant au port d'alimentation.

Remplacement d'un disque dur



AVERTISSEMENT : Le disque dur de remplacement doit être vierge sans partition, sinon le Media Hub ne peut pas l'utiliser. (Si vous désirez installer un disque dur ayant déjà servi dans un ordinateur fonctionnant sous Windows, reportez-vous à la section **Avant de commencer**, page 53.

Pour remplacer un disque dur, procédez comme suit :

1. Pour arrêter le Media Hub, maintenez le bouton d'alimentation enfoncé jusqu'à ce que le voyant d'alimentation commence à clignoter.
Si cette étape ne permet pas d'arrêter le Media Hub, passez à l'étape 2.
2. Débranchez l'adaptateur de courant du port d'alimentation.
3. Débranchez le câble réseau Ethernet du port Ethernet.
4. Pour ouvrir le couvercle des logements d'unités, appuyez sur le bouton du panneau supérieur.
5. Pour retirer le disque dur à remplacer, pincez les agrafes de son logement et sortez le logement du boîtier.
6. Retirez le disque dur de son logement.
7. Pour installer le disque dur de remplacement, assurez-vous que ses trous de vis sont alignés sur ceux du logement. Insérez le disque dur dans le logement.
8. Utilisez les quatre vis fournies pour fixer le disque dur à son logement.
9. Remplacez le logement dans sa fente en orientant l'étiquette du disque dur vers la droite du Media Hub.



10. Appuyez sur le disque dur pour vous assurer que ses connecteurs sont bien logés.



11. Abaissez le couvercle, puis appuyez dessus pour le fixer en place.
12. Branchez le câble réseau Ethernet au port Ethernet.
13. Branchez l'adaptateur de courant au port d'alimentation.

Chapitre 2 : Mise en route

Vue d'ensemble

Le Media Hub est conçu pour stocker votre contenu multimédia en un seul emplacement pour en faciliter l'accès. (Il existe d'autres façons d'utiliser le Media Hub; reportez-vous au **Chapitre 3 : Méthodes d'utilisation du Media Hub, page 14.**)

Le Media Hub offre trois méthodes pour y copier des fichiers. Le présent chapitre explique comment utiliser l'utilitaire Media Importer, le logiciel NTI Shadow (Windows seulement) et la fonction copier-coller (le protocole FTP est un autre moyen de copier des fichiers.)

Vous pouvez copier des fichiers médias d'un ordinateur ou d'un autre périphérique réseau. Vous pouvez également copier des fichiers médias d'un périphérique de stockage USB ou d'une carte mémoire connecté directement au Media Hub.



NOTA : Seul le Media Hub à écran ACL (série NMH400) prend en charge la connexion directe des cartes mémoire.

Utilitaire Media Importer

L'utilitaire Media Importer est l'outil d'importation qui a été installé automatiquement par l'assistant de configuration. Il prend en charge la plupart des formats de fichier, dont MP3, JPEG et MPG. Utilisez cet utilitaire pour rechercher, copier et mettre à jour automatiquement des fichiers stockés sur le Media Hub. Il détecte les ajouts et les changements apportés aux fichiers et les reporte automatiquement sur le Media Hub.

Les fichiers utilisant les extensions et formats suivants sont importés :

- **Musique** .mp3, .wma, .m4a, .aac, .lpcm, .ogg, .flac, .ac3, .mpa et .aif
- **Photos** .jpg et .png
- **Vidéos** .mpg, .mpeg, .mp4, .avi, .wmv, .divx, .3gp, .asf, .xvid, .m1v, .m4v et .mov

Si l'utilitaire Media Importer n'est pas installé sur votre ordinateur, exécutez l'assistant de configuration du CD-ROM et cliquez sur **Connect Computers** (Connecter les ordinateurs).

Media Importer pour Windows



NOTA : Pour des renseignements sur l'utilitaire d'importation pour Mac, reportez-vous à la section **Media Importer pour Mac, page 6.**

Accès

Pour démarrer l'utilitaire Media Importer, double-cliquez sur son icône dans la zone de notification.



Icône de Media Importer (actif)

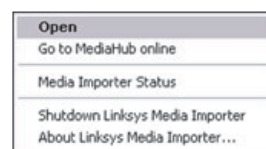


Icône de Media Importer (hors ligne ou déconnecté)

Si vous ne voyez pas l'icône, cliquez sur **Démarrer > Tous les programmes > Cisco Media Hub > Linksys Media Importer > Linksys Media Importer.**

Menu de l'icône dans la zone de notification

Cliquez avec le bouton droit de la souris sur l'icône dans la zone de notification pour afficher les options suivantes :



Menu de l'icône de l'utilitaire d'importation

Open (Ouvrir) Cliquez sur cette option pour ouvrir l'utilitaire d'importation.

Go to Media Hub Online (Aller au Media Hub en ligne) Cliquez sur cette option pour ouvrir l'explorateur de médias.

Media Importer Status (État de Media Importer) Cliquez sur cette option pour afficher l'état du transfert de fichiers sur le Media Hub.

Shutdown Linksys Media Importer (Arrêter l'utilitaire Linksys Media Importer) Cliquez sur cette option pour quitter l'utilitaire d'importation.

About Linksys Media Importer (À propos de Linksys Media Importer) Cliquez sur cette option pour afficher le numéro de version de l'utilitaire d'importation.

Menu principal

Le menu principal s'affiche et propose les options suivantes :

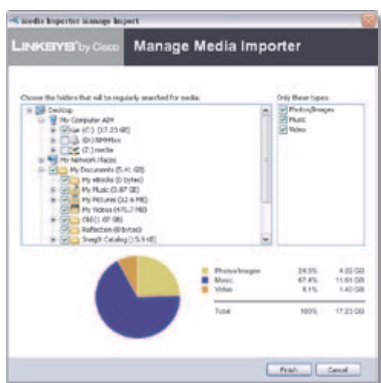


Menu principal de l'utilitaire Media Importer

Disconnect/Connect (Déconnecter/Connecter) Cliquez sur cette option pour connecter le Media Hub à l'utilitaire Media Importer ou l'en déconnecter.

Switch Media Hub (Changer de Media Hub) Cliquez sur cette option pour sélectionner un autre Media Hub.

Manage Media Importer (Gérer l'utilitaire Media Importer) Cliquez sur cette option pour sélectionner les dossiers à copier sur le Media Hub.



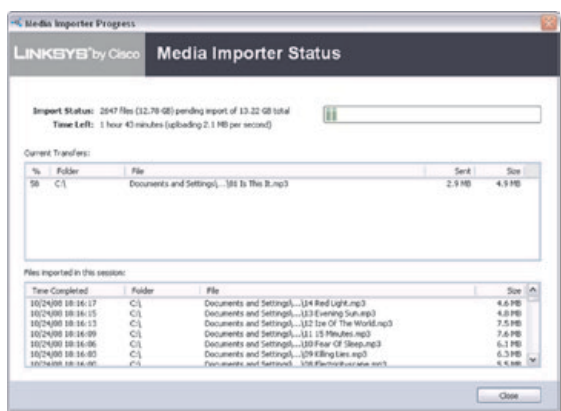
Gestion de l'utilitaire Media Importer

- **Choose the folders that will be regularly searched for media** (Choisir les dossiers dans lesquels on doit rechercher les médias régulièrement) Sélectionnez les dossiers appropriés.
- **Only these types** (Ces types seulement) Sélectionnez les types de fichiers à copier.

Le pourcentage et la taille des fichiers (photos/images, musique et vidéo) sont affichés par type.

Pour quitter la page *Manage Media Importer*, cliquez sur **Finish** (Terminer).

Media Importer Status Cliquez sur cette option pour afficher l'état du transfert de fichiers sur le Media Hub.



État de l'utilitaire Media Importer

- **Import Status** (État de l'importation) Le nombre et la taille des fichiers en cours d'importation sont affichés.
- **Time Left** (Temps restant) Le temps qui reste pour importer les fichiers et le débit sont affichés.

- **Current Transfers** (Transferts en cours) Le pourcentage (%), le dossier, le nom du fichier, la taille des données importées et la taille totale du fichier sont affichés pour chaque fichier.

- **Files imported in this session** (Fichiers importés durant cette session) Le temps écoulé, le dossier, le nom du fichier et la taille sont affichés pour chaque fichier.

Pour quitter la page *Media Importer Status*, cliquez sur **Close** (Fermer).

Pour quitter l'utilitaire Media Importer, cliquez sur le bouton **X** dans le coin supérieur droit.

Media Importer pour Mac

Si l'assistant d'installation se trouvant sur le CD-ROM ne fonctionne pas sur votre ordinateur Mac, téléchargez l'assistant d'installation pour Mac à l'adresse www.linksysbycisco.com. Exécutez l'assistant d'installation pour Mac pour installer l'utilitaire Media Importer pour Mac.

Accès

Pour démarrer l'utilitaire Media Importer, double-cliquez sur son icône dans la barre de menus située dans le coin supérieur droit.



Icône de Media Importer (actif)



Icône de Media Importer (hors ligne ou déconnecté)

Si vous ne voyez pas le raccourci, double-cliquez sur l'icône **Macintosh HD** de votre bureau. Allez à **Application > Media Importer**.

Menu de l'icône dans la zone de notification

Cliquez sur l'icône pour afficher les options suivantes :



Menu de l'icône de l'utilitaire d'importation

Open Manager Media Importer (Ouvrir Manager Media Importer) Cliquez sur cette option pour ouvrir l'utilitaire Media Importer.

Go to Media Hub Online (Aller au Media Hub en ligne) Cliquez sur cette option pour ouvrir l'explorateur de médias.

Open Media Importer Status (Afficher l'état de Media Importer) Cliquez sur cette option pour afficher l'état du transfert de fichiers sur le Media Hub.

About Media Importer (À propos de Media Importer) Cliquez sur cette option pour afficher le numéro de version de l'utilitaire d'importation.

Shutdown Media Importer (Arrêter Media Importer)
Cliquez sur cette option pour quitter l'utilitaire d'importation.

Menu principal

Le menu principal s'affiche et propose les options suivantes :

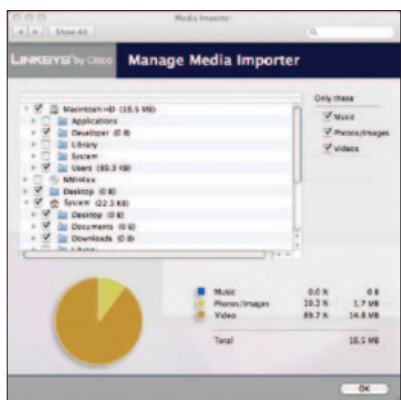


Menu principal de l'utilitaire Media Importer

Disconnect/Connect Cliquez sur cette option pour connecter le Media Hub à l'utilitaire Media Importer ou l'en déconnecter.

Change Media Hub (Changer de Media Hub) Cliquez sur cette option pour sélectionner un autre Media Hub.

Manage Media Importer (Gérer l'utilitaire Media Importer)
Cliquez sur cette option pour sélectionner les dossiers à copier sur le Media Hub.



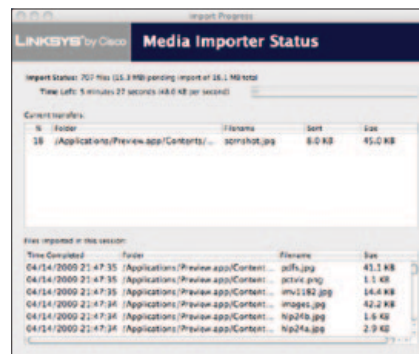
Gestion de l'utilitaire Media Importer

- **(Folders)** (Dossiers) Sélectionnez les dossiers dans lesquels on doit rechercher les médias régulièrement.
- **Only these types** (Ces types seulement) Sélectionnez les types de fichiers à copier.

Le pourcentage et la taille des fichiers (musique, photos/ images et vidéo) sont affichés par type.

Pour quitter la page *Manage Media Importer*, cliquez sur **OK**.

Manage Importer Status (Gérer l'état de Media Importer)
Cliquez sur cette option pour afficher l'état du transfert de fichiers sur le Media Hub.



État de l'utilitaire Media Importer

- **Import Status** Le nombre et la taille des fichiers en cours d'importation sont affichés.
- **Time Left** Le temps qui reste pour importer les fichiers et le débit sont affichés.
- **Current Transfers** Le pourcentage (%), le dossier, le nom du fichier, la taille des données importées et la taille totale du fichier sont affichés pour chaque fichier.
- **Files imported in this session** Le temps écoulé, le dossier, le nom du fichier et la taille sont affichés pour chaque fichier.

Pour quitter la page *Media Importer Status*, cliquez sur le bouton **X** dans le coin supérieur gauche.

Pour quitter l'utilitaire Media Importer, cliquez sur le bouton **X** dans le coin supérieur gauche.

NTI Shadow (seulement sous Windows)

NTI Shadow est le logiciel de sauvegarde qui a été installé par l'assistant de configuration. Il permet de copier automatiquement des documents sur le Media Hub à des fins d'archivage.

Si vous n'avez pas choisi d'installer le logiciel de sauvegarde, NTI Shadow ne sera pas disponible. Pour installer le logiciel NTI Shadow, exécutez l'assistant de configuration du CD-ROM et cliquez sur **Connect Computers**.

Accès

Cliquez sur **Démarrer > Tous les programmes > Cisco Media Hub > NTI Shadow**.

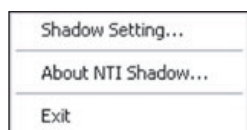
À la première exécution du logiciel NTI Shadow, son icône apparaît dans la zone de notification. Vous pouvez double-cliquer sur cet icône en tout temps pour accéder au logiciel NTI Shadow.



Icône du logiciel NTI Shadow dans la zone de notification

Menu de l'icône dans la zone de notification

Cliquez avec le bouton droit de la souris sur l'icône dans la zone de notification pour afficher les options suivantes :



Menu de l'icône de NTI Shadow

Shadow Setting (Paramètres de NTI Shadow) Cliquez sur cette option pour ouvrir NTI Shadow.

About NTI Shadow (À propos de NTI Shadow) Cliquez sur cette option pour afficher le numéro de version du logiciel NTI Shadow.

Exit (Quitter) Cliquez sur cette option pour quitter NTI Shadow.

Menu principal

Le menu principal s'affiche.



Menu principal de NTI Shadow

Création d'un travail de sauvegarde

Créer un travail de sauvegarde Cliquez sur cette option pour créer un travail de sauvegarde. Pour en savoir davantage, reportez-vous à la section **Création d'un travail de sauvegarde, page 37**.

Édition d'un travail de sauvegarde

Les travaux de sauvegarde sont énumérés dans cette section.

Travail de sauvegarde par défaut

L'assistant de configuration crée un travail de sauvegarde par défaut pour des fichiers spécifiques du dossier Documents. (Ce dossier est appelé « Users » sous Windows Vista ou « Documents and Settings » sous Windows XP.)

Les extensions de fichiers sont de type : document (.doc, .docx, .xls, .xlsx, .pdf, .ppt, .txt, .htm, etc.) et .pptx.

Ces fichiers sont sauvegardés et triés par date dans le dossier \backup\<ordinateur>\Documents du Media Hub. Vous pouvez modifier le travail de sauvegarde par défaut créé par l'assistant, par exemple, pour y ajouter des dossiers.

Options

Sélectionnez le travail de sauvegarde approprié et cliquez ensuite sur une des options suivantes :

Démarrer la sauvegarde Cliquez sur cette option pour exécuter une sauvegarde.

Éditer Cliquez sur cette option pour modifier les paramètres du travail de sauvegarde sélectionné.

Désactiver Cliquez sur cette option pour désactiver la sauvegarde sélectionnée.

Désactiver tout Cliquez sur cette option pour désactiver toutes les sauvegardes.

Supprimer Cliquez sur cette option pour supprimer un travail de sauvegarde.

Pour quitter le logiciel NTI Shadow, cliquez sur **Terminé**.



NOTA : Pour en savoir davantage sur le logiciel NTI Shadow, cliquez sur **Aide**.

Fonction Copier-coller

Vous pouvez utiliser la fonction Copier-coller pour copier manuellement des fichiers sur le Media Hub. Par exemple, vous pouvez copier des fichiers de musique dans le dossier Musique, des photos dans le dossier Photos et des vidéos dans le dossier Vidéos.



NOTA : Le transfert de fichiers peut varier de quelques minutes à quelques heures selon la taille et le nombre de fichiers sélectionnés et le débit du réseau. Le débit du transfert variera selon les conditions du réseau, y compris sur les réseaux sans fil.

Copie de fichiers médias sur le Media Hub

Pour copier des fichiers sur le Media Hub, procédez comme suit :

- Vous pouvez copier simultanément plusieurs fichiers du même type. Par exemple, copiez les fichiers de musique ensemble; ne copiez pas simultanément des fichiers de musique, de photos et de vidéos.
- Copiez les fichiers de musique dans le dossier media\music du Media Hub.
- Copiez les photos dans le dossier media\photos.
- Copiez les vidéos dans le dossier media\videos.



NOTA : Tous les utilisateurs du Media Hub peuvent accéder aux fichiers que vous y copiez.

Utilisation de l'explorateur Windows



NOTA : Pour des renseignements propres à Mac, reportez-vous à la section [Accès Mac, page 11](#).

1. Pour ouvrir l'explorateur Windows, cliquez sur **Démarrer** > **Programmes** > **Accessoires** > **Explorateur Windows**. (Vous pouvez également cliquer avec le bouton droit sur **Démarrer** et cliquer sur **Explorer**.)
2. Durant l'installation, vous avez créé un nom convivial ou un nom de périphérique pour le Media Hub.
Dans le champ *Adresse* de l'explorateur Windows, tapez le nom convivial du Media Hub :

\\<nom_convivial> (Exemple : \\mediahub)



Nom convivial

3. Appuyez sur **Entrée**.

Vous pouvez également accéder au Media Hub en tapant la lettre de lecteur ou l'adresse IP.



NOTA : La lettre de lecteur est associée directement au dossier multimédia, qui contient les sous-dossiers de musique, de photos et de vidéos. Utilisez le nom convivial ou l'adresse IP du Media Hub pour accéder aux dossiers de sauvegarde et multimédias.

Lettre de lecteur

L'assistant de configuration a attribué une lettre de lecteur au Media Hub pour l'identifier sur votre ordinateur.

Windows Vista

Cliquez sur **Démarrer**. Cliquez sur **Ordinateur**, puis sur la lettre de lecteur qui donne accès au dossier multimédia du Media Hub.

Windows XP

Double-cliquez sur **Poste de travail**, puis sur la lettre de lecteur qui donne accès au dossier multimédia du Media Hub.

Lettre de lecteur introuvable

Si vous ne voyez pas de lettre de lecteur pour le Media Hub, exécutez l'assistant de configuration du CD et cliquez sur **Connect Computers**. Vous pouvez également procéder comme suit :

1. Pour ouvrir l'explorateur Windows, cliquez sur **Démarrer** > **Programmes** > **Accessoires** > **Explorateur Windows**.

(Vous pouvez également cliquer avec le bouton droit sur **Démarrer** et cliquer sur **Explorer**.)

2. Cliquez avec le bouton droit de la souris sur **Poste de travail** (Windows XP) ou **Ordinateur** (Windows Vista).
3. Sélectionnez **Connecter un lecteur réseau**.
4. Dans le champ *Dossier*, tapez \\<nom_convivial>\media.
5. Cliquez sur **Finish**.

Pour en savoir davantage, reportez-vous à l'aide de Windows.



NOTA : Si vous ne voyez pas le Media Hub, changez le groupe de travail du Media Hub pour qu'il corresponde à celui de votre ordinateur (reportez-vous à la section [Système, page 42](#)).

Adresse IP (pour utilisateurs avancés)

1. Dans le champ *Adresse* de l'explorateur Windows, tapez l'adresse IP du Media Hub :

\\<xxx.xxx.xxx.xxx>



Adresse IP du Media Hub

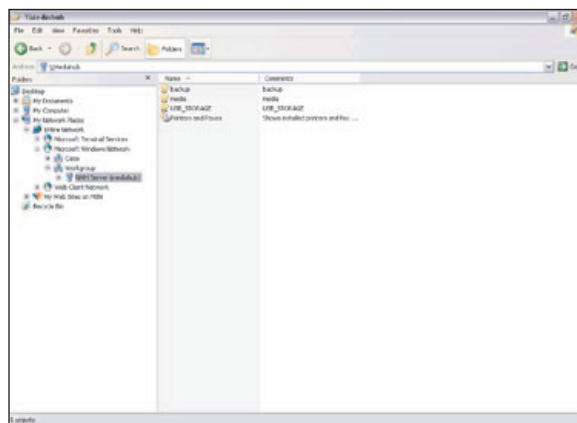
2. Appuyez ensuite sur **Entrée**.



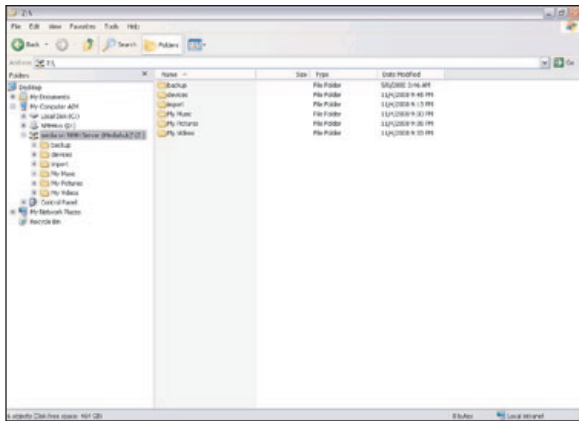
NOTA : Dans le cas du Media Hub à écran ACL (série NMH400), recherchez son adresse IP dans le menu de l'écran ACL. Reportez-vous à la section [État, page 34](#). Dans le cas du Media Hub NMH300, recherchez son adresse IP dans l'utilitaire Web. Consultez la documentation du routeur pour plus de détails.

Répertoire de fichiers

Ouvrez les dossiers du Media Hub. Utilisez l'explorateur Windows pour ajouter, copier, déplacer ou supprimer des fichiers.



Accès au Media Hub avec le nom convivial



Accès au dossier multimédia du Media Hub avec la lettre de lecteur

Lecteur associé

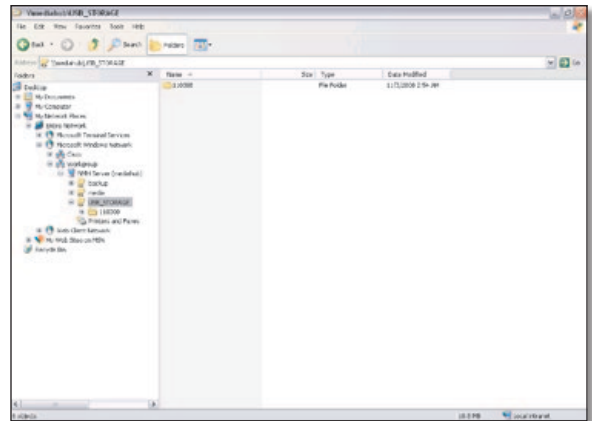
Vous pouvez désigner un lecteur distinct pour tout dossier du Media Hub.

1. Pour ouvrir l'explorateur Windows, cliquez sur **Démarrer > Programmes > Accessoires > Explorateur Windows**. (Vous pouvez également cliquer avec le bouton droit sur **Démarrer** et cliquer sur **Explorer**.)
2. Cliquez avec le bouton droit de la souris sur **Ordinateur** (Windows Vista) ou **Poste de travail** (Windows XP).
3. Sélectionnez **Connecter un lecteur réseau**.
4. Dans le menu déroulant *Lecteur*, sélectionnez une lettre de lecteur disponible.
5. Dans le champ *Dossier*, tapez **\\<nom_convivial_du_Media_Hub>\<nom_dossier>**. (Exemple : \\mediahub\sauvegarde.)
6. Cliquez sur **Terminer**.

Dossier de périphériques

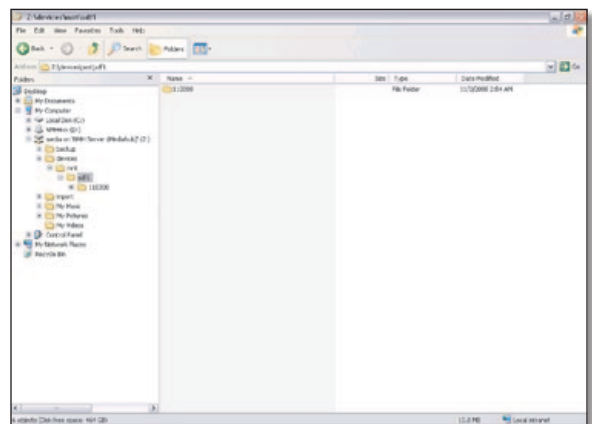
Si un périphérique de stockage USB ou une carte mémoire est connecté directement au Media Hub, vous pouvez y accéder par le Media Hub.

Si vous avez accédé au Media Hub en tapant son nom convivial ou son adresse IP, le nom du périphérique USB ou de la carte mémoire s'affiche. Double-cliquez sur le nom pour accéder à ses fichiers.



Accès à un périphérique de stockage USB avec le nom convivial

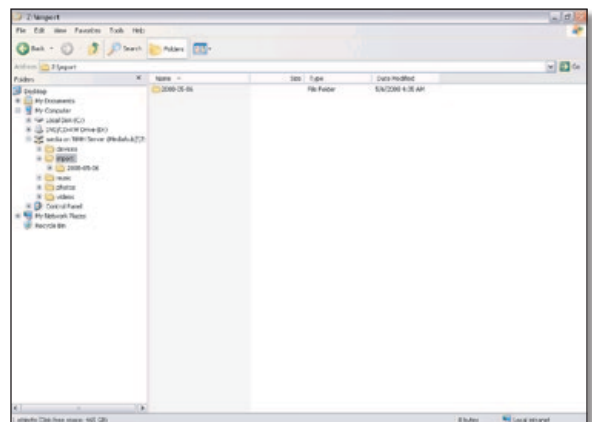
Si vous avez accédé au Media Hub en tapant sa lettre de lecteur, cliquez sur **media > devices > mnt**. Le nom du périphérique de stockage USB ou de la carte mémoire s'affiche. Double-cliquez sur le nom pour accéder à ses fichiers.



Accès à un périphérique de stockage USB avec la lettre de lecteur

Dossier d'importation

Le dossier media/import (multimédia ou d'importation) contient les données importées des périphériques USB ou des cartes mémoire. Les données sont triées par date d'importation.



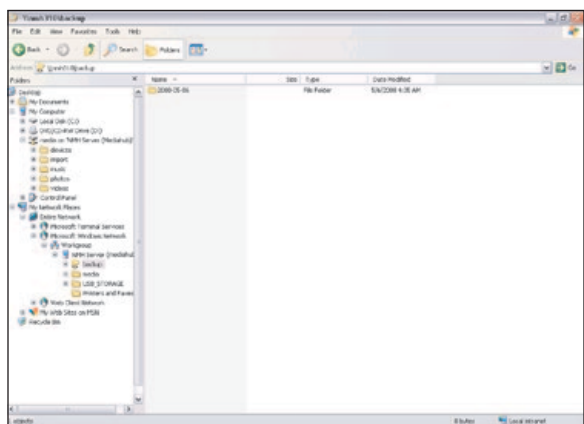
Données importées d'un périphérique de stockage USB

Dossier de sauvegarde

Le dossier Backup (sauvegarde) contient les données sauvegardées des périphériques USB ou des cartes mémoire. Les données sont triées par date de sauvegarde.



NOTA : Utilisez le nom convivial ou l'adresse IP du Media Hub pour accéder au dossier de sauvegarde.



Données sauvegardées d'un périphérique USB



NOTA : Vous pouvez associer un lecteur distinct au dossier de sauvegarde. Reportez-vous à la section **Lecteur associé, page 10**.

Exemple illustrant comment copier des fichiers médias sur le Media Hub

Les instructions ci-après expliquent comment copier des fichiers de musique dans le dossier media\music du Media Hub. Elles s'appliquent également à la copie de tout autre type de fichier média.

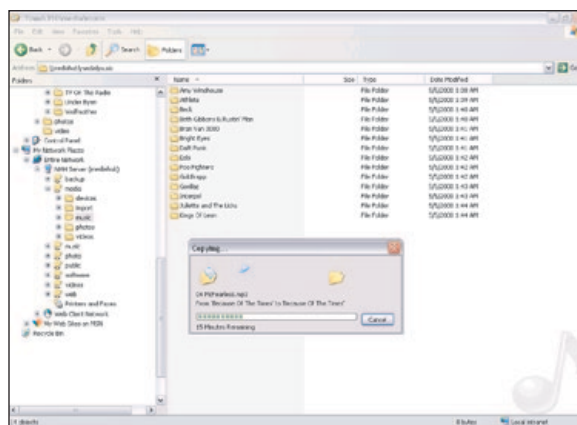
1. Dans l'explorateur Windows, sélectionnez les fichiers de musique voulus sur votre ordinateur ou sur un autre périphérique du réseau. Cliquez sur **Édition > Copier**.



NOTA : Si un périphérique de stockage USB ou une carte mémoire est connecté directement au Media Hub, alors son nom s'affiche. Double-cliquez sur le nom du périphérique pour accéder à ses fichiers.

2. Ouvrez le dossier **media\music** du Media Hub.

3. Cliquez sur **Édition > Coller**.



Copie de fichiers de musique sur Media Hub

Les fichiers de musique sont copiés dans le dossier media\music; cela peut prendre de quelques minutes à quelques heures selon la taille et le nombre de fichiers sélectionnés et le débit du réseau. Le débit du transfert variera selon les conditions du réseau, y compris sur les réseaux sans fil.



NOTA : Pour en savoir davantage sur l'explorateur Windows, consultez l'aide de Windows.



Web : Pour en savoir davantage sur le Media Hub, consultez le Guide de l'utilisateur. Vous pouvez également visiter le site www.linksysbycisco.com/support et sélectionner le Media Hub.

Accès Mac

1. Pour ouvrir Finder, double-cliquez sur l'icône **Macintosh HD** sur le Bureau.
2. Durant l'installation, vous avez créé un nom convivial ou un nom de périphérique pour le Media Hub. Dans la section **Partagé**, le Media Hub apparaît sous son nom convivial. (Exemple : **MediaHub**)

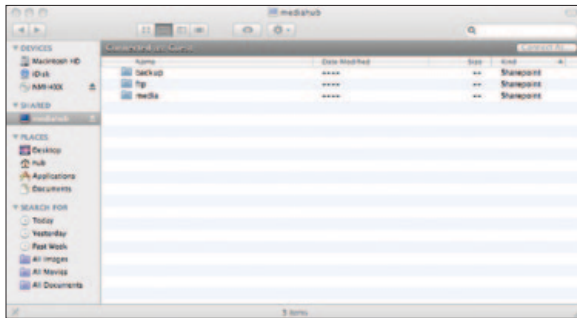
Double-cliquez sur l'icône du Media Hub.



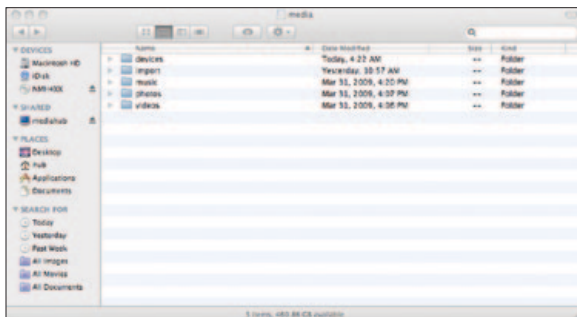
Nom convivial

Répertoire de fichiers

Ouvrez les dossiers du Media Hub. Utilisez Finder pour ajouter, copier, déplacer ou supprimer des fichiers.



Accès au Media Hub avec le nom convivial

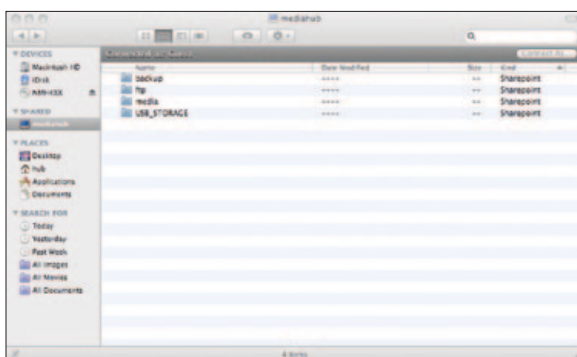


Accès au dossier multimédia du Media Hub avec le nom convivial

Dossier de périphériques

Si un périphérique de stockage USB ou une carte mémoire est connecté directement au Media Hub, vous pouvez y accéder par le Media Hub.

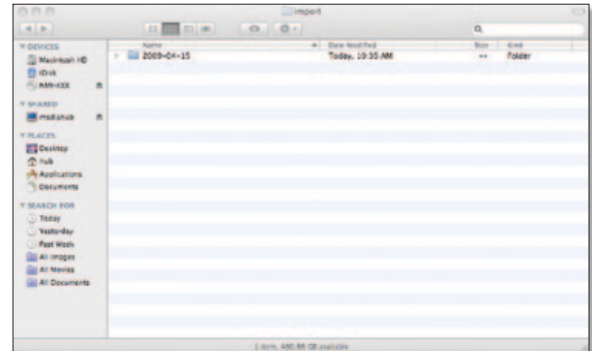
Si vous avez accédé au Media Hub en tapant son nom convivial ou son adresse IP, le nom du périphérique USB ou de la carte mémoire s'affiche. Double-cliquez sur le nom pour accéder à ses fichiers.



Accès à un périphérique de stockage USB avec le nom convivial

Dossier d'importation

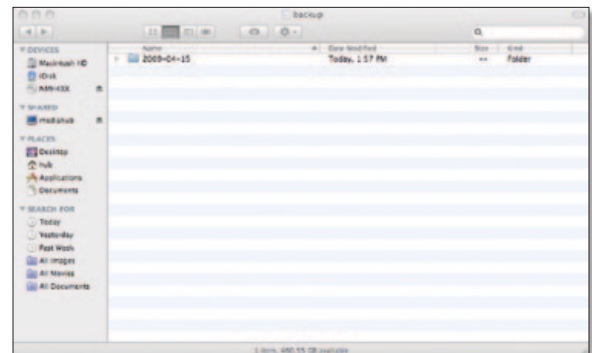
Le dossier media/import (multimédia ou d'importation) contient les données importées des périphériques USB ou des cartes mémoire. Les données sont triées par date d'importation.



Données importées d'un périphérique de stockage USB

Dossier de sauvegarde

Le dossier Backup (sauvegarde) contient les données sauvegardées des périphériques USB ou des cartes mémoire. Les données sont triées par date de sauvegarde.



Données sauvegardées d'un périphérique USB

Exemple illustrant comment copier des fichiers médias sur le Media Hub

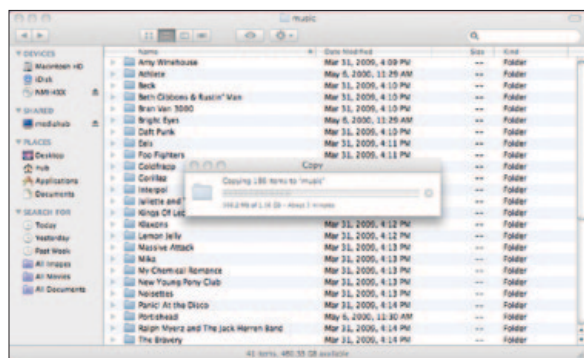
Les instructions ci-après expliquent comment copier des fichiers de musique dans le dossier media/music du Media Hub. Elles s'appliquent également à la copie de tout autre type de fichier média.

1. Dans Finder, sélectionnez les fichiers de musique voulus sur votre ordinateur ou sur un autre périphérique du réseau. Cliquez sur **Édition > Copier**.



NOTA : Si un périphérique de stockage USB ou une carte mémoire est connecté directement au Media Hub, alors son nom s'affiche. Double-cliquez sur le nom du périphérique pour accéder à ses fichiers.

2. Ouvrez le dossier **media\music** du Media Hub.

3. Cliquez sur **Édition > Coller**.

Copie de fichiers de musique sur Media Hub

Les fichiers de musique sont copiés dans le dossier media\music; cela peut prendre de quelques minutes à quelques heures selon la taille et le nombre de fichiers sélectionnés et le débit du réseau. Le débit du transfert variera selon les conditions du réseau, y compris sur les réseaux sans fil.



WEB : Pour en savoir davantage sur le Media Hub, consultez le Guide de l'utilisateur. Vous pouvez également visiter le site www.linksysbycisco.com/support et sélectionner le Media Hub.

Chapitre 3 : Méthodes d'utilisation du Media Hub

Vue d'ensemble

Le présent chapitre explique comment utiliser le Media Hub :

- stockage centralisé,
- partage des fichiers médias numériques,
- sauvegardes sur demande,
- sauvegarde automatique des ordinateurs.

Stockage centralisé

Le Media Hub est conçu pour stocker et partager des fichiers sur votre réseau. La plupart des gens utilisent l'explorateur Windows ou Finder pour gérer les fichiers du Media Hub.

Si le service d'accès à distance[†] est activé, utilisez l'utilitaire File Browser (explorateur de fichiers) pour accéder à distance au Media Hub. (Le protocole FTP est une autre option.) Pour en savoir davantage sur la configuration des paramètres d'accès à distance, reportez-vous à la section **Accès à distance, page 47**.

Accès local

Les fichiers médias sont généralement stockés sur différents ordinateurs et autres périphériques du réseau dans la maison. Vous pouvez copier tous les fichiers médias sur le Media Hub, de façon à stocker tout le contenu multimédia en un seul emplacement pour en faciliter l'accès. Vous aurez en plus des copies de sauvegarde de vos fichiers médias.

Le Media Hub offre trois moyens d'y copier des fichiers :

- l'utilitaire Media Importer;
- NTI Shadow (seulement sous Windows);
- la fonction Copier-coller.

Pour en savoir davantage, reportez-vous au **Chapitre 2 : Mise en route, page 5**.

Accès à distance

Si vous activez et configurez le service d'accès à distance, vous pouvez utiliser le Media Hub sur Internet. Pour en savoir davantage sur la configuration des paramètres d'accès à distance, reportez-vous à la section **Accès à distance, page 47**. Utilisez l'utilitaire File Browser pour ajouter, copier, déplacer ou supprimer des fichiers. Reportez-vous à la section **Utilitaire File Browser, page 29**.

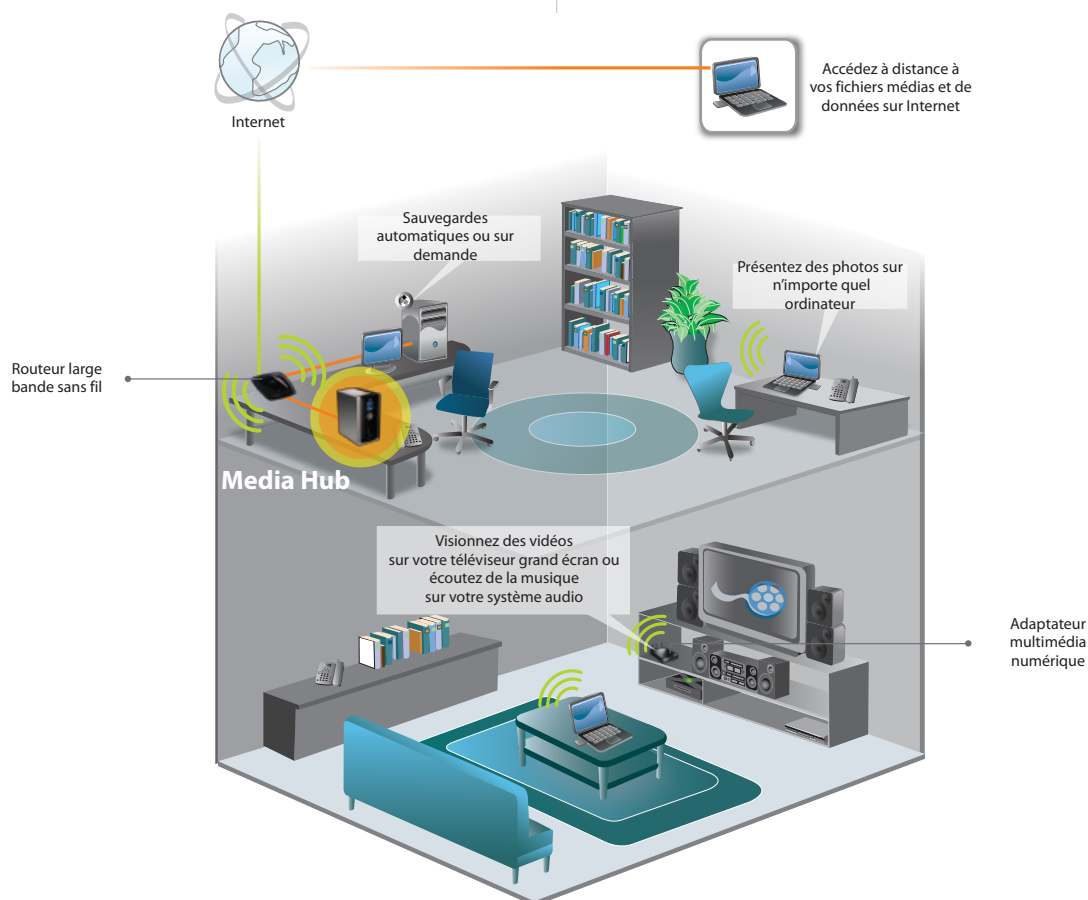


Schéma illustrant le Media Hub

[†]L'accès à distance gratuit est offert pendant un an à partir de la date d'activation. Après un an, des frais peuvent s'appliquer. Pour en savoir davantage et pour le détail des conditions générales applicables au service d'accès à distance, visitez le site www.linksysbycisco.com.

Partage des fichiers médias numériques

Le Media Hub indexe automatiquement les fichiers médias numériques qu'il enregistre, ce qui vous permet d'y accéder avec un navigateur Web et l'utilitaire Media Browser (explorateur de médias).



Media Browser

Media Browser

Après avoir copié des fichiers médias sur le Media Hub, ouvrez la page *Media Browser* pour accéder à votre contenu multimédia :

- Écouter de la musique
- Présenter des photos
- Visionner des vidéos
- Gérer des fichiers médias

L'utilitaire Media Browser permet également d'accéder aux périphériques qui sont connectés directement au Media Hub.

Périphériques de stockage USB

Les deux modèles de Media Hub prennent en charge les périphériques de stockage USB.

Vous pouvez connecter en tout temps des périphériques de stockage USB dans les ports USB. Tous les dossiers et les fichiers stockés sur ces périphériques sont disponibles tant que les périphériques USB sont connectés au Media Hub. Reportez-vous à la section **Fonction Copier-coller, page 8**.

Cartes mémoire

Seul le Media Hub à écran ACL (série NMH400) prend en charge la connexion directe des cartes mémoire. Tous les dossiers et les fichiers stockés sur ces cartes sont disponibles tant que les cartes mémoire sont insérées dans le Media Hub. Reportez-vous à la section **Fonction Copier-coller, page 8**.

Accès local

Vous pouvez accéder à la page *Media Browser* à partir de n'importe quel ordinateur utilisant un navigateur Web. Pour en savoir davantage, reportez-vous au **Chapitre 4 : Utilisation de l'utilitaire Media Browser, page 18**.

Serveur multimédia UPnP AV

Si vous avez des périphériques AV UPnP (ou homologués DLNA) à domicile, alors vous pouvez utiliser le Media Hub comme serveur multimédia. (Ce service est activé par défaut; aucune configuration spéciale n'est requise.) Ces périphériques incluent des adaptateurs multimédias numériques et d'autres appareils comme une console de jeu avec lecteur multimédia intégré ou un cadre photo numérique.

Par exemple, si vous utilisez un adaptateur multimédia numérique pour transmettre du contenu à votre système de divertissement, alors l'adaptateur multimédia numérique peut repérer le Media Hub grâce à la technologie UPnP AV. Vous pouvez ensuite accéder au contenu multimédia du Media Hub et le lire au moyen de l'adaptateur multimédia numérique.

Par défaut, le Media Hub indexe automatiquement les fichiers médias numériques qu'il enregistre. Vous avez la possibilité d'indexer des fichiers médias sur votre réseau local. Si vous utilisez cette option, le Media Hub analyse son contenu local et tout contenu multimédia stocké dans des serveurs conformes à la norme UPnP AV et connectés au réseau local. Reportez-vous à la section **Serveur multimédia, page 49**.

Serveur iTunes

Si vous utilisez le serveur iTunes, vous pouvez utiliser le Media Hub comme emplacement central pour votre bibliothèque iTunes. (Ce service est activé par défaut; aucune configuration spéciale n'est requise.) Ouvrez le serveur iTunes sur n'importe quel ordinateur de votre réseau et lisez n'importe quel fichier de musique sur le Media Hub.



NOTA : Dans iTunes, le Media Hub s'affiche dans la section *Partagé*. S'il n'est pas affiché, configurez iTunes de façon à rechercher les bibliothèques partagées. Allez à **Édition > Préférences > Partage**. Sélectionnez **Rechercher les bibliothèques partagées**. Cliquez sur **OK**.

Accès à distance

Si vous activez et configurez le service d'accès à distance, vous pouvez utiliser le Media Hub sur Internet. Pour en savoir davantage sur la configuration des paramètres d'accès à distance, reportez-vous à la section **Accès à distance, page 47**.

Le service d'accès à distance permet d'accéder à des fichiers médias avec l'utilitaire Media Browser. Utilisez l'utilitaire File Browser pour ajouter, copier, déplacer ou supprimer des fichiers. Reportez-vous à la section **Utilitaire File Browser, page 29**.

Voici quelques exemples d'accès à distance :

Présentation de photos à distance

Vous voulez partager les photos de votre récent voyage, mais vous avez oublié d'apporter la carte mémoire. Pas de problème. Vous avez configuré votre Media Hub pour l'accès à distance.

1. Sur l'ordinateur de vos amis, ouvrez le navigateur Web.
2. Allez à l'adresse <http://www.ciscomediahub.com>.
3. Entrez le nom de périphérique distant attribué à votre Media Hub, puis cliquez sur **Go** (Aller).
4. Entrez le mot de passe d'administration ou d'invité. (Le mot de passe d'administration vous permet l'accès illimité au Media Hub; le mot de passe d'invité ne permet qu'un accès limité au contenu multimédia du Media Hub et il est défini dans l'utilitaire de configuration). Cliquez sur **Submit** (Soumettre).
5. À la page *Media Browser*, cliquez sur **Photos**. Naviguez jusqu'aux photos de voyage.

Vous pouvez alors visionner un diaporama de vos photos de voyage.

Téléchargement de vidéos à distance

Vous voulez partager des vidéos de votre récent voyage, mais ils sont stockés sur votre Media Hub. Heureusement, vous pouvez accéder à votre Media Hub sur Internet.

1. Sur l'ordinateur de vos amis, ouvrez le navigateur Web.
2. Allez à l'adresse <http://www.ciscomediahub.com>.
3. Entrez le nom de périphérique distant attribué à votre Media Hub, puis cliquez sur **Go**.
4. Entrez le mot de passe d'administration ou d'invité. (Le mot de passe d'administration vous permet l'accès illimité au Media Hub; le mot de passe d'invité ne permet qu'un accès limité au contenu multimédia du Media Hub et il est défini dans l'utilitaire de configuration). Cliquez sur **Submit**.
5. À la page *Media Browser*, cliquez sur **File Browser**.
6. Naviguez jusqu'aux vidéos de voyage. Cliquez ensuite sur l'option **Téléchargement sur l'ordinateur** .

Vous pouvez alors télécharger les vidéos sur l'ordinateur de vos amis.



NOTA : La lecture de fichiers vidéo à distance nécessite les mêmes extensions de navigateur que celles installées sur votre ordinateur. La qualité de la lecture peut varier en fonction du débit de la connexion Internet et du réseau local. Le chargement et la lecture des gros fichiers vidéo sont plus lents.



NOTA : Le Media Hub lit les vidéos avec une extension de navigateur. Vous pouvez télécharger et installer le lecteur vidéo de votre choix pour permettre la lecture depuis l'utilitaire Media Browser. Prenez note que les lecteurs vidéo ne permettent pas nécessairement de lire tous les types de fichiers vidéo. Si un fichier vidéo ne peut être lu par votre lecteur, vous pouvez chercher un autre lecteur sur Internet. (assurez-vous de télécharger la plus récente version). QuickTime, VLC et Windows Media Player sont des lecteurs vidéo prenant en charge plusieurs types de fichiers.

Pour en savoir davantage sur la prise en charge des différents formats de fichiers vidéo, consultez le site <http://www.linksysbycisco.com/support>.

Téléchargement de photos à distance vers l'amont

Des membres de votre famille ont de belles photos d'une récente réunion de famille. La taille des fichiers de photos est trop grande pour votre adresse de courriel, alors vous décidez de télécharger les photos en amont sur votre Media Hub.

1. Sur l'ordinateur de votre hôte, ouvrez le navigateur Web.
2. Allez à l'adresse <http://www.ciscomediahub.com>.
3. Entrez le nom de périphérique distant attribué à votre Media Hub, puis cliquez sur **Go**.
4. Entrez le mot de passe d'administration ou d'invité. (Le mot de passe d'administration vous permet l'accès illimité au Media Hub; le mot de passe d'invité ne permet qu'un accès limité au contenu multimédia du Media Hub et il est défini dans l'utilitaire de configuration). Cliquez sur **Submit**.
5. À la page *Media Browser*, cliquez sur **File Browser**. Cliquez ensuite sur l'option **Télécharger en amont sur le Media Hub** .

Vous pouvez maintenant télécharger les photos en amont sur votre Media Hub.

Configuration de la fonction d'accès à distance

Lorsque vous activez et configurez la fonction d'accès à distance, vous devez garder à l'esprit les points suivants :

- Chaque Media Hub comporte un nom de périphérique distant unique. Si le nom que vous voulez attribuer est déjà utilisé, alors tentez d'utiliser un autre nom pour votre Media Hub.
- Pour accéder au Media Hub à distance, ouvrez votre navigateur Web. Allez à l'adresse <http://www.ciscomediahub.com>. À l'invite, entrez le nom de périphérique distant et le mot de passe d'administration ou d'invité de votre Media Hub.

Pour en savoir davantage, reportez-vous à la section **Accès à distance, page 47**.

Sauvegardes sur demande

Ordinateurs (Windows seulement)

NTI Shadow est le logiciel de sauvegarde qui a été installé par l'assistant de configuration. Durant l'installation, l'assistant de configuration crée un travail de sauvegarde par défaut avec l'option « Sur demande » sélectionnée. (Le travail de sauvegarde par défaut s'exécute aussi automatiquement.)

Si vous avez des travaux de sauvegarde avec l'option « Sur demande » sélectionnée, vous pouvez utiliser la fonction de sauvegarde sur-demande du Media Hub; pour en savoir davantage, reportez-vous à la section **Le logiciel NTI Shadow, page 37.**



NOTA : L'ordinateur doit être en marche pour pouvoir exécuter les travaux.

Sur le Media Hub NMH300, vous pouvez appuyer sur le bouton « Backup » du panneau avant pour exécuter les sauvegardes.

Sur le Media Hub à écran ACL (modèle NMH400), vous pouvez utiliser le menu de l'écran ACL pour exécuter les sauvegardes; reportez-vous à la section **Sauvegarde, page 33.**

Périphériques de stockage USB

Les deux modèles du Media Hub prennent en charge la connexion directe des périphériques de stockage USB. Vous pouvez utiliser l'utilitaire Media Browser pour importer des fichiers médias; reportez-vous à la section **Périphériques, page 20.**

Lorsque vous connectez un périphérique de stockage USB au Media Hub NMH400 à écran ACL, le menu de l'écran ACL vous demande si vous désirez importer des fichiers médias, cliquez sur **OK** pour confirmer.

Vous pouvez également utiliser l'explorateur Windows ou Finder pour accéder au périphérique de stockage USB. Vous pouvez ensuite copier des fichiers sur le Media Hub. Reportez-vous à la section **Fonction Copier-coller, page 8.**

Cartes mémoire

Seul le Media Hub à écran ACL (série NMH400) prend en charge la connexion directe des cartes mémoire.

Lorsque vous insérez une carte mémoire, le menu de l'écran ACL vous demande si vous voulez importer des fichiers médias; cliquez sur **OK** pour confirmer.

Vous pouvez utiliser l'utilitaire Media Browser pour importer des fichiers médias; reportez-vous à la section **Périphériques, page 20.**

L'explorateur Windows ou Finder est une autre application qui vous permet d'accéder à la carte mémoire. Vous pouvez ensuite copier des fichiers sur le Media Hub. Reportez-vous à la section **Fonction Copier-coller, page 8.**

Sauvegarde automatique des ordinateurs (Windows seulement)

NTI Shadow est le logiciel de sauvegarde qui a été installé par l'assistant de configuration. Durant l'installation, l'assistant de configuration crée un travail de sauvegarde par défaut qui s'exécute automatiquement. (Ce travail active également l'option « Sur demande ».)

Travail de sauvegarde par défaut

L'assistant de configuration crée un travail de sauvegarde par défaut pour des fichiers spécifiques du dossier Mes documents.

Les extensions de fichiers sont de type : document (.doc, .docx, .xls, .xlsx, .pdf, .ppt, .txt, .htm, etc.) et .pptx.

Ces fichiers sont sauvegardés et triés par date dans le dossier \backup\<ordinateur>\Documents du Media Hub. Vous pouvez modifier le travail de sauvegarde par défaut créé par l'assistant, par exemple, pour y ajouter des dossiers.

Travaux de sauvegarde supplémentaires

Vous pouvez configurer d'autres travaux de sauvegarde automatique. Pour obtenir des instructions, reportez-vous à la section **Création d'un travail de sauvegarde, page 37.**

Chapitre 4 : Utilisation de l'utilitaire Media Browser

Le présent chapitre décrit l'utilitaire Media Browser, qui sert à accéder à votre musique, à vos photos et à vos vidéos.

Accès au Media Hub

Vous pouvez utiliser l'explorateur Windows, Finder ou votre navigateur Web pour accéder au Media Hub. Pour en savoir davantage sur l'explorateur Windows ou sur Finder, reportez-vous à la section **Fonction Copier-coller, page 8**.

Vous pouvez accéder à l'utilitaire depuis un navigateur Internet sur un ordinateur local connecté au routeur de votre réseau. Double-cliquez sur l'icône du bureau qui a été créé par l'assistant de configuration. (Si vous activez et configurez le service d'accès à distance, vous pouvez utiliser le Media Hub sur Internet. Reportez-vous à la section **Instructions sur l'accès à distance, page 48**.)



Ikône de bureau Media Hub

Vous pouvez également procéder comme suit :

1. Démarrez le navigateur Internet.
2. Windows : Dans le champ *Adresse*, tapez :

http://<nom_convivial>(exemple : **http://mediahub**)
ou
http://<xxx.xxx.xxx.xxx> (exemple : **http://192.168.1.101**)

Appuyer sur **Entrée**.

Mac : Dans votre navigateur Web, tapez :

http://<nom_convivial>.local (exemple : **http://mediahub.local**)
ou
http://<xxx.xxx.xxx.xxx> (exemple : **http://192.168.1.101**)

Appuyez sur **Retour**.



NOTA : Le nom convivial est le nom que vous avez créé lors d'installation. Si vous n'avez pas créé de nom convivial, utilisez le nom par défaut et tapez **http://mediahub** (Windows) ou **http://mediahub.local** (Mac).



NOTA : Dans le cas du Media Hub à écran ACL (série NMH400), recherchez son adresse IP dans le menu de l'écran ACL. Reportez-vous à la section **État, page 34**.

Dans le cas du Media Hub NMH300, recherchez son adresse IP dans l'utilitaire Web. Consultez la documentation du routeur pour plus de détails.

3. Si l'application Adobe Flash Player (version 10 ou ultérieure) n'est pas installée sur l'ordinateur, vous serez invité à le faire. Suivez les instructions affichées. (Accès Internet requis.)

La page *Media Browser* de l'utilitaire Web s'affiche.



Media Browser

Utilisation de l'utilitaire Media Browser

Utilisez la page *Media Browser* pour accéder à votre contenu multimédia :

- Écouter de la musique
- Présenter des photos
- Visionner des vidéos

Le Media Hub analyse ses fichiers de musique, photos et vidéos. À la première analyse, cette activité peut prendre quelques heures, selon le nombre de fichiers médias. Les analyses ultérieures pour fin de mise à jour sont plus rapides.

La page *Media Browser* affiche des images sous forme de vignettes des fichiers trouvés dans les dossiers audio, vidéo et d'importation du Media Hub (elle n'affiche aucune vignette pour les sous-dossiers).



NOTA : Tous les utilisateurs du Media Hub peuvent accéder aux fichiers que vous y copiez.

La page offre les options suivantes :

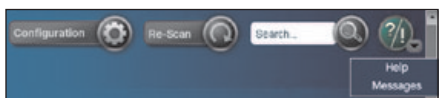
Configuration Cliquez sur cette option pour accéder aux paramètres avancés. Pour en savoir davantage, reportez-vous au **Chapitre 7 : Configuration avancée, page 41**.

Re-Scan (Réanalyser) Cliquez sur cette option pour rafraîchir l'index des fichiers médias du Media Hub.

Search (Rechercher) Utilisez cette option pour rechercher vos fichiers par mot-clé. Reportez-vous à la section **Rechercher, page 21**.

? (Guide de l'utilisateur) Pour accéder à la version en ligne du Guide de l'utilisateur, cliquez sur **?** ou sur **Aide** (si cette option est affichée). (Accès Internet requis.)

! (Centre de messages) Pour accéder aux messages d'avis, cliquez sur **Messages**. Si cette option n'est pas affichée, le Centre de messages ne contient pas de message d'avis. Reportez-vous à la section **Centre de messages, page 21**.



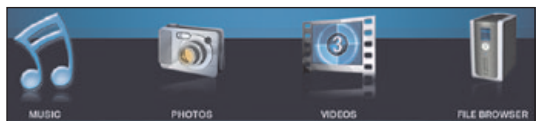
Media Browser > Configuration, Re-Scan, Search, ? (Guide de l'utilisateur), ! (Centre de messages)

Music Cliquez sur cette option pour accéder à vos fichiers audio. Reportez-vous à la section **Musique, page 22**.

Photos Cliquez sur cette option pour accéder à vos fichiers de photos. Reportez-vous à la section **Photos, page 24**.

Videos Cliquez sur cette option pour accéder à vos fichiers vidéo. Reportez-vous à la section **Vidéos, page 28**.

File Browser Cliquez sur cette option pour accéder au répertoire de dossiers du Media Hub et gérer vos fichiers médias. Reportez-vous à la section **Utilitaire File Browser, page 29**.



Media Browser > Music, Photos, Videos, File Browser

Musique récente

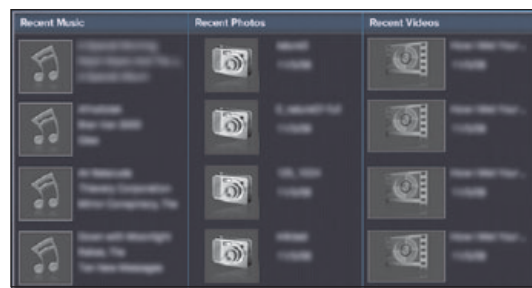
Les fichiers les plus récents s'affichent en ordre décroissant.

Pour ajouter une chanson à la liste de lecture, sélectionnez-la. Cliquez ensuite sur le bouton **Ajouter à la liste de lecture**.

Pour lire une chanson, sélectionnez-la. Cliquez ensuite sur le bouton **Lecture**.



NOTA : Le lecteur audio intégré du Media Hub ne prend en charge que les formats audio mp3, wma et m4a. Les autres fichiers s'ouvrent dans le lecteur par défaut pour les extensions de fichiers spécifiques.



Media Browser > Recent Music, Photos, Videos



NOTA : Le Media Hub utilise un service en ligne pour extraire les métadonnées telles que le titre de l'album, le nom de l'artiste et la pochette de l'album. Aucune donnée sur les collections de musique n'est stockée par le service en ligne. Si vous voulez ajouter votre propre pochette personnalisée à une chanson ou à un album, vous pouvez utiliser un éditeur ID3 (que vous pouvez obtenir en faisant une recherche en ligne).

Photos récentes

Les fichiers les plus récents s'affichent en ordre décroissant. Pour visualiser une photo, sélectionnez-la. Cliquez ensuite sur le bouton **Afficher la photo**.

Pour lancer un diaporama, sélectionnez une photo. Cliquez ensuite sur le bouton **Lecture**.



NOTA : Le visualiseur intégré du Media Hub ne prend en charge que le format jpeg. Les autres fichiers s'ouvrent dans le visualiseur par défaut pour les extensions de fichiers spécifiques.

Vidéos récentes

Les fichiers les plus récents s'affichent en ordre décroissant. Pour regarder un vidéo, sélectionnez-le. Cliquez ensuite sur le bouton **Lecture**.

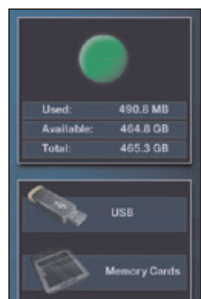


NOTA : Le Media Hub lit les vidéos avec une extension de navigateur. Vous pouvez télécharger et installer le lecteur vidéo de votre choix pour permettre la lecture depuis l'utilitaire Media Browser. Prenez note que les lecteurs vidéo ne permettent pas nécessairement de lire tous les types de fichiers vidéo. Si un fichier vidéo ne peut être lu par votre lecteur, vous pouvez chercher un autre lecteur sur Internet. (assurez-vous de télécharger la plus récente version). QuickTime, VLC et Windows Media Player sont des lecteurs vidéo prenant en charge plusieurs types de fichiers.

Pour en savoir davantage sur la prise en charge des différents formats de fichiers vidéo, consultez le site <http://www.linksysbycisco.com/support>.

Espace disque

L'espace disque utilisé, libre et total du Media Hub est affiché.



Media Browser > Disk Space, USB, Memory Cards

USB

La page *Media Browser* affiche le nombre de périphériques de stockage USB connectés directement au Media Hub. Vous pouvez connecter en tout temps des périphériques de stockage USB dans les ports USB. Tous les dossiers et les fichiers stockés sur ces périphériques sont disponibles tant que les périphériques USB sont connectés au Media Hub.



NOTA : La détection d'un nouveau périphérique USB ou d'une nouvelle carte mémoire peut prendre jusqu'à une minute.

Double-cliquez sur l'icône USB pour accéder aux données d'état ou importer des fichiers médias. La page *Devices* (périphériques) s'affiche. Reportez-vous à la section **Périphériques**, page 20.



NOTA : Pour retirer un périphérique de stockage USB qui est connecté au Media Hub, utilisez l'option d'éjection de la page *Devices* avant de le retirer physiquement; autrement, le périphérique de stockage pourrait sembler présent après avoir été retiré physiquement (ce qui crée un problème de présence fantôme).

Cartes mémoire

Seul le Media Hub à écran ACL (série NMH400) prend en charge la connexion directe des cartes mémoire.

La page *Media Browser* affiche le nombre de cartes mémoire connectées directement au Media Hub. Tous les dossiers et les fichiers stockés sur ces cartes sont disponibles tant que les cartes mémoire sont insérées dans le Media Hub.

Double-cliquez sur l'icône de la carte mémoire pour accéder aux données d'état ou importer des fichiers médias. Une boîte de dialogue apparaît. Reportez-vous à la section **Périphériques**, page 20.

Périphériques

L'espace disque utilisé, libre et total du périphérique sélectionné est affiché.



Périphériques

Import Media (importer les fichiers médias) Cliquez sur cette option pour copier les fichiers médias du périphérique sur le Media Hub.



Importation...

Lorsque l'importation est terminée, cliquez sur **OK**.

Eject (éjecter) L'option d'éjection prépare le Media Hub pour le retrait en toute sécurité du périphérique sélectionné. Avant de retirer physiquement le périphérique, cliquez sur cette option. (Il est fortement recommandé d'utiliser l'option d'éjection pour effectuer correctement le retrait des périphériques de stockage USB.)

Cancel (annuler) Pour annuler une fonction ou quitter la page *Devices*, cliquez sur cette option.

Autres périphériques

Cliquez sur la **flèche gauche** ou **droite** pour faire défiler les autres périphériques.

Cancel Cliquez sur cette option pour quitter la page *Devices*.

Rechercher

Entrez le mot-clé et cliquez sur la **loupe**. La page *Search Results* (résultats de la recherche) s'affiche.



Résultats de la recherche

Utilisation des résultats de la recherche

Search results for (Résultats de la recherche pour) Le mot-clé est affiché.

Les résultats de la recherche sont indiqués dans un tableau avec les options et renseignements suivants :

Add to Playlist (ajouter à la liste de lecture) Cliquez sur le bouton **Ajouter à la liste de lecture** pour ajouter un album ou une chanson à la liste de lecture. (Option offerte uniquement pour la musique.)

Play in External Application (lire avec une application externe) Cliquez sur le bouton **Lire avec une application externe** pour utiliser le lecteur externe de l'ordinateur. (Option offerte uniquement pour les chansons et les vidéos.)

View Photo (afficher la photo) Cliquez sur le bouton **Afficher la photo** pour utiliser le visualiseur intégré du Media Hub. (Option offerte uniquement pour les photos.)

Play (lecture) Cliquez sur le bouton **Lecture** pour utiliser le lecteur intégré du Media Hub ou pour lancer un diaporama.

Thumbnail (vignette) Une vignette de la photo ou une image connexe est affichée.

Name/Title (Nom/Titre) Le nom du fichier est affiché.

Type Le type de fichier est affiché.

Date La date du dernier enregistrement du fichier est affichée.

Size (taille) La taille du fichier est affichée.

Info Des données descriptives sont affichées.

La recherche initiale inclut automatiquement des fichiers de musique, de photos et de vidéos.

Navigation

Quatre icônes sont affichés en haut de la page.

Home (accueil) Cliquez sur l'icône **Accueil** pour retourner à la page *Media Browser* en tout temps.

Musique Cliquez sur l'icône **Musique** pour afficher vos fichiers de musique.

Photos Cliquez sur l'icône **Photos** pour afficher vos fichiers photo.

Vidéos Cliquez sur l'icône **Videos** pour afficher vos fichiers vidéo.

File Browser Cliquez sur l'icône **File Browser** pour accéder au répertoire de dossiers du Media Hub et gérer vos fichiers médias.

Centre de messages

Le Media Hub utilise le Centre de messages pour vous faire savoir qu'un nouveau microcode est disponible ou que d'autres changements ont été effectués.

new messages/# total messages (nb de nouveaux messages/nb total de messages) Le nombre de nouveaux messages et le nombre total de messages sont affichés.

Show : All, New ou Read (afficher : tous, nouveaux ou lus) Pour afficher tous les messages, sélectionnez **All**. Pour afficher uniquement les nouveaux messages, sélectionnez **New**. Pour afficher uniquement les messages lus, sélectionnez **Read**.

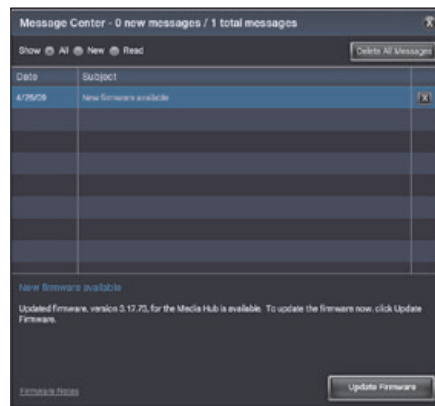
Delete All Messages (supprimer tous les messages) Pour supprimer tous les messages, cliquez sur cette option.

Date La date du message est affichée.

Subject (objet) L'objet du message est affiché.

Pour lire un message, sélectionnez-le. Le message est affiché sous la liste.

Pour supprimer un message, cliquez sur le bouton **X**.



Centre de messages

Cliquez sur le bouton **X** dans le coin supérieur droit pour quitter la page du *Centre de messages*.

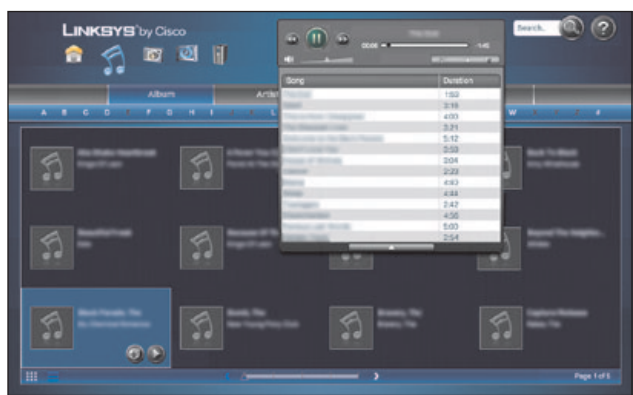
Musique

Lorsque vous cliquez sur l'option Music, la page *Music* s'affiche. Affichez vos fichiers de musique par catégorie :

- Album
- Artiste
- Récent
- Chanson

Les vignettes s'affichent automatiquement. Le nombre de pages est indiqué en bas à droite. Utilisez le curseur pour passer d'une page à l'autre.

Pour obtenir une liste détaillée, cliquez sur le bouton **Présentation par liste** en bas à gauche.



Musique > Album (présentation par vignettes)

Lorsque vous affichez une catégorie de musique, vous pouvez sélectionner l'album ou la chanson voulue.

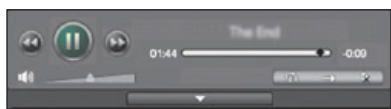
Ajouter à la liste de lecture Cliquez sur le bouton **Ajouter à la liste de lecture** pour ajouter un album ou une chanson à la liste de lecture.

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour écouter la musique.



NOTA : Le lecteur audio intégré du Media Hub ne prend en charge que les formats audio mp3, wma et m4a. Les autres fichiers s'ouvrent dans le lecteur par défaut pour les extensions de fichiers spécifiques.

Une nouvelle page s'ouvre avec le nom de la chanson affiché.



Musique > Lecture

- **Précédent** Cliquez sur le bouton **Précédent** pour passer à la chanson précédente dans la liste de lecture.
- **Pause/lecture** Cliquez sur ce bouton pour interrompre la chanson. Cliquez à nouveau pour reprendre la lecture.

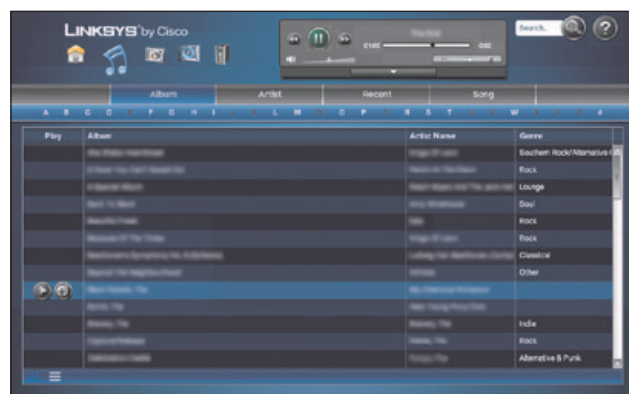
- **Suivant** Cliquez sur le bouton **Suivant** pour passer à la chanson suivante dans le liste de lecture.
- **Minuterie** La minuterie indique la durée de la chanson écoutée et le temps restant.
- **Volume** Cliquez sur l'icône **Haut-parleur** pour couper le son. Cliquez à nouveau pour rétablir le son. Pour régler le volume, utilisez le curseur de volume.
- **Liste de lecture aléatoire** Cliquez sur le bouton **Liste de lecture aléatoire** pour activer la lecture aléatoire des chansons dans la liste de lecture.
- **Répéter la liste de lecture** Cliquez sur le bouton **Répéter la liste de lecture** pour répéter les chansons de la liste de lecture en boucle continue.
- **Effacer la liste de lecture** Cliquez sur le bouton **Effacer la liste de lecture** pour effacer toutes les chansons de la liste de lecture.

Pour afficher la liste de lecture, cliquez sur la flèche vers le **bas**. Le titre et la durée de chaque chanson sont affichés. Pour réduire la liste de lecture, cliquez sur la flèche vers le **haut**.

Cliquez sur l'icône **Accueil** pour retourner à la page *Media Browser* en tout temps. Pour passer aux photos, cliquez sur l'icône **Photos**. Pour passer aux vidéos, cliquez sur l'icône **Vidéos**. Pour accéder au répertoire des dossiers du Media Hub et gérer vos fichiers médias, cliquez sur l'icône **File Browser**.

Album

L'alphabet est affiché en haut de la page. Cliquez sur la première lettre du nom de l'album à écouter.



Musique > Album (présentation par liste)

Présentation par vignettes

Chaque album affiche son nom et le nom de l'artiste.

Ajouter à la liste de lecture Cliquez sur le bouton **Ajouter à la liste de lecture** pour ajouter un album à la liste de lecture.

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour écouter la musique.

Présentation par liste

Les albums sont indiqués dans un tableau avec les options et renseignements suivants :

Ajouter à la liste de lecture Cliquez sur le bouton **Ajouter à la liste de lecture** pour ajouter un album à la liste de lecture.

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour écouter la musique.

Album Le nom de l'album est affiché.

Artist Name Le nom de l'artiste est affiché.

Genre Le genre de la chanson est affiché.

Pour en savoir davantage sur un album, double-cliquez sur sa vignette ou son nom (présentation par liste).



Musique > Gros plan de l'album (présentation par pistes)

Gros plan de l'album

Les noms de l'album et de l'artiste sont affichés.

Play Entire Album (Lire l'album entier) Cliquez sur le bouton **Lecture** pour écouter toutes les chansons.

Ajouter à la liste de lecture Cliquez sur le bouton **Ajouter à la liste de lecture** pour ajouter un album à la liste de lecture.

Les pistes sont indiquées en ordre.

Ajouter à la liste de lecture Cliquez sur le bouton **Ajouter à la liste de lecture** pour ajouter une chanson à la liste de lecture.

Lire avec une application externe Cliquez sur le bouton **Lire avec une application externe** pour écouter de la musique avec un lecteur externe. (Le lecteur externe est le lecteur audio par défaut de votre ordinateur.)

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour écouter la musique avec le lecteur intégré du Media Hub.

Le numéro de piste est affiché. Cliquez sur la flèche vers le **haut** ou vers le **bas** pour modifier l'ordre ascendant ou descendant.

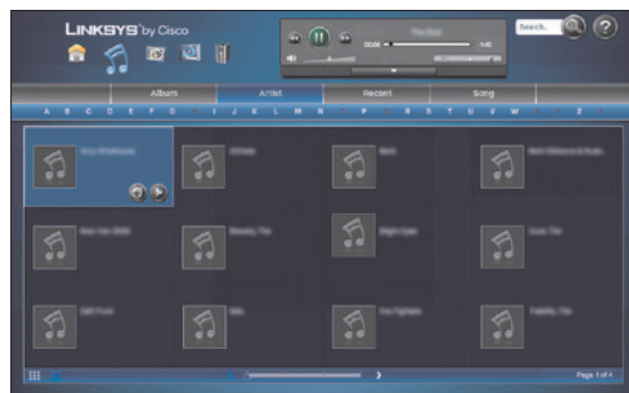
Song Le titre de la chanson est affiché.

Duration La durée de la chanson est affichée.

Cliquez sur **Back** pour revenir à la page *Album*.

Artiste

L'alphabet est affiché en haut de la page. Cliquez sur la première lettre du nom de l'artiste voulu.



Musique > Artist (présentation par vignettes)

Présentation par vignettes

Chaque artiste affiche la vignette d'un album et un nom d'artiste.

Ajouter à la liste de lecture Cliquez sur le bouton **Ajouter à la liste de lecture** pour ajouter un artiste à la liste de lecture.

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour écouter la musique.

Présentation par liste

Les artistes sont indiqués dans un tableau avec les options et renseignements suivants :

Ajouter à la liste de lecture Cliquez sur le bouton **Ajouter à la liste de lecture** pour ajouter un artiste à la liste de lecture.

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour écouter la musique.

Artist Name Le nom de l'artiste est affiché.

Récent

Les fichiers les plus récents s'affichent en ordre décroissant.



Musique > Album (présentation par liste)

Présentation par vignettes

Chaque chanson indique son titre, le nom de l'artiste et le nom de l'album.

Ajouter à la liste de lecture Cliquez sur le bouton **Ajouter à la liste de lecture** pour ajouter une chanson à la liste de lecture.

Lire avec une application externe Cliquez sur le bouton **Lire avec une application externe** pour écouter de la musique avec un lecteur externe. (Le lecteur externe est le lecteur audio par défaut de votre ordinateur.)

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour écouter la musique.

Présentation par liste

Les chansons sont indiquées dans un tableau avec les options et renseignements suivants :

Ajouter à la liste de lecture Cliquez sur le bouton **Ajouter à la liste de lecture** pour ajouter une chanson à la liste de lecture.

Lire avec une application externe Cliquez sur le bouton **Lire avec une application externe** pour écouter de la musique avec un lecteur externe. (Le lecteur externe est le lecteur audio par défaut de votre ordinateur.)

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour écouter la musique avec le lecteur intégré du Media Hub.

Song Le titre de la chanson est affiché.

Album Le nom de l'album est affiché.

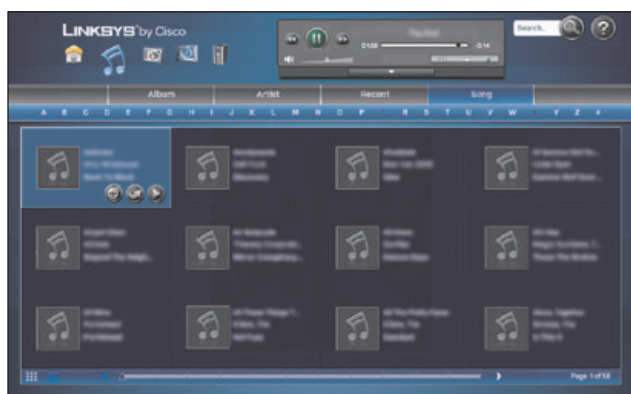
Artist Name Le nom de l'artiste est affiché.

Genre Le genre de la chanson est affiché.

Duration La durée de la chanson est affichée.

Chanson

L'alphabet est affiché en haut de la page. Cliquez sur la première lettre du nom de la chanson voulue.



Musique > Song (présentation par vignettes)

Présentation par vignettes

Chaque chanson indique son titre, le nom de l'artiste et le nom de l'album.

Ajouter à la liste de lecture Cliquez sur le bouton **Ajouter à la liste de lecture** pour ajouter une chanson à la liste de lecture.

Lire avec une application externe Cliquez sur le bouton **Lire avec une application externe** pour écouter de la musique avec un lecteur externe. (Le lecteur externe est le lecteur audio par défaut de votre ordinateur.)

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour écouter la musique.

Présentation par liste

Les chansons sont indiquées dans un tableau avec les options et renseignements suivants :

Ajouter à la liste de lecture Cliquez sur le bouton **Ajouter à la liste de lecture** pour ajouter une chanson à la liste de lecture.

Lire avec une application externe Cliquez sur le bouton **Lire avec une application externe** pour écouter de la musique avec un lecteur externe. (Le lecteur externe est le lecteur audio par défaut de votre ordinateur.)

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour écouter la musique avec le lecteur intégré du Media Hub.

Song Le titre de la chanson est affiché.

Album Le nom de l'album est affiché.

Artist Name Le nom de l'artiste est affiché.

Genre Le genre de la chanson est affiché.

Duration La durée de la chanson est affichée.

Loc L'emplacement de la chanson est affiché.

Photos

Lorsque vous cliquez sur l'option Photos, la page *Photos* s'affiche. Affichez vos fichiers de photos par catégorie :

- Album
- Date
- Nom
- Récent

Les vignettes s'affichent automatiquement. Le nombre de pages est indiqué en bas à droite. Utilisez le curseur pour passer d'une page à l'autre.

Pour obtenir une liste détaillée, cliquez sur le bouton **Présentation par liste** en bas à gauche.



Photos > Album (présentation par vignettes)

Lorsque vous affichez une catégorie de photos, vous pouvez sélectionner l'album ou le fichier de photos voulu.



NOTA : Le visualiseur intégré du Media Hub prend en charge le format jpeg. Les autres fichiers s'ouvrent dans le visualiseur par défaut pour les extensions de fichiers spécifiques.

Dans la plupart des cas, vous avez deux options : Afficher la photo et Lecture.

Afficher la photo Cliquez sur le bouton **Afficher la photo** pour afficher une photo.



Photos > Afficher la photo

Une nouvelle page s'ouvre. Le nom de la photo est affichée. Les options sont indiquées au bas de la page.

- **Page précédente** Cliquez sur le bouton **Page précédente** (flèche gauche) pour afficher la photo précédente.
- **Lecture** Cliquez sur le bouton **Lecture** pour lancer un diaporama.
- **Page suivante** Cliquez sur le bouton **Page suivante** (flèche droite) pour afficher la photo suivante.

Cliquez sur le bouton **X** pour quitter la page.

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour lancer un diaporama.

Le diaporama commence automatiquement. Cliquez sur la page pour afficher les vignettes et les options en haut de la page. Déplacez le curseur sur une photo pour afficher une

plus grande vignette, ou cliquez sur une photo pour l'afficher dans votre navigateur Web.



Photos > Diaporama

Les options sont indiquées en haut de la page et décrites en dessous à partir de la gauche.

- **Page précédente** Cliquez sur le bouton **Page précédente** (flèche gauche) pour afficher la page de photos précédente.
- **Défilement à gauche** Cliquez sur le bouton de **défilement à gauche** (crochet) pour faire défiler les photos vers la gauche.
- **Défilement à droite** Cliquez sur le bouton de **défilement à droite** (crochet) pour faire défiler les photos vers la droite.
- **Page suivante** Cliquez sur le bouton **Page suivante** (flèche droite) pour afficher la page de photos suivante.
- **Barre coulissante** Cliquez sur la **barre coulissante** et déplacez-la pour modifier la durée de la présentation; sélectionnez un délai de **2, 5, 10, 30** ou **60 secondes**.
- **Pause/lecture** Cliquez sur le bouton pour mettre en pause une photo affichée. Cliquez à nouveau pour reprendre le diaporama.
- **Plein écran** Cliquez sur le bouton **Plein écran** pour afficher le diaporama en page entière. Cliquez à nouveau sur ce bouton ou appuyez sur la touche **Échapp.** pour quitter le mode Plein écran.
- **Transitions** Sélectionnez **Transitions** pour activer l'effet de transition entre les photos.
- **Fermer le diaporama** Cliquez sur le bouton **Fermer le diaporama** (X) pour retourner à la page *Photos*.

Si les options disparaissent, cliquez n'importe où sur la page pour les faire réapparaître.

Cliquez sur l'icône **Accueil** pour retourner à la page *Media Browser* en tout temps. Pour passer au mode musique, cliquez sur l'icône **Musique**. Pour passer aux vidéos, cliquez sur l'icône **Vidéos**. Pour accéder au répertoire des dossiers du Media Hub et gérer vos fichiers médias, cliquez sur l'icône **File Browser**.

Album

L'alphabet est affiché en haut de la page. Cliquez sur la première lettre du nom de l'album à écouter.



Photos > Album (présentation par vignettes)

Présentation par vignettes

Chaque album affiche son nom et la date.

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour lancer un diaporama.

Présentation par liste

Les albums sont indiqués dans un tableau avec les options et renseignements suivants :

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour lancer un diaporama.

Photo-Album Le nom de l'album de photos est affiché.

Pour en savoir davantage sur un album, double-cliquez sur sa vignette ou son nom (présentation par liste).



Photos > Gros plan de l'album (présentation par liste)

Gros plan de l'album

Les photos sont présentées dans l'ordre alphabétique.

Présentation par vignettes

Chaque photo affiche sa date, son nom et le nom de l'album.

Afficher la photo Cliquez sur le bouton **Afficher la photo** pour afficher la photo.

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour lancer un diaporama.

Les photos sont présentées dans l'ordre alphabétique.

Présentation par liste

Les photos sont présentées dans un tableau avec les options et renseignements suivants :

Afficher la photo Cliquez sur le bouton **Afficher la photo** pour afficher la photo.

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour lancer un diaporama.

Date La date du dernier enregistrement de la photo est affichée.

Photo Le nom de la photo est affiché.

Photo-Album Le nom de l'album de photos est affiché.

Size La taille du fichier est affichée.

Dimension Les dimensions en pixels (largeur x hauteur) de la photo sont affichées.

Loc L'emplacement de la photo est affiché.

Cliquez sur **Back** pour revenir à la page *Album*.

Date

Les mois sont affichés en haut de la page. Cliquez sur le mois voulu. Sélectionnez l'année voulue dans le menu déroulant, à la droite des mois du calendrier.



Photos > Date (présentation par liste)

Présentation par vignettes

Chaque photo affiche sa date, son nom et le nom de l'album.

Afficher la photo Cliquez sur le bouton **Afficher la photo** pour afficher la photo.

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour lancer un diaporama.

Présentation par liste

Les photos sont présentées dans un tableau avec les options et renseignements suivants :

Afficher la photo Cliquez sur le bouton **Afficher la photo** pour afficher la photo.

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour lancer un diaporama.

Date La date du dernier enregistrement de la photo est affichée.

Photo Le nom de la photo est affiché.

Photo-Album Le nom de l'album de photos est affiché.

Size La taille du fichier est affichée.

Dimension Les dimensions en pixels (largeur x hauteur) de la photo sont affichées.

Loc L'emplacement de la photo est affiché.

Nom

L'alphabet est affiché en haut de la page. Cliquez sur la première lettre du nom de la photo voulue.



Photos > Name (présentation par liste)

Présentation par vignettes

Chaque photo affiche sa date, son nom et le nom de l'album.

Afficher la photo Cliquez sur le bouton **Afficher la photo** pour afficher la photo.

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour lancer un diaporama.

Présentation par liste

Les photos sont indiquées dans un tableau avec les options et renseignements suivants :

Afficher la photo Cliquez sur le bouton **Afficher la photo** pour afficher la photo.

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour lancer un diaporama.

Date La date du dernier enregistrement de la photo est affichée.

Photo Le nom de la photo est affiché.

Photo-Album Le nom de l'album de photos est affiché.

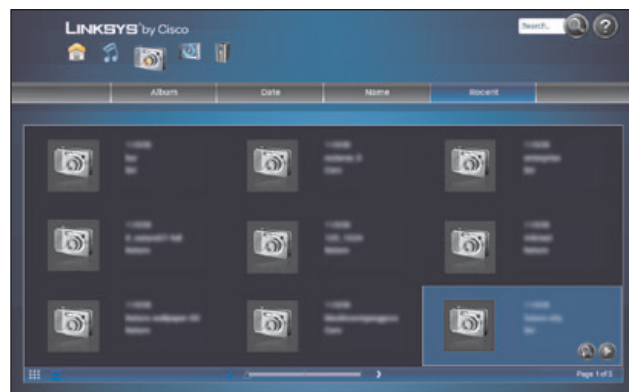
Size La taille du fichier est affichée.

Dimension Les dimensions en pixels (largeur x hauteur) de la photo sont affichées.

Loc L'emplacement de la photo est affiché.

Récents

Les fichiers les plus récents s'affichent en ordre décroissant.



Photos > Recent (présentation par vignettes)

Présentation par vignettes

Chaque photo affiche sa date, son nom et le nom de l'album.

Afficher la photo Cliquez sur le bouton **Afficher la photo** pour afficher la photo.

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour lancer un diaporama.

Présentation par liste

Les photos sont indiquées dans un tableau avec les options et renseignements suivants :

Afficher la photo Cliquez sur le bouton **Afficher la photo** pour afficher la photo.

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour lancer un diaporama.

Date La date du dernier enregistrement de la photo est affichée.

Photo Le nom de la photo est affiché.

Photo-Album Le nom de l'album de photos est affiché.

Size La taille du fichier est affichée.

Dimension Les dimensions en pixels (largeur x hauteur) de la photo sont affichées.

Vidéos

Lorsque vous cliquez sur l'option Videos, la page *Videos* s'affiche. Affichez vos fichiers vidéo par catégorie :

- Nom
- Récent

Les vignettes s'affichent automatiquement. Cliquez sur le bouton **Présentation par liste**  au bas de la page pour obtenir une liste détaillée.



Vidéos > Nom (présentation par vignettes)

Dans une catégorie de vidéos, sélectionnez le fichier vidéo voulu.

Lire avec une application externe Cliquez sur le bouton **Lire avec une application externe** pour présenter le vidéo avec un lecteur externe. (Le lecteur externe est le lecteur vidéo par défaut de votre ordinateur.)

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour présenter un vidéo.



NOTA : Le Media Hub lit les vidéos avec une extension de navigateur. Vous pouvez télécharger et installer le lecteur vidéo de votre choix pour permettre la lecture depuis l'utilitaire Media Browser. Prenez note que les lecteurs vidéo ne permettent pas nécessairement de lire tous les types de fichiers vidéo. Si un fichier vidéo ne peut être lu par votre lecteur, vous pouvez chercher un autre lecteur sur Internet. (assurez-vous de télécharger la plus récente version). QuickTime, VLC et Windows Media Player sont des lecteurs vidéo prenant en charge plusieurs types de fichiers.

Pour en savoir davantage sur la prise en charge des différents formats de fichiers vidéo, consultez le site <http://www.linksysbycisco.com/support>.

Une nouvelle page s'ouvre. Le nom du vidéo est affiché. Les options sont indiquées au bas de la page.

- **Barre coulissante** Utilisez le curseur pour avancer ou reculer le vidéo.

- **Volume** Cliquez sur l'icône **Haut-parleur** pour couper le son. Cliquez à nouveau pour rétablir le son. Pour régler le volume, utilisez le curseur de volume.

- **Pause/lecture** Cliquez sur ce bouton pour interrompre le vidéo. Cliquez à nouveau pour reprendre la lecture.

- **Arrêt** Cliquez sur le bouton **Arrêt** pour arrêter le vidéo.

Cliquez sur le bouton **X** pour quitter la page.

Cliquez sur l'icône **Accueil** pour retourner à la page *Media Browser* en tout temps. Pour passer au mode musique, cliquez sur l'icône **Musique**. Pour passer aux photos, cliquez sur l'icône **Photos**. Pour accéder au répertoire des dossiers du Media Hub et gérer vos fichiers médias, cliquez sur l'icône **File Browser**.

Nom

L'alphabet est affiché en haut de la page. Cliquez sur la première lettre du nom du vidéo voulu.



Vidéos > Name (présentation par liste)

Présentation par vignettes

Chaque vidéo affiche son titre, sa durée et sa taille.

Lire avec une application externe Cliquez sur le bouton **Lire avec une application externe** pour présenter le vidéo avec un lecteur externe. (Le lecteur externe est le lecteur vidéo par défaut de votre ordinateur.)

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour présenter un vidéo.

Présentation par liste

Les vidéos sont indiqués dans un tableau avec les options et renseignements suivants :

Lire avec une application externe Cliquez sur le bouton **Lire avec une application externe** pour présenter le vidéo avec un lecteur externe. (Le lecteur externe est le lecteur vidéo par défaut de votre ordinateur.)

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour présenter un vidéo avec le lecteur intégré du Media Hub.

Video Le nom du vidéo est affiché.

Type Le type du vidéo est affiché.

Date La date du dernier enregistrement du vidéo est affichée.

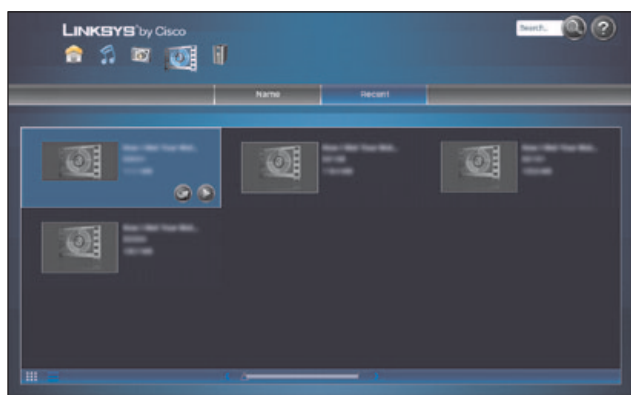
Size La taille du fichier est affichée.

Duration La durée du vidéo est affichée.

Loc L'emplacement du vidéo est affiché.

Récent

Les fichiers les plus récents s'affichent en ordre décroissant.



Vidéos > Recent (présentation par vignettes)

Présentation par vignettes

Chaque vidéo affiche son titre, sa durée et sa taille.

Lire avec une application externe Cliquez sur le bouton **Lire avec une application externe** pour présenter le vidéo avec un lecteur externe. (Le lecteur externe est le lecteur vidéo par défaut de votre ordinateur.)

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour présenter un vidéo.

Présentation par liste

Les vidéos sont indiqués dans un tableau avec les options et renseignements suivants :

Lire avec une application externe Cliquez sur le bouton **Lire avec une application externe** pour présenter le vidéo avec un lecteur externe. (Le lecteur externe est le lecteur vidéo par défaut de votre ordinateur.)

Lecture Cliquez sur le bouton **Lecture** pour présenter un vidéo avec le lecteur intégré du Media Hub.

Video Le nom du vidéo est affiché.

Type Le type du vidéo est affiché.

Date La date du dernier enregistrement du vidéo est affichée.

Size La taille du fichier est affichée.

Duration La durée du vidéo est affichée.

Loc L'emplacement du vidéo est affiché.

Utilitaire File Browser

Utilisez l'option File Browser pour accéder au répertoire de dossiers du Media Hub et gérer vos fichiers médias.



NOTA : L'utilitaire File Browser permet uniquement d'accéder au Media Hub. Pour copier des fichiers de votre ordinateur sur le Media Hub, utilisez l'explorateur Windows ou Finder. Reportez-vous à la section **Fonction Copier-coller, page 8**.

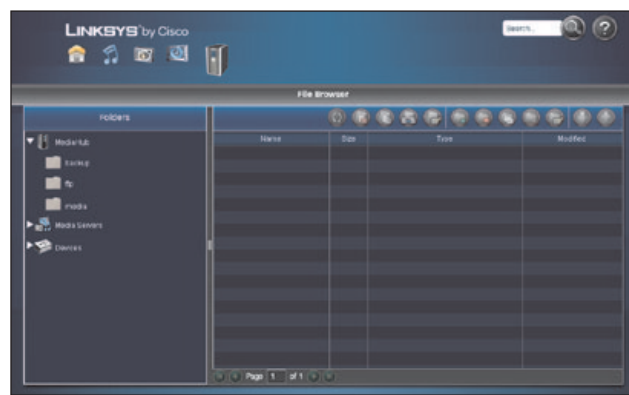
Lorsque vous cliquez sur l'option File Browser, la boîte de vérification du mot de passe s'affiche.



Boîte de vérification du mot de passe

Entrez le mot de passe que vous avez créé lors de l'installation (le mot de passe par défaut est « **admin** »). Cliquez sur **Submit**.

Pour ouvrir le dossier approprié, utilisez l'arborescence de répertoires comme vous le feriez dans l'explorateur Windows ou dans Finder. Lorsque vous placez le pointeur de la souris sur un icône, une info-bulle vous indique sa fonction.



File Browser > Media Hub > Media > Photos

Les fichiers sont indiqués avec le nom, la taille, le type de fichier et la date de modification.

Les options de fichier et de dossier sont indiquées au-dessus de la liste des fichiers.

Les options de page sont indiquées sous la liste des fichiers. Reportez-vous à la section **Options de page, page 32**.



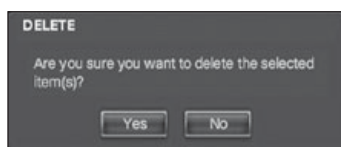
NOTA : Pour retirer un périphérique de stockage USB qui est connecté au Media Hub, utilisez l'option d'éjection de la page *Devices* avant de le retirer physiquement; autrement, le périphérique de stockage pourrait sembler présent après avoir été retiré physiquement (ce qui crée un problème de présence fantôme). Pour obtenir des instructions, reportez-vous à la section **USB, page 20**.

Options de fichier et de dossier

Pour gérer vos fichiers et vos dossiers, utilisez les options suivantes :

Refresh file list Cliquez sur cette option pour actualiser la liste.

Delete File Pour supprimer un fichier, sélectionnez un fichier puis cliquez sur cette option. (Pour sélectionner plusieurs fichiers, utilisez **Ctrl + clic** ou **Maj + clic**.) À la page *Delete* (supprimer), cliquez sur **Yes** (oui) pour supprimer le fichier.

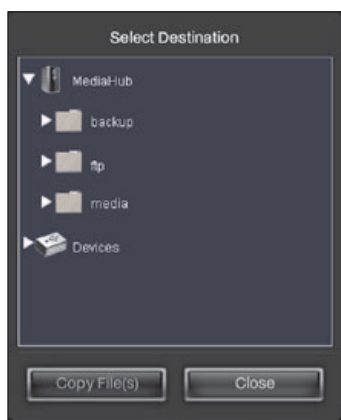


Suppression d'un fichier



NOTA : Lorsque vous supprimez des fichiers, chaque fichier individuel doit avoir une taille maximale de 2 Go et la taille totale des fichiers (supprimés en une seule fois) ne doit pas dépasser 70 Go. Pour supprimer des fichiers d'une plus grande taille, utilisez l'Explorateur Windows, Finder ou un protocole FTP.

Copy File Pour copier un fichier, sélectionnez un fichier et cliquez sur cette option. (Pour sélectionner plusieurs fichiers, utilisez **Ctrl + clic** ou **Maj + clic**.) À la page *Select Destination* (sélectionner la destination), sélectionnez l'endroit où vous voulez copier les fichiers, puis cliquez sur **Copy File(s)** (copier les fichiers).

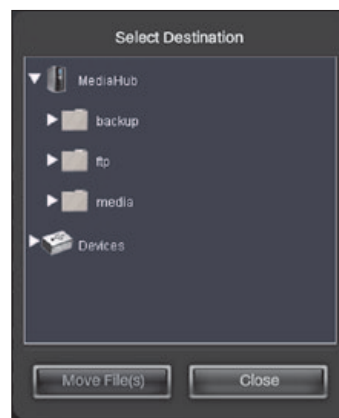


Copier le fichier > Sélectionner la destination



NOTA : Lorsque vous copiez des fichiers, chaque fichier individuel doit avoir une taille maximale de 2 Go et la taille totale des fichiers (copiés en une seule fois) ne doit pas dépasser 3 Go. Pour copier des fichiers d'une plus grande taille, utilisez l'Explorateur Windows, Finder ou un protocole FTP.

Move File Pour déplacer un fichier, sélectionnez un fichier et cliquez sur cette option. (Pour sélectionner plusieurs fichiers, utilisez **Ctrl + clic** ou **Maj + clic**.) À la page *Select Destination* (sélectionner la destination), sélectionnez l'endroit où vous voulez déplacer les fichiers, puis cliquez sur **Move File(s)** (déplacer les fichiers).

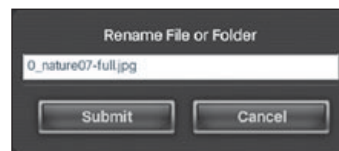


Déplacer le fichier > Sélectionner la destination



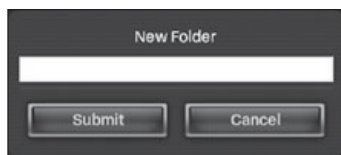
NOTA : Lorsque vous déplacez des fichiers, chaque fichier individuel doit avoir une taille maximale de 2 Go et la taille totale des fichiers (déplacés en une seule fois) ne doit pas dépasser 3 Go. Pour déplacer des fichiers d'une plus grande taille, utilisez l'Explorateur Windows, Finder ou un protocole FTP.

Rename File Pour renommer un fichier, sélectionnez un fichier et cliquez sur cette option. À la page *Rename File or Folder*, entrez le nouveau nom et cliquez sur **Submit**.



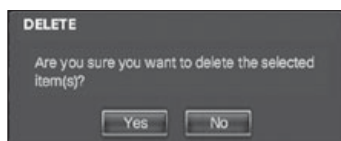
Renommage d'un fichier ou d'un dossier

New Folder Cliquez sur cette option pour créer un nouveau dossier. À la page *New Folder* (nouveau dossier), entrez le nom et cliquez sur **Submit**.



Nouveau dossier

Delete Folder Pour supprimer un dossier, sélectionnez un dossier et cliquez sur cette option. À la page *Delete*, cliquez sur **Yes** pour supprimer le dossier.

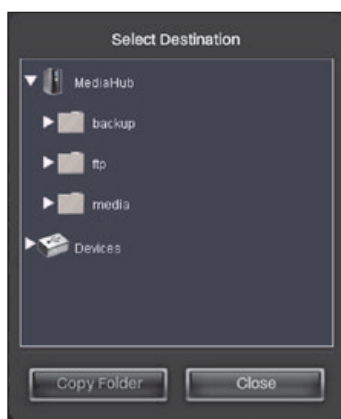


Suppression d'un dossier



NOTA : Lorsque vous supprimez un dossier, sa taille ne doit pas dépasser 70 Go. Pour supprimer des dossiers d'une plus grande taille, utilisez l'Explorateur Windows, Finder ou un protocole FTP.

Copy Folder Pour copier un dossier, sélectionnez un dossier et cliquez sur cette option. À la page *Select Destination* (sélectionner la destination), sélectionnez l'emplacement où vous voulez copier le dossier, puis cliquez sur **Copy Folder** (copier le dossier).

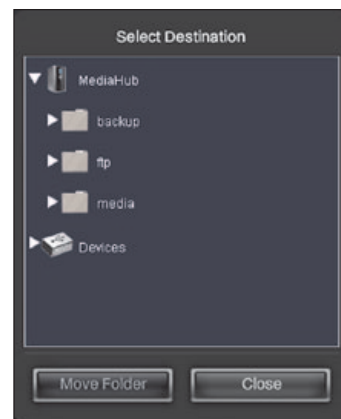


Copier le dossier > Sélectionner la destination



NOTA : Lorsque vous copiez un dossier, sa taille ne doit pas dépasser 3 Go. Pour copier des dossiers d'une plus grande taille, utilisez l'Explorateur Windows, Finder ou un protocole FTP.

Move Folder Pour déplacer un dossier, sélectionnez un dossier et cliquez sur cette option. À la page *Select Destination*, sélectionnez l'emplacement où vous voulez déplacer le dossier, puis cliquez sur **Move Folder** (déplacer le dossier).

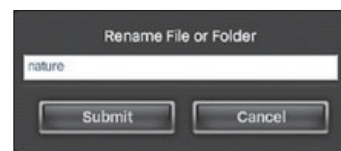


Déplacer le dossier > Sélectionner la destination



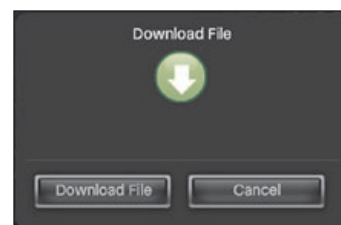
NOTA : Lorsque vous déplacez un dossier, sa taille ne doit pas dépasser 3 Go. Pour déplacer des dossiers d'une plus grande taille, utilisez l'Explorateur Windows, Finder ou un protocole FTP.

Rename Folder Pour renommer un dossier, sélectionnez un dossier et cliquez sur cette option. À la page *Rename File or Folder*, entrez le nouveau nom et cliquez sur **Submit**.



Renommage d'un fichier ou d'un dossier

Download to PC Pour télécharger un fichier sur l'ordinateur, sélectionnez un fichier et cliquez sur cette option. À la page *Download File* (télécharger le fichier), cliquez sur **Download File** (télécharger le fichier).



Télécharger le fichier



NOTA : La page *Download File* (télécharger le fichier) peut être présentée différemment selon votre navigateur Web.

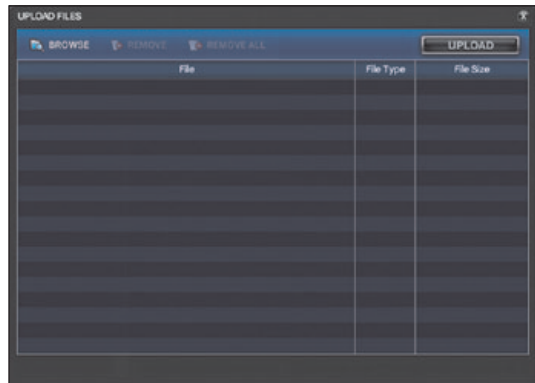
Upload to Media Hub Cliquez sur cette option pour télécharger des fichiers en amont sur le Media Hub. La page *Upload Files* (Télécharger des fichiers en amont) s'affiche.

- **Browse** (Parcourir) Cliquez sur cette option pour sélectionner des fichiers.

- **Remove** (supprimer) Cliquez sur cette option pour supprimer un fichier de la liste de téléchargement en amont.
- **Remove All** (supprimer tout) Cliquez sur cette option pour supprimer tous les fichiers de la liste.

La liste de téléchargement en amont indique le nom, le type et la taille de tous les fichiers.

- **Upload** (télécharger) Cliquez sur cette option pour télécharger des fichiers en amont sur le Media Hub.



Téléchargement en amont sur le Media Hub

Options de page

Pour afficher une autre page de fichiers, utilisez les options suivantes :

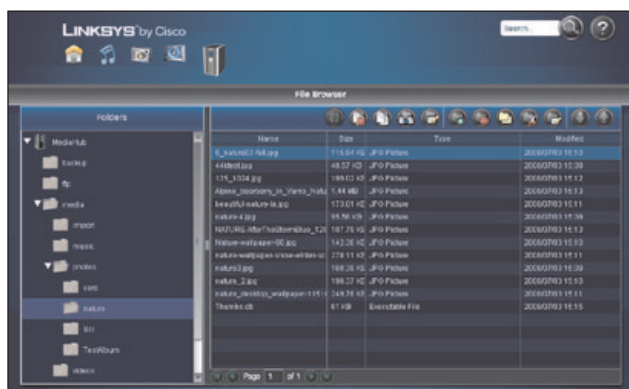
First Page (première page) Cliquez sur cette option pour afficher la première page de fichiers.

Previous Page (page précédente) Cliquez sur cette option pour afficher la page de fichiers précédente.

Page _ of <Total_Pages> (page _ de <pages_totales>) Entrez le numéro de la page à afficher.

Next Page (page suivante) Cliquez sur cette option pour afficher la page de fichiers suivante.

Last Page (dernière page) Cliquez sur cette option pour afficher la dernière page de fichiers.



File Browser > Media Hub > Media > Photos

Chapitre 5 : Utilisation du menu de l'écran ACL

Le présent chapitre décrit les fonctions du menu de l'écran ACL, qui caractérise le Media Hub NMH400. Utilisez le menu de l'écran ACL pour exécuter ce qui suit :

- lancer des sauvegardes d'un ordinateur exécutant le logiciel de sauvegarde (reportez-vous à la section **Le logiciel NTI Shadow, page 37** pour plus de détails);
- sauvegarder ou importer des fichiers d'un périphérique USB ou d'une carte mémoire sur le Media Hub;
- afficher des données d'état pour le Media Hub;



NOTA : Pour connaître l'adresse IP du Media Hub, cliquez sur **Status > Network** (État > Réseau).

- configurer des paramètres d'écran ACL;
- éteindre le Media Hub.



Media Hub à écran ACL (série NMH400)

Navigation dans le menu de l'écran ACL

Utilisez le pavé tactile pour naviguer dans les menus de l'écran ACL. Appuyez sur la flèche ascendante ou descendante pour vous déplacer vers le haut ou vers le bas dans les choix de menu. Appuyez sur la flèche droite pour passer à un niveau de menu inférieur. Appuyez sur la flèche gauche pour passer à un niveau de menu supérieur.

Le bouton OK comprend trois fonctions :

- Pour sélectionner un choix de menu, cliquez sur **OK**.

Media Hub

- Pendant le démarrage du Media Hub, cliquez sur **OK** pour lancer le microcode de sauvegarde du disque dur.
- Pour afficher le menu principal, cliquez sur **OK**.

Accès au menu de l'écran ACL

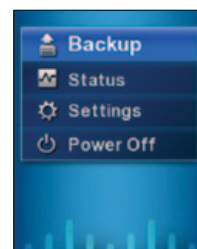
Après la mise sous tension et le démarrage du Media Hub, le menu principal s'affiche et présente les options suivantes :

Backup (Sauvegarde) Sélectionnez cette option pour exécuter les travaux de sauvegarde de l'ordinateur ou du périphérique.

Status (État) Sélectionnez cette option pour afficher l'espace disque, l'utilisation ou les données sur le réseau.

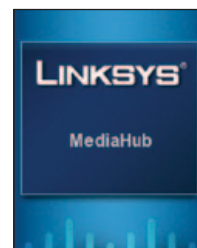
Settings (Paramètres) Sélectionnez cette option pour configurer les paramètres de l'écran de veille ou du rétroéclairage. Vous pouvez également mettre à niveau le microcode du Media Hub.

Power Off (Éteindre) Sélectionnez cette option pour mettre le Media Hub hors tension.



Menu principal

Si l'écran de veille avec le nom convivial est affiché, cliquez sur **OK** pour activer le menu de l'écran ACL.



Écran de veille

Sauvegarde

La page *Backup* vous permet de copier des fichiers de vos ordinateurs ou périphériques sur le Media Hub.

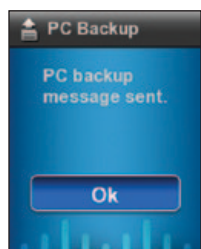


Sauvegarder

PC Backup (Sauvegarde de l'ordinateur) Sélectionnez cette option pour exécuter les travaux de sauvegarde indiqués par le logiciel de sauvegarde de votre ordinateur. (L'ordinateur doit être en marche pour pouvoir exécuter les travaux.)



NOTA : L'option PC Backup ne prend en charge que les logiciels de sauvegarde installés sur des ordinateurs sous Windows.



Sauvegarde de l'ordinateur

Lorsque le Media Hub a envoyé le message de sauvegarde à votre ordinateur, cliquez sur **OK** pour retourner au menu *Backup*.



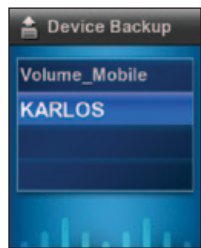
NOTA : L'assistant de configuration installe automatiquement un logiciel de sauvegarde sur votre ordinateur pour exécuter les sauvegardes (sauf si vous choisissez de ne pas l'installer); reportez-vous à la section **Le logiciel NTI Shadow, page 37**. Si vous avez installé le logiciel de sauvegarde, vous pouvez utiliser la fonction de sauvegarde d'ordinateur du Media Hub.

Device Backup (Sauvegarde d'un périphérique) Pour sauvegarder un périphérique connecté directement au Media Hub, sélectionnez **Device Backup**.

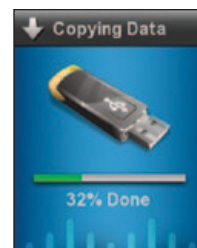


NOTA : Vous pouvez connecter des périphériques de stockage USB directement aux deux modèles de Media Hub. Seul le Media Hub à écran ACL (série NMH400) prend en charge la connexion directe des cartes mémoire.

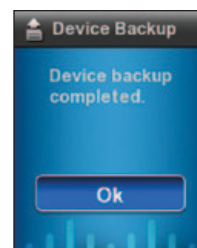
À la page *Device Backup*, sélectionnez le périphérique à sauvegarder.



Sauvegarde d'un périphérique



Copie des données



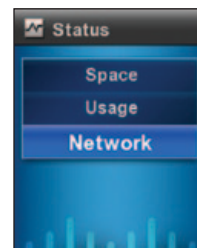
Sauvegarde d'un périphérique

Une fois que tous les fichiers ont été copiés sur le Media Hub, cliquez sur **OK** pour retourner au menu *Backup*.

Les données sont enregistrées dans le dossier media/backup et triées par date de sauvegarde. Reportez-vous à la section **Dossier de sauvegarde, page 11**.

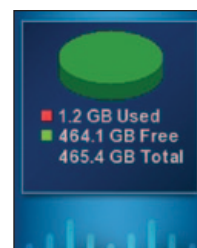
État

La page *Status* permet d'afficher des renseignements sur le Media Hub.



État

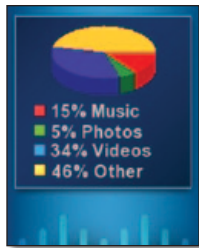
Space (Espace) Sélectionnez cette option pour afficher l'espace disque utilisé, libre et total.



Espace

Appuyez sur la flèche gauche pour retourner au menu *Status*.

Usage (Utilisation) Sélectionnez cette option pour afficher les proportions en pourcentages du Media Hub utilisées pour la musique, les photos, les vidéos et autres médias.



Utilisation

Appuyez sur la flèche gauche pour retourner au menu *Status*.

Network (Réseau) Sélectionnez cette option pour afficher l'état de la connexion Internet, l'état du réseau local (LAN) et l'adresse IP locale du Media Hub.



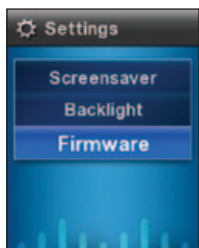
Network (réseau)

- **Internet** L'icône est vert s'il existe une connexion Internet. Il est rouge s'il n'y en a pas.
- **LAN** L'icône est vert s'il existe une connexion au réseau local. Il est rouge s'il n'y en a pas.
- **IP Address** Vous pouvez utiliser l'adresse IP locale du Media Hub pour accéder à son utilitaire Web. Pour en savoir davantage, reportez-vous au **Chapitre 7 : Configuration avancée, page 41**.

Appuyez sur la flèche gauche pour retourner au menu *Status*.

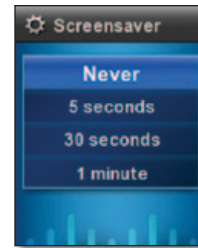
Paramètres

La page *Settings* permet de configurer les paramètres de l'écran ACL. Vous pouvez également mettre à niveau le microcode du Media Hub.



Paramètres

Screensaver Sélectionnez cette option pour configurer le délai d'activation de l'écran de veille.

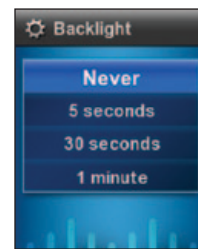


Écran de veille

- **Never** (Jamais) Si vous ne voulez jamais utiliser l'écran de veille, sélectionnez cette option.
- **5 seconds** Si vous voulez que l'écran de veille s'active après cinq secondes d'inactivité de l'écran ACL, sélectionnez cette option.
- **30 seconds** Si vous voulez que l'écran de veille s'active après 30 secondes d'inactivité de l'écran ACL, sélectionnez cette option.
- **1 minute** Si vous voulez que l'écran de veille s'active après une minute d'inactivité de l'écran ACL, sélectionnez cette option.

Appuyez sur la flèche gauche pour retourner au menu *Settings*.

Backlight Sélectionnez cette option pour configurer la durée du rétroéclairage de l'écran ACL.

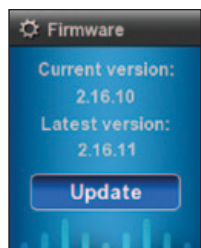


Rétroéclairage

- **Never** Si vous ne voulez jamais utiliser le rétroéclairage, sélectionnez cette option.
- **5 seconds** Si vous voulez que le rétroéclairage dure cinq secondes, sélectionnez cette option.
- **30 seconds** Si vous voulez que le rétroéclairage dure 30 secondes, sélectionnez cette option.
- **1 minute** Si vous voulez que le rétroéclairage dure une minute, sélectionnez cette option.

Appuyez sur la flèche gauche pour retourner au menu *Settings*.

Firmware (Microcode) Sélectionnez cette option pour afficher les numéros de versions du microcode actuel et du microcode le plus récent. Vous pouvez également mettre à niveau le microcode du Media Hub.



Microcode

- **Current version** (Version actuelle) Le numéro de version du microcode actuel s'affiche.
- **Latest version** (Dernière version) Le numéro de version du plus récent microcode disponible s'affiche.
- **Update** Cliquez sur **Update** pour effectuer une mise à niveau vers la plus récente version du microcode.

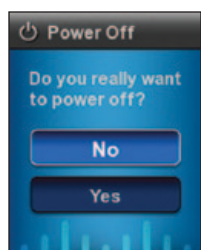


AVERTISSEMENT : Ne redémarrez pas et n'éteignez pas le Media Hub durant la mise à niveau du microcode.

Appuyez sur la flèche gauche pour retourner au menu *Settings*.

Mise hors tension

La page *Power Off* permet d'éteindre le Media Hub depuis le panneau avant.



Mise hors tension

Cliquez sur **Yes** pour confirmer la mise hors tension, ou cliquez sur **No** (non) pour annuler.

Alertes

Le menu de l'écran ACL affiche également des messages d'avertissement. La présente section décrit les messages possibles.

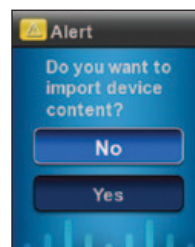
Alerte d'un nouveau périphérique

Un nouveau périphérique est connecté au Media Hub. Cliquez sur **OK**.



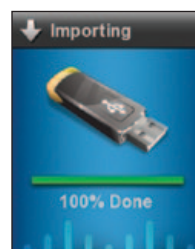
Alerte d'un nouveau périphérique

À la page *Alert*, cliquez sur **Yes** pour copier des fichiers médias du nouveau périphérique sur le Media Hub, ou cliquez sur **No** pour annuler.

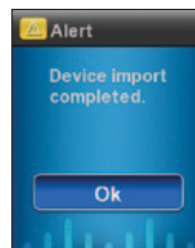


Importation du contenu du périphérique

Si vous avez cliqué sur **Yes**, alors le Media Hub copie les fichiers médias du nouveau périphérique sur le Media Hub.



Importation...



Importation des données terminée

Lorsque les fichiers médias sont copiés, cliquez sur **OK**.

Les données sont enregistrées dans le dossier media/import et triées par date d'importation. Reportez-vous à la section **Dossier de sauvegarde, page 11**.



NOTA : Pour sauvegarder tous les fichiers du nouveau périphérique, reportez-vous à la section **Sauvegarde, page 33**. (L'option Import ne copie que des fichiers médias.)

Vue d'ensemble

(Si vous n'avez pas choisi d'installer le logiciel de sauvegarde, NTI Shadow ne sera pas disponible. Pour installer le logiciel NTI Shadow, exécutez l'assistant de configuration du CD-ROM et cliquez sur **Connect Computers**.)



NOTA: Le présent chapitre s'applique uniquement aux ordinateurs fonctionnant sous Windows sur lesquels le logiciel de sauvegarde est installé.

Le logiciel NTI Shadow

Accès

Cliquez sur **Démarrer** > **Tous les programmes** > **Cisco Media Hub** > **NTI Shadow**.

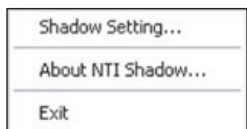
À la première exécution du logiciel NTI Shadow, son icône apparaît dans la zone de notification. Vous pouvez double-cliquer sur cet icône en tout temps pour accéder au logiciel NTI Shadow.



Icône du logiciel NTI Shadow dans la zone de notification

Menu de l'icône dans la zone de notification

Cliquez avec le bouton droit de la souris sur l'icône dans la zone de notification pour afficher les options suivantes :



Menu de l'icône de NTI Shadow

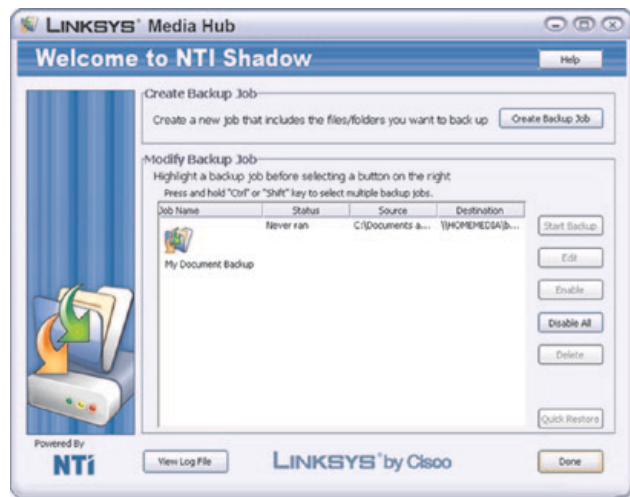
Shadow Setting (Paramètres de NTI Shadow) Cliquez sur cette option pour ouvrir NTI Shadow.

About NTI Shadow Cliquez sur cette option pour afficher le numéro de version du logiciel NTI Shadow.

Exit Cliquez sur cette option pour quitter NTI Shadow.

Menu principal

Le menu principal s'affiche.



Menu principal de NTI Shadow

Création d'un travail de sauvegarde

Créer un travail de sauvegarde Cliquez sur cette option pour créer un travail de sauvegarde. Suivez les instructions fournies dans la section **Création d'un travail de sauvegarde, page 37**.

Édition d'un travail de sauvegarde

Les travaux de sauvegarde y sont énumérés. Les options sont décrites dans la section **Édition d'un travail de sauvegarde**, page 39.

Création d'un travail de sauvegarde

1. Lorsque vous cliquez sur **Créer un travail de sauvegarde**, la page *Sélection des fichiers et des dossiers* s'affiche. Sélectionnez les dossiers et les fichiers à sauvegarder. Cliquez sur **Suivant**.



Création d'un travail de sauvegarde

2. Cliquez sur **Naviguer** pour sélectionner le Media Hub.



Où et quand sauvegarder

3. Cliquez sur **Ordinateur** ou **Poste de travail**. Sélectionnez le Media Hub, puis le dossier voulu. (Le dossier de sauvegarde est recommandé.)

Pour créer un dossier, cliquez sur **Nouveau dossier**. Entrez un nom.

Cliquez sur **OK**.



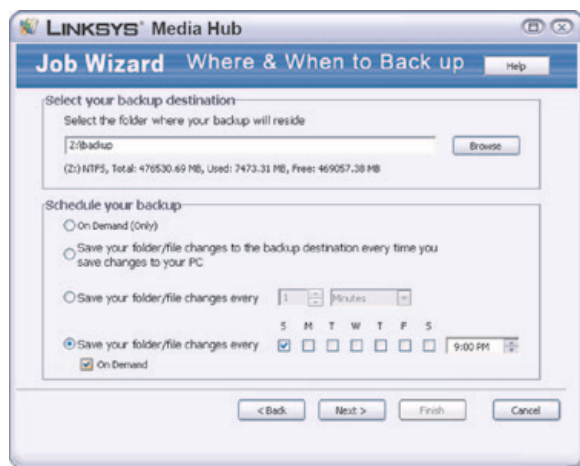
Navigation jusqu'au dossier

4. Sélectionnez une des options de programmation suivantes :

- **Sur demande (seulement)** Sélectionnez cette option pour lancer une sauvegarde manuellement avec le logiciel NTI Shadow ou la fonction de sauvegarde du Media Hub (reportez-vous à la section **Sauvegarde sur demande, page 40** pour plus de détails).
- **Enregistrez vos changements de fichier/dossier à chaque fois** Sélectionnez cette option pour lancer une sauvegarde chaque fois que des changements incrémentiels sont apportés à vos dossiers ou à vos fichiers.
- **Enregistrez vos changements de fichier/dossier tous les X minutes/heures/jours** Sélectionnez cette option pour lancer une sauvegarde après un certain intervalle de temps précisé, en minutes, heures ou jours. Sélectionnez **Sur demande** si vous voulez lancer la sauvegarde avec la fonction de sauvegarde du Media Hub (reportez-vous à la section **Sauvegarde sur demande, page 40** pour plus de détails).

- **Enregistrez vos changements de fichier/dossier à chaque fois** Sélectionnez cette option pour lancer un travail de sauvegarde à un intervalle donné. Sélectionnez **Sur demande** si vous voulez lancer la sauvegarde avec la fonction de sauvegarde du Media Hub (reportez-vous à la section **Sauvegarde sur demande, page 40** pour plus de détails).

Cliquez sur **Suivant**.

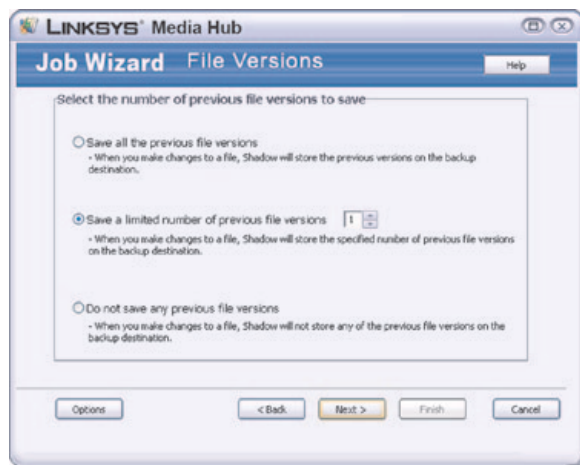


Où et quand sauvegarder

5. Sélectionnez une des options d'enregistrement suivantes :

- **Enregistrer toutes les versions de fichier** Sélectionnez cette option pour enregistrer toutes les versions antérieures.
- **Enregistrer un nombre limité de versions de fichier** Sélectionnez cette option pour enregistrer un nombre donné de versions antérieures.
- **Enregistrer seulement la dernière version du fichier** Sélectionnez cette option pour enregistrer seulement la plus récente version du fichier.

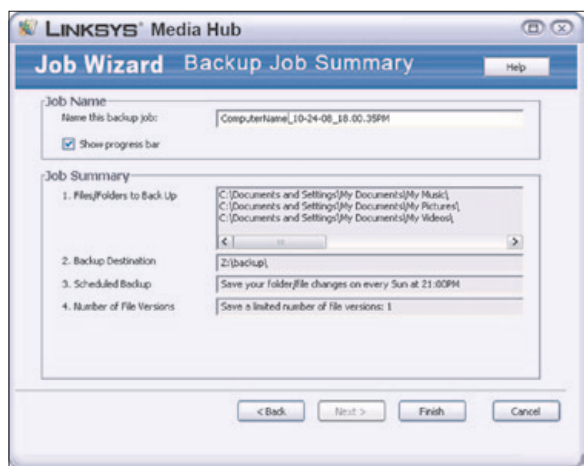
Cliquez sur **Suivant**.



Versions de fichier

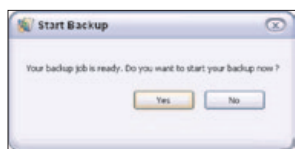
6. Vérifiez les paramètres. Pour modifier les paramètres, cliquez sur **Précédent**.

Si les paramètres sont corrects, cliquez sur **Finir** pour enregistrer le travail de sauvegarde.



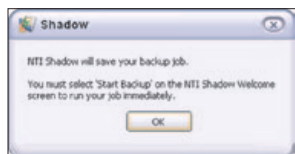
Sommaire du travail de sauvegarde

7. Pour lancer la sauvegarde maintenant, cliquez sur **Oui**. Autrement, cliquez sur **Non**.



Exécution de la sauvegarde

8. NTI Shadow enregistrera votre travail de sauvegarde. Cliquez sur **OK**.



Enregistrement de votre travail de sauvegarde

9. Le nouveau travail de sauvegarde figure maintenant dans la section Édition d'un travail de sauvegarde.



Menu principal de NTI Shadow

Édition d'un travail de sauvegarde

Les travaux de sauvegarde sont énumérés dans cette section.

Travail de sauvegarde par défaut

L'assistant de configuration crée un travail de sauvegarde par défaut pour des fichiers spécifiques du dossier Documents. (Ce dossier est appelé « Users » sous Windows Vista ou « Documents and Settings » sous Windows XP.)

Les extensions de fichiers sont de type : document (.doc, .docx, .xls, .xlsx, .pdf, .ppt, .txt, .htm, etc.) et .pptx.

Ces fichiers sont sauvegardés et triés par date dans le dossier \backup\<ordinateur>\Documents du Media Hub. Vous pouvez modifier le travail de sauvegarde par défaut créé par l'assistant, par exemple, pour y ajouter des dossiers.

Options

Sélectionnez le travail de sauvegarde approprié et cliquez ensuite sur une des options suivantes :

Démarrer la sauvegarde Cliquez sur cette option pour exécuter une sauvegarde.

Éditer Cliquez sur cette option pour modifier les paramètres du travail de sauvegarde sélectionné.

Désactiver Cliquez sur cette option pour désactiver la sauvegarde sélectionnée.

Désactiver tout Cliquez sur cette option pour désactiver toutes les sauvegardes.

Supprimer Cliquez sur cette option pour supprimer un travail de sauvegarde.

Pour quitter le logiciel NTI Shadow, cliquez sur **Terminé**.



NOTA : Pour en savoir davantage sur le logiciel NTI Shadow, cliquez sur **Aide**.

Travaux de sauvegarde

Les options « Sur demande » et « Sauvegarde automatique » sont disponibles.

Avant d'exécuter un travail de sauvegarde, vérifiez ce qui suit :

- L'ordinateur doit être sous tension pour pouvoir exécuter les travaux.
- Le logiciel de sauvegarde doit être installé sur chacun des ordinateurs dont les données doivent être sauvegardées.



NOTA : Les options de sauvegarde du Media Hub ne sont utilisables que sur les ordinateurs fonctionnant sous Windows sur lesquels le logiciel de sauvegarde est installé.

Sauvegarde automatique

Pour les sauvegardes automatiques, utilisez le logiciel de sauvegarde pour créer et établir l'intervalle des sauvegardes. Assurez-vous de définir le Media Hub comme destination de sauvegarde. Reportez-vous à la section **Création d'un travail de sauvegarde**, page 37.

Sauvegarde sur demande

Il existe trois façons de lancer une sauvegarde à l'aide du Media Hub :

- Menu de l'écran ACL (Media Hub NMH400 à écran ACL)
- Bouton Back Up (Media Hub NMH300)
- Utilitaire Web (les deux modèles du Media Hub)

Vous pouvez également utiliser le logiciel de sauvegarde pour lancer une sauvegarde.



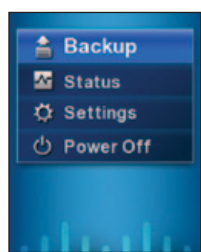
NOTA : Lorsque vous configurez les options de votre travail de sauvegarde à l'aide du logiciel de sauvegarde, veillez à ce que l'option « Sur demande » soit sélectionnée.

Suivez les instructions qui s'appliquent à votre mode de sécurité.

Sauvegarde avec le menu de l'écran ACL

Le menu de l'écran ACL est disponible sur le Media Hub NMH400 à écran ACL.

1. Si l'écran de veille est affiché, cliquez sur le bouton **OK** pour activer le menu de l'écran ACL.
2. Au menu principal, sélectionnez **Backup**.



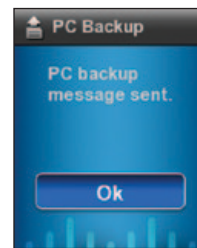
Menu principal

3. Sélectionnez **PC Backup** (sauvegarde de l'ordinateur) pour lancer les sauvegardes spécifiées par le logiciel de sauvegarde de votre ordinateur.



Sauvegarder

4. Lorsque le Media Hub a envoyé le message de sauvegarde à votre ordinateur, cliquez sur **OK** pour retourner au menu *Backup*.



Sauvegarde de l'ordinateur

Bouton Back Up

La page du bouton Back Up est présentée sur le Media Hub NMH300.

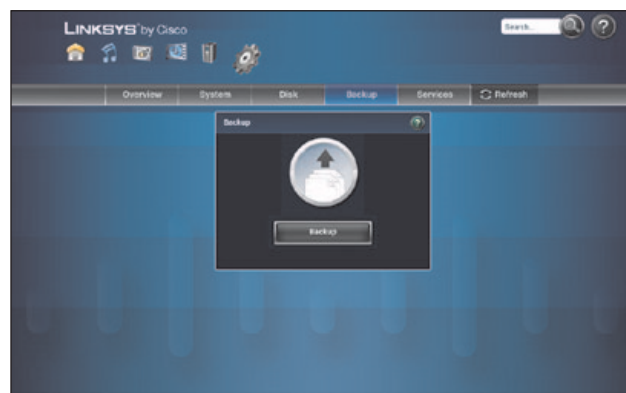
Pour lancer les sauvegardes spécifiées par le logiciel de sauvegarde de votre ordinateur, cliquez sur le bouton **Backup**.



Bouton Back Up

Deux modèles de Media Hub

1. Accédez à l'utilitaire Web du Media Hub. (Reportez-vous au **Chapitre 7 : Configuration avancée**, page 41.)
2. À la page *Media Browser*, cliquez sur **Configuration**.
3. Entrez votre mot de passe, puis cliquez sur **Submit**.
4. Cliquez sur l'onglet **Backup**.
5. Cliquez sur **Backup** pour lancer les sauvegardes spécifiées par le logiciel de sauvegarde de votre ordinateur.



Sauvegarder

Chapitre 7 : Configuration avancée



NOTA : Pour l'installation initiale du routeur, nous recommandons d'utiliser l'assistant de configuration du CD-ROM. Si vous désirez configurer des paramètres avancés, reportez-vous au présent chapitre.

Une fois le Media Hub configuré à l'aide de l'assistant du CD-ROM, il est prêt à être utilisé. Pour modifier les paramètres avancés, servez-vous de l'utilitaire de configuration. Le présent chapitre explique chaque page Web de l'utilitaire et les principales options proposées sur chacune. Vous pouvez accéder à l'utilitaire depuis un navigateur Web sur un ordinateur local connecté votre routeur. (Si vous activez et configurez le service d'accès à distance, vous pouvez utiliser le Media Hub sur Internet. Reportez-vous à la section **Instructions sur l'accès à distance**, page 48.)



NOTA : Si l'utilitaire de configuration de votre Media Hub affiche des options différentes, veuillez mettre à niveau son microcode. Pour en savoir davantage, reportez-vous à la section **Système**, page 42.

Accès à l'utilitaire de configuration

Pour accéder au Media Hub à partir d'un ordinateur utilisant un navigateur Web, double-cliquez sur l'icône du bureau que vous avez créé avec l'assistant de configuration.



Ikône de bureau Media Hub

Vous pouvez également procéder comme suit :

1. Démarrez le navigateur Internet.
2. Windows : Dans le champ *Adresse*, tapez :

http://<nom_convivial>(exemple : **http://mediahub**)
ou
http://<xxx.xxx.xxx.xxx> (exemple : **http://192.168.1.101**)

Appuyer sur **Entrée**.

Mac : Dans votre navigateur Web, tapez :

http://<nom_convivial>.local (exemple : **http://mediahub.local**)
ou
http://<xxx.xxx.xxx.xxx> (exemple : **http://192.168.1.101**)

Appuyez sur **Retour**.



NOTA : Le nom convivial est le nom que vous avez créé lors d'installation. Si vous n'avez pas créé de nom convivial, utilisez le nom par défaut et tapez **http://mediahub** (Windows) ou **http://mediahub.local** (Mac).



NOTA : Dans le cas du Media Hub à écran ACL (série NMH400), recherchez son adresse IP dans le menu de l'écran ACL. Reportez-vous à la section **État**, page 34.

Dans le cas du Media Hub NMH300, recherchez son adresse IP dans l'utilitaire Web. Consultez la documentation du routeur pour plus de détails.

3. Si l'application Adobe Flash Player (version 10 ou ultérieure) n'est pas installée sur l'ordinateur, vous serez invité à le faire. Suivez les instructions affichées. (Accès Internet requis.)
4. La page *Media Browser* de l'utilitaire Web s'affiche. Cliquez sur **Configuration**.

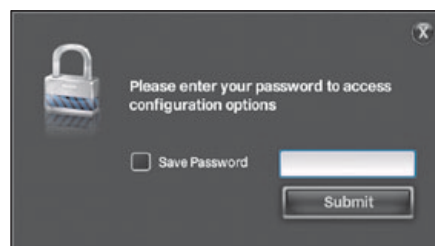


Page Media Browser



NOTA : Pour en savoir davantage sur la page *Media Browser*, reportez-vous au **Chapitre 4 : Utilisation de l'utilitaire Media Browser**, page 18.

5. La boîte de vérification du mot de passe s'affiche. Entrez le mot de passe que vous avez créé lors de l'installation (le mot de passe par défaut est « **admin** »). Cliquez sur **Submit**.



Boîte de vérification du mot de passe

La page *Overview* (Vue d'ensemble) s'affiche.



Vue d'ensemble

Vue d'ensemble

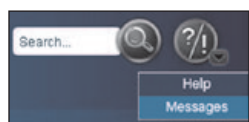
La page *Overview* présente cinq onglets. Pour accéder à la page *System*, *Disk*, *Backup* ou *Services*, cliquez sur l'onglet approprié. Pour retourner à la page *Overview*, cliquez sur l'onglet **Overview**. Pour actualiser les informations, cliquez sur **Refresh**.

La page *Overview* affiche les renseignements sur le Media Hub et les options de configuration.

Search Utilisez cette option pour rechercher vos fichiers par mot-clé. Reportez-vous à la section **Rechercher**, page 21.

? (Guide de l'utilisateur) Pour accéder à la version en ligne du Guide de l'utilisateur, cliquez sur **?** ou sur **Aide** (si cette option est affichée). (Accès Internet requis.)

! (Centre de messages) Pour accéder aux messages d'avis, cliquez sur **Messages**. Si cette option n'est pas affichée, le Centre de messages ne contient pas de message d'avis. Reportez-vous à la section **Centre de messages**, page 21.



Overview > Search, ? (Guide de l'utilisateur), ! (Centre de messages)

Pour retourner à la page *Media Browser* en tout temps, cliquez sur l'icône **Accueil**. Pour passer aux photos, cliquez sur l'icône **Photos**. Pour passer aux vidéos, cliquez sur l'icône **Vidéos**. Pour accéder au répertoire des dossiers du Media Hub et gérer vos fichiers médias, cliquez sur l'icône **File Browser**.

Système

Le nom et l'adresse IP locale du Media Hub sont affichés.

Configure System (Configurer le système) Cliquez sur cette option pour accéder aux paramètres du système. Reportez-vous à la section **Système**, page 42.

Disque

L'espace disque utilisé, libre et total est affiché.

View Details (Afficher les détails) Cliquez sur cette option pour afficher plus de détails. Reportez-vous à la section **Disque**, page 45.

Services

Le Media Hub prend en charge l'accès à distance, le partage de fichiers Windows, le serveur iTunes et le serveur FTP.

Configure Services (Configurer les services) Cliquez sur cette option pour accéder aux paramètres des services. Reportez-vous à la section **Services**, page 47.

Système

Configurer les paramètres du système et du réseau. Vous pouvez mettre à niveau le microcode du Media Hub ou le redémarrer à distance.



Système

Hostname Le nom d'hôte du Media Hub est affiché.

Workgroup Le nom du groupe de travail du Media Hub est affiché.

MAC Address L'adresse MAC du Media Hub est affichée.

Serial Number Le numéro de série du Media Hub est affiché.

Model Le numéro de modèle du Media Hub est affiché.

Firmware Version Le numéro de version du microcode est affiché.

Media Browser Software Version Le numéro de version du logiciel Media Browser est affiché.

Up Time La durée d'exécution du Media Hub est affichée en minutes.

Media Hub Name Le nom du Media Hub est affiché.

Workgroup Le nom du groupe de travail est affiché.

Change Cliquez sur cette option pour changer le nom ou le groupe de travail.

 A dialog box titled "Change System Name". It contains two input fields: "Media Hub Name" with the text "MediaHub" and "Workgroup:" with the text "WORKGROUP". Below the fields are two buttons: "Submit" and "Cancel".

Changer le nom du système

- **Media Hub Name** Entrez le nouveau nom.
 - **Workgroup** Entrez le nouveau nom du groupe de travail.
- Cliquez sur **Submit** pour enregistrer les modifications ou sur **Cancel** pour les annuler.

IP Address L'adresse IP locale du Media Hub est affichée.

Change Cliquez sur cette option pour modifier les paramètres du réseau.

 A dialog box titled "IP/DNS Configuration". It has a checkbox labeled "Enable DHCP" which is checked. Below it are several input fields for network settings: "IP Address:" (192, 168, 1, 102), "Subnet Mask:" (255, 255, 255, 0), "Gateway:" (192, 168, 1, 1), "DNS Server 1:" (171, 70, 168, 183), and "DNS Server 2:" (171, 68, 226, 120). At the bottom are "Submit" and "Cancel" buttons.

Configuration IP/DNS

- **Enable DHCP** Sélectionnez cette option si vous voulez permettre au routeur de votre réseau d'attribuer une adresse IP dynamique au Media Hub. (Cette option est activée par défaut.)

Si vous désactivez la fonction de serveur DHCP, vous devez alors configurer des paramètres réseau statiques :

- **IP Address** Entrez l'adresse IP locale que vous voulez attribuer au Media Hub.



NOTA : Si vous changez l'adresse IP, vous devrez peut-être attribuer une autre lettre de lecteur au Media Hub. Exécutez l'assistant de configuration du CD-ROM (cliquez sur **Connect Computers**) ou reportez-vous à la section Aide de Windows pour savoir comment attribuer une lettre de lecteur au Media Hub.

- **Subnet Mask** Entrez le masque de sous-réseau du Media Hub.
- **Gateway** Entrez l'adresse IP de la passerelle.

- **DNS Server 1** Entrez l'adresse IP du serveur DNS.
- **DNS Server 2** Entrez l'adresse IP du serveur DNS de secours.

Cliquez sur **Submit** pour enregistrer les modifications ou sur **Cancel** pour les annuler.

Password L'accès administrateur au Media Hub requiert un mot de passe car il donne un accès complet à l'utilitaire de configuration et à l'explorateur de fichiers. Le mot de passe doit compter de 1 à 32 caractères et contenir uniquement des lettres, des chiffres et des signes de ponctuation (n'utilisez pas d'espaces).

Change Cliquez sur cette option pour changer le mot de passe.

 A dialog box titled "Password". It contains three input fields: "Current Password:", "New Password:", and "Confirm Password:". Below the fields are "Submit" and "Cancel" buttons.

Changer le mot de passe

- **Current Password** Entrez le mot de passe actuel.
- **New Password** Entrez le nouveau mot de passe.
- **Confirm New Password** Entrez encore une fois le nouveau mot de passe pour le confirmer.

Cliquez sur **Submit** pour enregistrer la modification ou sur **Cancel** pour l'annuler.

Guest Password Si vous entrez le mot de passe d'invité, vous disposez d'un accès limité au contenu multimédia du Media Hub (vous n'avez pas accès à l'utilitaire de configuration, ni à l'explorateur de fichiers). Le mot de passe d'invité doit compter de 1 à 32 caractères et contenir uniquement des lettres, des chiffres et des signes de ponctuation (n'utilisez pas d'espaces).

Change Cliquez sur cette option pour changer le mot de passe d'invité.

 A dialog box titled "Guest Password". It contains two input fields: "Password:" and "Confirm Password:". Below the fields are "Submit" and "Cancel" buttons.

Changer le mot de passe d'invité

- **Password** Entrez le nouveau mot de passe.
- **Confirm New Password** Entrez encore une fois le nouveau mot de passe pour le confirmer.

Cliquez sur **Submit** pour enregistrer la modification ou sur **Cancel** pour l'annuler.

System Date La date et l'heure actuelles du Media Hub sont affichées.

Time Zone Le fuseau horaire actuel du Media Hub est affiché.

Change Cliquez sur cette option pour attribuer un autre fuseau horaire au Media Hub.

A dialog box titled "Change system date". It displays "Current Media Hub Date: Thu Apr 23 15:48:07 2009 PDT". Below this, there are two dropdown menus for "Timezone": "Americas" and "Los Angeles". At the bottom are "Submit" and "Cancel" buttons.

Changement de date système

- **Current Media Hub Date** La date et l'heure actuelles sont affichées.
- **Time Zone** Sélectionnez une région géographique, puis une ville, un comté ou une communauté.

Cliquez sur **Submit** pour enregistrer les modifications ou sur **Cancel** pour les annuler.

Device Language La langue de l'écran ACL du Media Hub dépend du système d'exploitation de votre ordinateur.



NOTA : Cette option ne s'applique qu'aux Media Hub dotés d'un écran ACL (série NMH400).

Change Cliquez sur cette option pour changer la langue de l'écran ACL du Media Hub.

A dialog box titled "Select Language". It features a dropdown menu labeled "Select Language" with "English" selected. Below the dropdown are "Submit" and "Cancel" buttons.

Sélectionnez la langue

- **Select Language** Sélectionnez la langue appropriée.
Cliquez sur **Submit** pour enregistrer la modification ou sur **Cancel** pour l'annuler.

Firmware Update: Latest Firmware Version La version la plus récente du microcode du Media Hub est affichée.

Update Cliquez sur cette option pour mettre à niveau le microcode.



NOTA : Une connexion Internet active est requise.

A dialog box titled "Update Firmware". It contains the text: "A new software update for the Media Hub is now available. It is recommended that you upgrade to the latest version. While updating the firmware, the system will be unavailable and will reboot when completed." Below this, it says "Click Update below to begin the firmware update." At the bottom are "Update" and "Cancel" buttons.

Mise à niveau de microcode

Le Media Hub recherche la version la plus récente.

Cliquez sur **Update** pour lancer la mise à niveau du microcode ou sur **Cancel** pour l'annuler.



AVERTISSEMENT : Ne redémarrez pas ou n'éteignez pas le Media Hub durant la mise à niveau du microcode; cette opération peut prendre jusqu'à 15 minutes.

Restart Si vous voulez redémarrer le Media Hub, cliquez sur **Restart**.

A dialog box titled "Reboot Device". It contains the text: "Are you sure you wish to reboot the Media Hub?". Below this are "Yes" and "No" buttons.

Redémarrer le périphérique

Cliquez sur **Yes** pour redémarrer le Media Hub ou cliquez sur **No** pour annuler le redémarrage.

Disque

Accédez aux données d'utilisation et aux paramètres de configuration du disque, qui varient en fonction du nombre de disques installés.



Disque (un disque dur installé)



Disque (deux disques durs installés)

Usage disque par type

Les pourcentages d'utilisation du disque par de la musique, des photos, des vidéos et d'autres médias sont affichés.

Usage disque par espace

L'espace disque utilisé, libre et total est affiché.

Configuration de disque actuelle

Disque 1/disque 2 (si installé)

Vendor Le fabricant du disque dur est affiché.

Model Le numéro de modèle du disque dur est affiché.

Health L'état du disque dur est affiché.

RAID Mode Le mode de configuration du disque est affiché. Linear 1 est le mode 1 disque. Si deux disques durs sont installés, vous obtenez les options Linear 2 (pour augmenter l'espace) et RAID 1 (pour augmenter la protection).

RAID Status L'état de configuration du disque : OK, DEGRADED (dégradé) ou DEAD (mort) est affiché.

Slot A La fente A correspond au logement à gauche lorsque vous faites face au panneau avant du Media Hub. Si le disque 1 est installé, son état OK, BAD (mauvais) ou NEW (nouveau) est affiché. Si le disque 1 n'est pas installé, l'état EMPTY (vide) est affiché.

Slot B La fente B correspond au logement à droite lorsque vous faites face au panneau avant du Media Hub. Si le disque 2 est installé, son état OK, BAD ou NEW est affiché. Si le disque 2 n'est pas installé, l'état EMPTY est affiché.

Actions de configuration de disques disponibles

Si un disque est installé, alors seule l'option « Revert to single disk option » (Rétablir le mode 1 disque) est offerte.

Si deux disques sont installés, alors deux options de configuration de disque sont offertes : « Increase Space » (Augmenter l'espace) et « Increase Protection » (Augmenter la protection). Le mode Increase Protection: RAID 1 aide à protéger les données. Le mode Increase Storage: Linear 2 augmente la capacité de stockage. Linksys recommande le mode Increase Protection: RAID 1 pour la plupart des utilisateurs. (Pour installer un second disque dur, reportez-vous à la section **Installation d'un second disque dur**, page 3.)

? Disk Configuration Help (Aide sur la configuration de disque) Cliquez sur cette option pour accéder aux options suivantes :

- **Overview** Affiche des renseignements généraux sur la configuration de disque.
- **Add/Replace Drive** Suivre les instructions pour ajouter ou remplacer un disque.
- **Configuration** Affiche des renseignements sur les options de configuration de disques disponibles.
- **Recovery** (Récupération) Suivez les instructions en cas de défaillance de disque.



NOTA : Linksys ne prend pas en charge la récupération des données après une défaillance de disque dur.

? Increase Space (option offerte uniquement lorsque deux disques sont installés) Cliquez sur cette option (Linear 2) pour maximiser l'espace de stockage. La capacité totale équivaut à la capacité des deux disques durs. Pour en savoir davantage, cliquez sur l'icône ?.

Lorsqu'un message vous demande de confirmer la nouvelle configuration de disque, cliquez sur **Yes** pour continuer ou sur **No** pour annuler.



AVERTISSEMENT : En mode Increase Space: Linear 2, si un des disques durs fait défaut, toutes les données seront perdues.

Avant de cliquer sur cette option, vérifiez ce qui suit :

- Le Media Hub a été conçu de manière à conserver les données existantes durant la configuration; toutefois, Linksys vous recommande de sauvegarder les données dans votre ordinateur ou sur un disque dur externe avant de continuer.
- Lorsque vous configurez le Media Hub en mode Increase Space: Linear 2, il n'est pas disponible pendant environ 15 minutes et redémarre ensuite automatiquement.
- Pendant ce temps, ne redémarrez pas et n'éteignez pas le Media Hub.
- Après le redémarrage, l'espace disque libre augmentera jusqu'à la capacité totale des deux disques durs.

? Increase Protection (option offerte uniquement lorsque deux disques sont installés) Cliquez sur cette option (RAID 1) pour améliorer davantage la fiabilité des données. Le disque 2 conserve une copie des données du disque 1. Pour en savoir davantage, cliquez sur l'icône ?.

Lorsqu'un message vous demande de confirmer la nouvelle configuration de disque, cliquez sur **Yes** pour continuer ou sur **No** pour annuler.



NOTA : En mode Increase Protection: RAID 1, la capacité du disque 2 doit être égale ou supérieure à celle du disque 1. Si un des disques offre une capacité inférieure, seul ce disque sera utilisé en ce mode.

Avant de cliquer sur cette option, vérifiez ce qui suit :

- Le Media Hub a été conçu de manière à conserver les données existantes durant la configuration; toutefois, Linksys vous recommande de sauvegarder les données dans votre ordinateur ou sur un disque dur externe avant de continuer.
- Lorsque vous configurez le Media Hub en mode Increase Protection: RAID 1, il ne sera pas disponible pendant environ 15 minutes, puis redémarrera automatiquement.

- Après le redémarrage, le Media Hub synchronise les données sur les deux disques.
- Selon la capacité des disques, la synchronisation peut durer de quelques minutes à plusieurs heures. La progression de la synchronisation est affichée à la page *Disk*. Il est déconseillé de redémarrer ou d'éteindre le Media Hub pendant ce temps.



NOTA : Vous pouvez utiliser le Media Hub durant la synchronisation des disques; toutefois, il fonctionnera au ralenti.

- Après la configuration, l'espace disque libre équivaudra à la capacité du disque 1, et vos données seront mieux protégées en cas de défaillance de disque.

? Revert to single disk mode Cliquez sur cette option pour rétablir les paramètres par défaut du Media Hub. Toutes les données stockées sur le disque dur seront supprimées, et tous les paramètres de configuration par défaut seront rétablis. Pour en savoir davantage, cliquez sur l'icône ?.

Avant de cliquer sur cette option, vérifiez ce qui suit :

- Si le Media Hub comporte deux disques, Linksys vous recommande d'en retirer un avant de continuer.
- Les données existantes sur le Media Hub seront perdues. Linksys vous recommande fortement de sauvegarder vos données dans votre ordinateur ou sur un disque dur externe avant de continuer.
- Selon la capacité du disque, la configuration peut durer de quelques minutes à plusieurs heures. Pendant ce temps, ne redémarrez pas et n'éteignez pas le Media Hub.
- Après la configuration, l'espace disque libre sera égal à la capacité de votre disque dur.

Rebuild (Reconstituer) Cette option s'affiche uniquement si deux disques sont installés et que l'un d'eux est « nouveau ». Cliquez sur cette option pour reconstituer la configuration Increase Protection: RAID 1.

Avant de cliquer sur cette option, vérifiez ce qui suit :

- Remplacez le disque défectueux (reportez-vous à la section **Remplacement d'un disque dur, page 4**).
- Selon la capacité des disques, la configuration peut durer de quelques minutes à plusieurs heures. Pendant ce temps, ne redémarrez pas et n'éteignez pas le Media Hub. La progression de la reconstitution est affichée à la page *Disk*.



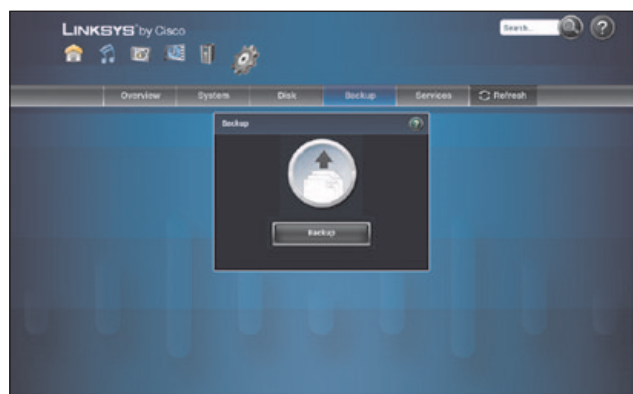
NOTA : Vous pouvez utiliser le Media Hub durant la configuration; toutefois, il pourrait fonctionner au ralenti.

Sauvegarder

L'assistant de configuration installe automatiquement un logiciel de sauvegarde sur votre ordinateur pour exécuter les sauvegardes (sauf si vous choisissez de ne pas l'installer); reportez-vous à la section **Le logiciel NTI Shadow, page 37**. Si vous avez installé le logiciel de sauvegarde, vous pouvez utiliser la fonction de sauvegarde du Media Hub.



NOTA : Le bouton Sauvegarder ne prend en charge que les logiciels de sauvegarde installés sur des ordinateurs sous Windows.



Sauvegarder

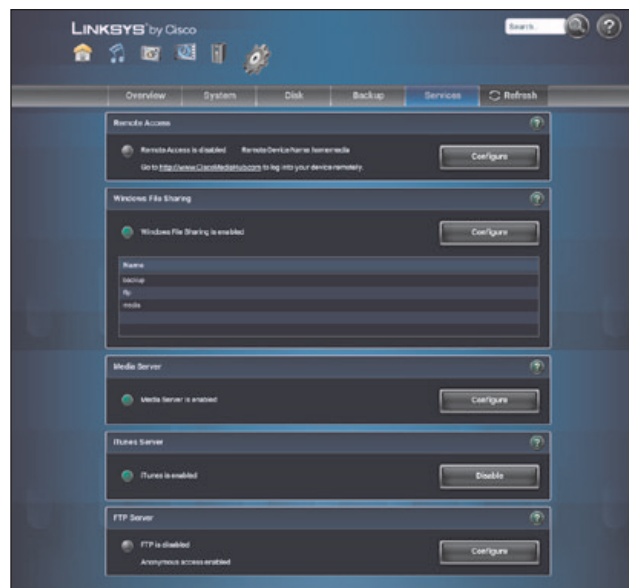
Backup Cliquez sur le bouton **Backup** pour lancer les sauvegardes spécifiées par le logiciel de sauvegarde de votre ordinateur.



NOTA : L'ordinateur doit être en marche pour pouvoir exécuter les travaux.

Services

Configurez les paramètres d'accès à distance, de partage de fichiers Windows, du serveur multimédia, du serveur iTunes et du serveur FTP.



Services

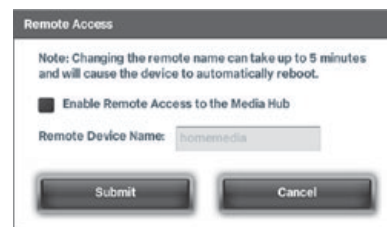
Accès à distance

Configurez cette fonction pour permettre l'accès au Media Hub sur Internet. L'état de la fonction d'accès à distance et le nom du périphérique distant (s'il est configuré) s'affichent.



NOTA : Linksys offre le service d'accès à distance[†] via le site www.ciscomediahub.com.

Configure Cliquez sur cette option pour configurer cette fonction.



Accès à distance

- **Enable Remote Access to the Media Hub** Sélectionnez cette option pour permettre l'accès à distance au Media Hub. (Cette option est activée par défaut.)

Si vous activez la fonction d'accès à distance, vous devez alors configurer le nom du périphérique distant :

[†]L'accès à distance gratuit est offert pendant un an à partir de la date d'activation. Après un an, des frais peuvent s'appliquer. Pour en savoir davantage et pour le détail des conditions générales applicables au service d'accès à distance, visitez le site www.linksysbycisco.com.

- **Remote Device Name** Entrez le nom de périphérique distant que vous voulez attribuer au Media Hub. Le nom du périphérique distant doit être formé de 4 à 40 caractères et ne contenir que des lettres, des chiffres et des tirets. (Le nom du périphérique distant ne peut pas commencer ni se terminer par un tiret.)

Si le nom existe déjà, un message vous invite à entrer un autre nom.



NOTA : Vous pouvez modifier le nom du périphérique distant en tout temps; toutefois, le Media Hub ne prend en charge qu'un nom de périphérique distant unique. Si vous remplacez le nom par un nouveau, vous libérez le nom précédent. Lorsque vous changez le nom de périphérique distant, il peut s'écouler jusqu'à cinq minutes avant qu'il soit appliqué au Media Hub. Après le redémarrage automatique du Media Hub, l'accès à distance sera disponible.

Cliquez sur **Submit** pour enregistrer les modifications ou sur **Cancel** pour les annuler.

L'accès à distance est disponible après un délai de deux à cinq minutes. Pendant ce temps, le Media Hub redémarre. Donc, la fonction d'écoute des émissions musicales en continu ainsi que les autres fonctions ne seront pas disponibles avant la fin du redémarrage.

Instructions sur l'accès à distance

1. Démarrez le navigateur Web sur l'ordinateur utilisé.
2. Dans le champ *Adresse*, tapez l'adresse **<http://www.ciscomediahub.com>**

Appuyez sur **Entrée**.

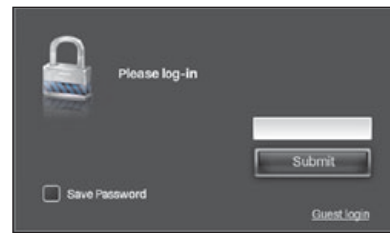
3. Tapez le nom de périphérique distant attribué au Media Hub, puis cliquez sur **Go**.



Saisie du nom de périphérique distant

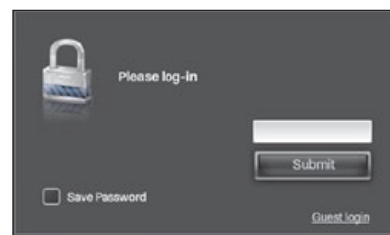
4. Pour vous connecter en tant qu'administrateur, entrez le **mot de passe**. Cliquez ensuite sur **Submit**.

Pour vous connecter en tant qu'invité, cliquez sur **Guest login** et passez à l'étape 5.



Entrez le mot de passe

5. Entrez le **mot de passe d'invité** (vous disposez d'un accès limité au contenu multimédia du Media Hub). Cliquez ensuite sur **Submit**.



Entrez le mot de passe

L'accès à distance au Media Hub est établi.

Lecture vidéo à distance

Pour copier des fichiers sur le Media Hub, procédez comme suit :

- Assurez-vous que l'ordinateur utilisé comprend les modules d'extension appropriés. La lecture de fichiers vidéo à distance nécessite les mêmes modules d'extension que ceux installés sur votre ordinateur.
- Le chargement et la lecture des gros fichiers vidéo sont plus lents.



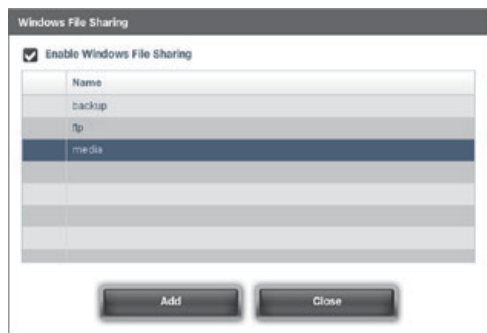
NOTA : La qualité de la lecture à distance peut varier en fonction du débit de la connexion Internet et du réseau local.

Partage de fichiers Windows

Le Media Hub utilise le service de partage de fichiers Windows pour partager les fichiers avec d'autres ordinateurs, qu'ils se trouvent sur votre réseau local ou à distance; dans ce dernier cas, le partage se fait par l'intermédiaire de l'explorateur de fichiers. L'état de cette fonction est affiché. Ce service est activé par défaut et doit le rester en tout temps.

Les dossiers partagés sont présentés par nom.

Configure Cliquez sur cette option pour configurer cette fonction.



Partage de fichiers Windows

- **Enable Windows File Sharing** Pour désactiver cette fonction, désélectionnez **Enable Windows File Sharing**. Cliquez ensuite sur **Close** pour enregistrer la modification.
- **Add** Pour créer un dossier partagé, cliquez sur **Add**.



Ajouter un dossier partagé

- **New share name** Entrez un nom pour le dossier partagé. Cliquez sur **Save** pour enregistrer la modification ou cliquez sur **Close** pour l'annuler.

Le nouveau dossier partagé est ajouté à la liste. Pour modifier les paramètres d'un dossier partagé que vous avez ajouté, cliquez sur l'icône en forme de **crayon**.

- **Edit share name** Changez le nom du dossier partagé. Cliquez sur **Save** pour enregistrer la modification ou cliquez sur **Close** pour l'annuler.

Pour supprimer un dossier partagé que vous avez ajouté, cliquez sur l'icône **X** rouge. Lorsqu'un message vous demande de confirmer la suppression, cliquez sur **Yes** pour confirmer ou sur **No** pour annuler.



NOTA : Les dossiers partagés par défaut (sauvegarde, ftp et multimédia) ne peuvent pas être modifiés ni supprimés.

Cliquez sur **Close** pour revenir à la page *Services*.

Serveur multimédia

La fonction de serveur multimédia permet au Media Hub d'indexer des fichiers médias (semblable à un catalogue de bibliothèque ou à une base de données). L'état de cette fonction est affiché. La fonction est activée par défaut.

Si vous avez des périphériques AV UPnP (ou homologués DLNA) à domicile, alors vous pouvez utiliser le Media Hub comme serveur multimédia. Ces périphériques incluent des adaptateurs multimédias numériques et d'autres appareils comme une console de jeu avec lecteur média intégré ou un cadre photo numérique. Par exemple, si vous utilisez un adaptateur multimédia numérique pour transmettre du contenu à votre système de divertissement, alors l'adaptateur multimédia numérique peut repérer le Media Hub grâce à la technologie UPnP AV. Vous pouvez ensuite accéder au contenu multimédia du Media Hub et le lire au moyen de l'adaptateur multimédia numérique.

Configure Par défaut, le Media Hub indexe les fichiers médias qu'il enregistre. Pour étendre la portée du Media Hub à votre réseau local, cliquez sur cette option.



Serveur multimédia

- **Find Shared Media on My Local Network** Sélectionnez cette option pour trouver les fichiers médias partagés sur votre réseau local. Le Media Hub analyse son contenu local et tout contenu média stocké dans des serveurs conformes à la norme UPnP AV et connectés au réseau local. Il est possible d'indexer des fichiers médias sur votre ordinateur avec le lecteur Windows Media (WMP), mais cela n'est pas recommandé. Linksys recommande plutôt de copier les fichiers médias de votre ordinateur sur le Media Hub; pour en savoir davantage, reportez-vous au **Chapitre 2 : Mise en route, page 5**.

Cliquez sur **Submit** pour enregistrer la modification ou sur **Cancel** pour l'annuler.

Serveur iTunes

Le Media Hub offre une fonction iTunes qui permet l'accès à une bibliothèque de fichiers de musique iTunes. (Le Media Hub ne partage que les fichiers audio, pas les fichiers vidéo.) L'état de cette fonction est affiché. La fonction est activée par défaut.

Disable Cliquez sur cette option pour désactiver cette fonction.



NOTA : Dans iTunes, le Media Hub s'affiche dans la section *Partagé*. S'il n'est pas affiché, configurez iTunes de façon à rechercher les bibliothèques partagées. Allez à **Édition > Préférences > Partage**. Sélectionnez **Rechercher les bibliothèques partagées**. Cliquez sur **OK**.

Serveur FTP

Le Media Hub peut utiliser le protocole de transfert de fichiers (FTP) pour transférer des fichiers. Par défaut, le service de serveur FTP est désactivé.

Configure Cliquez sur cette option pour configurer cette fonction.

FTP

- **Enable FTP access** Pour autoriser l'accès au serveur FTP à partir du Media Hub, sélectionnez cette option. (Si vous ne configurez pas les options de nom d'utilisateur et de mot de passe ci-dessous, l'accès anonyme au serveur FTP est activé.)
- **Require Username and Password for FTP access** Pour créer une connexion, sélectionnez cette option.
 - **Username** Entrez un nom d'utilisateur.
 - **Password** Entrez un mot de passe.
 - **Confirm Password** Entrez le mot de passe une autre fois.

Cliquez sur **Submit** pour enregistrer les modifications ou sur **Cancel** pour les annuler.



NOTA : Pour utiliser la fonction FTP, vous devez activer la redirection de port sur votre routeur. Configurez les options suivantes :

- **Numéros des ports internes** ports 20 et 21
- **IP address** Adresse IP du Media Hub



WEB : Pour en savoir davantage sur le Media Hub, consultez le Guide de l'utilisateur. Vous pouvez également visiter le site www.linksysbycisco.com/support et sélectionner le Media Hub.

Annexe A : Dépannage

Vous ne pouvez pas lire vos vidéos avec l'utilitaire Media Browser du Media Hub.

Le Media Hub lit les vidéos par l'intermédiaire d'une extension de navigateur Web. Vous pouvez télécharger et installer le lecteur vidéo de votre choix pour permettre la lecture depuis l'utilitaire Media Browser.

Prenez note que les lecteurs vidéo ne permettent pas nécessairement de lire tous les types de fichiers vidéo. Si un fichier vidéo ne peut être lu par votre lecteur, vous pouvez chercher un autre lecteur sur Internet. (Assurez-vous de télécharger la plus récente version du lecteur choisi.)

QuickTime, VLC et Windows Media Player font partie des lecteurs vidéos suggérés. Pour en savoir plus sur la prise en charge des différents formats de fichiers vidéo, consultez le site <http://www.linksysbycisco.com/support>.

Le voyant d'alimentation du Media Hub clignote en bleu ou rouge en continu.

Procédez comme suit :

1. Pour arrêter le Media Hub, maintenez le bouton d'alimentation enfoncé jusqu'à ce que le voyant d'alimentation commence à clignoter.
Si cette étape ne permet pas d'arrêter le Media Hub, passez à l'étape 2.
2. Débranchez l'adaptateur de courant du port d'alimentation du Media Hub.
3. Débranchez le câble réseau Ethernet du port Ethernet du Media Hub.
4. Attendez cinq secondes.
5. Rebranchez le câble réseau Ethernet au port Ethernet du Media Hub.
6. Rebranchez l'adaptateur de courant au port d'alimentation du Media Hub.

Vous ne pouvez pas accéder à l'utilitaire Media Browser du Media Hub.

Suivez les instructions ci-après jusqu'à ce que vous accédiez à l'utilitaire Media Browser :

1. Assurez-vous que l'ordinateur est connecté au réseau local. Vérifiez la connexion câblée ou sans fil.
2. Veillez à ce que le Media Hub soit connecté au routeur. Vérifiez la connexion du câble aux deux extrémités.
3. Double-cliquez sur l'icône du Media Hub (qui a été créé par l'assistant de configuration) sur le bureau.

4. Windows : Dans le champ *Adresse*, tapez :

http://<nom_convivial>(exemple : **http://mediahub**)
ou
http://<xxx.xxx.xxx.xxx> (exemple : **http://192.168.1.101**)

Appuyer sur **Entrée**.

Mac : Dans votre navigateur Web, tapez :

http://<nom_convivial>.local (exemple : **http://mediahub.local**)
ou
http://<xxx.xxx.xxx.xxx> (exemple : **http://192.168.1.101**)

Appuyez sur **Retour**.



NOTA : Le nom convivial est le nom que vous avez créé lors d'installation. Si vous n'avez pas créé de nom convivial, utilisez le nom par défaut et tapez **http://mediahub** (Windows) ou **http://mediahub.local** (Mac).

Vous avez configuré le Media Hub, mais vous ne le voyez pas dans l'explorateur Windows ou dans Finder.

Changez le groupe de travail du Media Hub afin qu'il corresponde à celui de votre ordinateur. Procédez comme suit :

1. Accédez à l'utilitaire Web du Media Hub. (Reportez-vous au **Chapitre 7 : Configuration avancée, page 41**.)
2. À la page *Media Browser*, cliquez sur **Configuration**.
3. Cliquez sur **Configure System**.
4. Pour le nom du Media Hub et les paramètres du groupe de travail, cliquez sur **Change**, puis suivez les instructions à l'écran.



NOTA : Si vous ne voyez pas de lettre de lecteur pour le Media Hub, reportez-vous à la section **Lettre de lecteur introuvable, page 9**.

Le Media Hub ne reconnaît pas votre périphérique USB.

Le périphérique USB n'a peut-être pas été retiré correctement de l'appareil précédent. Procédez comme suit :

1. Débranchez le périphérique de stockage USB du Media Hub.
2. Branchez le périphérique USB à votre ordinateur.
3. Exécutez le processus de retrait en toute sécurité d'un périphérique USB.
4. Rebranchez le périphérique USB au Media Hub.

La bibliothèque iTunes n'affiche pas le Media Hub.

Dans iTunes, le Media Hub s'affiche dans la section *Partagé*. S'il n'est pas affiché, configurez iTunes de façon qu'il recherche les bibliothèques partagées. Procédez comme suit :

1. Allez à **Édition > Préférences > Partage**.
2. Sélectionnez **Rechercher les bibliothèques partagées**.
3. Cliquez sur **OK**.



NOTA : Le Media Hub ne partage que les fichiers audio, pas les fichiers vidéo, avec la bibliothèque iTunes.

Vous ne pouvez pas accéder à l'utilitaire Media Browser, ou le Media Hub ne répond pas aux commandes.

Avant de commencer

Le Media Hub doit redémarrer avec au moins un disque dur installé. Si le disque 1 a été retiré et remplacé par un nouveau disque dur, vous pouvez utiliser la procédure de récupération pour réinstaller le Media Hub.



AVERTISSEMENT : Avant d'installer le nouveau disque dur, sauvegardez ses données existantes car toutes les données du nouveau disque dur seront effacées.

Instructions de récupération

1. Pour arrêter le Media Hub, maintenez le bouton d'alimentation enfoncé jusqu'à ce que le voyant d'alimentation commence à clignoter.
Si cette étape ne permet pas d'arrêter le Media Hub, passez à l'étape 2.
2. Débranchez l'adaptateur de courant du port d'alimentation du Media Hub.
3. Maintenez le bouton **Réinitialiser** enfoncé tout en rebranchant l'adaptateur de courant au port d'alimentation du Media Hub.
4. Maintenez le bouton **Réinitialiser** enfoncé encore dix secondes. Relâchez le bouton.
5. Le Media Hub exécute sa procédure de récupération.



AVERTISSEMENT : Ne redémarrez pas et n'éteignez pas le Media Hub durant la récupération.

La procédure de récupération rétablit le microcode à sa version d'origine, et vous devrez peut-être effectuer une mise à niveau du microcode après la récupération.

Le Media Hub utilise le mode Increase Space : Linear 2. Un des disques durs est défectueux.



NOTA : Linksys ne prend pas en charge la récupération des données après une défaillance de disque dur.

Avant de commencer

Vérifiez quel disque est défectueux. Dans la section Current RAID Setting (mode RAID actuel) de la page *Disk*, le paramètre Slot A indique l'état du disque dur dans la fente A, qui se situe à gauche lorsque vous regardez le panneau avant du Media Hub. Le paramètre Slot B indique l'état du disque dur dans la fente B, qui se situe à droite.

Instructions

1. Pour arrêter le Media Hub, maintenez le bouton d'alimentation enfoncé jusqu'à ce que le voyant d'alimentation commence à clignoter.
Si cette étape ne permet pas d'arrêter le Media Hub, passez à l'étape 2.
2. Débranchez l'adaptateur de courant du port d'alimentation.
3. Pour ouvrir le couvercle des logements d'unités, appuyez sur le bouton du panneau supérieur.
4. Pour retirer le disque défectueux, pincez les agrafes de son logement et sortez le logement du boîtier.
5. Retirez le disque défectueux de son logement.



NOTA : N'installez pas de disque dur de remplacement pour l'instant. Le Media Hub doit rétablir le mode 1 disque avant l'installation d'un second disque dur.

6. Appuyez sur le disque dur pour vous assurer que ses connecteurs sont bien logés.
7. Abaissez le couvercle, puis appuyez dessus pour le fixer en place.
8. Branchez l'adaptateur de courant au port d'alimentation.
9. Accédez à l'utilitaire Web du Media Hub. (Reportez-vous au **Chapitre 7 : Configuration avancée, page 41**.)
10. À la page *Media Browser*, cliquez sur **Configuration**.
11. Entrez votre mot de passe, puis cliquez sur **Submit**.
12. Cliquez sur l'onglet **Disk**.
13. Cliquez sur **Revert to Single Disk Mode** (rétablir le mode 1 disque).

Attendez que le Media Hub redémarre automatiquement. Le Media Hub est alors prêt à l'emploi.



AVERTISSEMENT : En cas de défaillance d'un disque dur en mode Increase Protection : Linear 2, vous risquez de perdre des données.



NOTA : Si vous désirez installer un second disque dur, reportez-vous à la section **Installation d'un second disque dur, page 3** pour obtenir des instructions.

Le Media Hub est en mode Increase Protection : RAID 1. Un des disques durs est défectueux.



NOTA : Linksys ne prend pas en charge la récupération des données après une défaillance de disque dur.

Avant de commencer

Vérifiez quel disque est défectueux. Dans la section Current RAID Setting (mode RAID actuel) de la page *Disk*, le paramètre Slot A indique l'état du disque dur dans la fente A, qui se situe à gauche lorsque vous regardez le panneau avant du Media Hub. Le paramètre Slot B indique l'état du disque dur dans la fente B, qui se situe à droite.



AVERTISSEMENT : Le disque dur de remplacement doit être vierge, sinon le Media Hub ne peut pas l'utiliser.



NOTA : Bien que le Media Hub puisse fonctionner avec un seul disque, Linksys vous recommande fortement de remplacer le disque défectueux afin d'assurer une protection continue des données.

Instructions

1. Pour arrêter le Media Hub, maintenez le bouton d'alimentation enfoncé jusqu'à ce que le voyant d'alimentation commence à clignoter.
Si cette étape ne permet pas d'arrêter le Media Hub, passez à l'étape 2.
2. Débranchez l'adaptateur de courant du port d'alimentation.
3. Pour ouvrir le couvercle des logements d'unités, appuyez sur le bouton du panneau supérieur.
4. Pour retirer le disque défectueux, pincez les agrafes de son logement et sortez le logement du boîtier.
5. Retirez le disque dur de son logement.
6. Pour installer le disque dur de remplacement, assurez-vous que ses trous de vis sont alignés sur ceux du logement.

Insérez le disque dur dans le logement



NOTA : Si vous installez un disque à profil bas ou demi-hauteur, utilisez les quatre vis fournies pour le fixer au logement.

7. Remplacez le logement dans sa fente en orientant l'étiquette du disque dur vers la droite du Media Hub.
8. Appuyez sur le disque dur pour vous assurer que ses connecteurs sont bien logés.
9. Abaissez le couvercle, puis appuyez dessus pour le fixer en place.
10. Branchez l'adaptateur de courant au port d'alimentation.
11. Accédez à l'utilitaire Web du Media Hub. (Reportez-vous au **Chapitre 7 : Configuration avancée, page 41.**)
12. À la page *Media Browser*, cliquez sur **Configuration**.
13. Entrez votre mot de passe, puis cliquez sur **Submit**.
14. Cliquez sur l'onglet **Disk**.
15. Cliquez sur **Rebuild**.

Attendez que le Media Hub redémarre automatiquement. Selon la capacité des disques, la configuration peut durer de quelques minutes à plusieurs heures. Pendant ce temps, ne redémarrez pas et n'éteignez pas le Media Hub.



NOTA : Vous pouvez utiliser le Media Hub durant la configuration; toutefois, il pourrait fonctionner au ralenti.

Vous désirez installer un disque dur qui a déjà servi dans un autre ordinateur fonctionnant sous Windows.

Le Media Hub exige un disque dur vierge sans partition.

Avant de commencer

Avant de retirer le disque dur de l'ordinateur fonctionnant sous Windows, utilisez l'outil Gestion des disques de Windows pour supprimer ses partitions. (La suppression d'une partition supprime également les données.)



NOTA : Votre ordinateur doit prendre en charge les disques durs SATA, sinon cette procédure ne fonctionnera pas.

Instructions

1. Cliquez sur **Démarrer > Paramètres > Panneau de configuration**.
2. Double-cliquez sur **Outils d'administration**.
3. Double-cliquez sur **Gestion de l'ordinateur**.
4. Dans le répertoire sous Stockage, cliquez sur **Gestion des disques**.
5. Cliquez avec le bouton droit de la souris sur le disque dur à retirer. Cliquez ensuite sur **Supprimer la partition**.

Pour en savoir davantage, reportez-vous à l'aide de Windows et effectuez une recherche avec les mots-clés « Supprimer partition ».

Vous avez lancé un travail de sauvegarde sur demande à l'aide du Media Hub et du logiciel de sauvegarde, mais le travail ne s'est pas exécuté.

Vérifiez les points suivants :

- L'ordinateur doit être en marche pour pouvoir exécuter les travaux.
- Ouvrez votre logiciel de sauvegarde. Pour les options de votre travail de sauvegarde, assurez-vous que l'option « Sur demande » est sélectionnée. Pour en savoir davantage, reportez-vous à la section **Création d'un travail de sauvegarde, page 37.**



Remarque : Les options de sauvegarde du Media Hub ne sont utilisables que sur les ordinateurs fonctionnant sous Windows sur lesquels le logiciel de sauvegarde est installé.

Vous avez exécuté un travail de sauvegarde à l'aide du Media Hub et du logiciel de sauvegarde, mais les fichiers de sauvegarde sont introuvables sur le Media Hub.

- Ouvrez votre logiciel de sauvegarde. Pour les options de votre travail de sauvegarde, assurez-vous que le Media Hub est la destination de sauvegarde (le dossier de sauvegarde du Media Hub est recommandé). Pour en savoir davantage, reportez-vous à la section **Création d'un travail de sauvegarde, page 37.**



NOTA : Les options de sauvegarde du Media Hub ne sont utilisables que sur les ordinateurs fonctionnant sous Windows sur lesquels le logiciel de sauvegarde est installé.



WEB : Si vous n'avez pas trouvé la réponse à vos questions dans la présente section, visitez le site Web de Linksys à l'adresse **www.linksysbycisco.com**

Annexe B : Spécifications

Media Hub NMH300

Normes	IEEE 802.3, IEEE 802.3u et IEEE 802.3ab
Ports	Un port d'alimentation, un port Gigabit Ethernet (10/100/1000), deux ports USB 2.0
Boutons	Backup (sauvegarder), Reset (réinitialiser) et Power (marche/arrêt)
Voyants	Un voyant d'alimentation et deux voyants de disques
Logements d'unités	Deux unités de disques durs SATA
Certification	DLNA 1.5
Type de câblage	UTP CAT 5E ou supérieur
Compatible UPnP	Détection des fichiers audio/vidéo
Fonctions de sécurité	Mot de passe pour administration système, FTP et accès à distance
Disque dur inclus	Aucun

Environnement d'exploitation

Dimensions	198 mm x 111 mm x 168 mm
Poids	1,41 kg
Alimentation	externe, 12 V, 5 A
Homologations	FCC, CE et UL
Température (marche)	0 à 35 °C
Température (entreposage)	-25 à 70 °C
Humidité (fonctionnement)	10 à 90 %, sans condensation
Humidité (entreposage)	5 à 95 %, sans condensation

Media Hub NMH305

Normes	IEEE 802.3, IEEE 802.3u et IEEE 802.3ab
Ports	Un port d'alimentation, un port Gigabit Ethernet (10/100/1000), deux ports USB 2.0
Boutons	Backup (sauvegarder), Reset (réinitialiser) et Power (marche/arrêt)
Voyants	Un voyant d'alimentation et deux voyants de disques

Logements d'unités	Deux unités de disques durs SATA
Certification	DLNA 1.5
Type de câblage	UTP CAT 5E ou supérieur
Compatible UPnP	Détection des fichiers audio/vidéo
Fonctions de sécurité	Mot de passe pour administration système, FTP et accès à distance
Disque dur inclus	1 SATA de 500 Go

Environnement d'exploitation

Dimensions	198 mm x 111 mm x 168 mm
Poids	2,04 kg
Alimentation	externe, 12 V, 5 A
Homologations	FCC, CE et UL
Température (marche)	0 à 35 °C
Température (entreposage)	-25 à 70 °C
Humidité (fonctionnement)	10 à 90 %, sans condensation
Humidité (entreposage)	5 à 95 %, sans condensation

Media Hub NMH405 à écran ACL

Normes	IEEE 802.3, IEEE 802.3u et IEEE 802.3ab
Ports	Un port d'alimentation, un port Gigabit Ethernet (10/100/1000), deux ports USB 2.0
Cartes mémoire compatibles	CompactFlash, Memory Stick®, Memory Stick PRO®, miniSD™, SD™, xD-PictureCard™ et MultiMediaCard 3.31
Boutons	Cinq boutons de navigation, un bouton Reset (réinitialiser) et un bouton Power (marche/arrêt)
Écran ACL	Un écran de 4,6 cm, 176 x 220, 64 000 couleurs
Voyant	Un voyant d'alimentation
Logements d'unités	Deux unités de disques durs SATA
Certification	DLNA 1.5
Type de câblage	UTP CAT 5E ou supérieur
Compatible UPnP	Détection des fichiers audio/vidéo
Fonctions de sécurité	Mot de passe pour administration système, FTP et accès à distance
Disque dur inclus	1 SATA de 500 Go

Environnement d'exploitation

Dimensions	198 mm x 111 mm x 168 mm
Poids	2,08 kg
Alimentation	externe, 12 V, 5 A
Homologations	FCC, CE et UL
Température (marche)	0 à 35 °C
Température (entreposage)	-25 à 70 °C
Humidité (fonctionnement)	10 à 90 %, sans condensation
Humidité (entreposage)	5 à 95 %, sans condensation

Media Hub NMH410 à écran ACL

Normes	IEEE 802.3, IEEE 802.3u et IEEE 802.3ab
Ports	Un port d'alimentation, un port Gigabit Ethernet (10/100/1000), deux ports USB 2.0
Cartes mémoire compatibles	CompactFlash, Memory Stick®, Memory Stick PRO®, miniSD™, SD™, xD-PictureCard™ et MultiMediaCard 3.31
Boutons	Cinq boutons de navigation, un bouton Reset (réinitialiser) et un bouton Power (marche/arrêt)
Écran ACL	Un écran de 4,6 cm, 176 x 220, 64 000 couleurs
Voyant	Un voyant d'alimentation
Logements d'unités	Deux unités de disques durs SATA
Certification	DLNA 1.5
Type de câblage	UTP CAT 5E ou supérieur
Compatible UPnP	Détection des fichiers audio/vidéo
Fonctions de sécurité	Mot de passe pour administration système, FTP et accès à distance
Disque dur inclus	1 SATA de 1 To

Environnement d'exploitation

Dimensions	198 mm x 111 mm x 168 mm
Poids	2,11 kg
Alimentation	externe, 12 V, 5 A
Homologations	FCC, CE et UL
Température (marche)	0 à 35 °C
Température (entreposage)	-25 à 70 °C
Humidité (fonctionnement)	10 à 90 %, sans condensation
Humidité (entreposage)	5 à 95 %, sans condensation

Les spécifications peuvent changer sans préavis.

Annexe C : Garantie

Garantie limitée

Linksys garantit ce matériel Linksys contre tout défaut de pièce et de main-d'œuvre pour un usage normal pendant la période de garantie qui commence à la date d'achat par l'utilisateur initial et dure le temps indiqué ci-dessous :

- Une (1) année pour un produit neuf
- Quatre-vingt-dix (90) jours pour un produit remis à neuf

En vertu de cette garantie, votre seul recours et la seule responsabilité de Linksys sera, au choix de Linksys, (a) réparer le produit avec des pièces neuves ou remises à neuf, (b) remplacer le produit par un produit Linksys équivalent neuf ou remis à neuf ou (c) vous rembourser le montant payé à l'achat, moins les rabais obtenus. Tous les produits réparés ou de remplacement seront garantis pour le reste de la période de garantie initiale ou trente (30) jours, la période la plus longue ayant préséance. Tous les produits et toutes les pièces remplacés deviennent la propriété de Linksys.

Linksys garantit également que tout support sur lequel le logiciel pourrait être fourni sera exempts de défaut de fabrication et de main-d'œuvre, dans le cadre d'une utilisation normale et pour une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours de la date d'achat initiale. Votre seul et unique recours et la seule et unique obligation de Linksys en vertu de la garantie et à l'égard du support contenant le logiciel consistera, au gré de Linksys, à (a) le remplacer ou (b) vous rembourser son prix d'achat.

Exclusions et restrictions

Cette garantie ne s'applique pas si : (a) le joint du produit a été retiré ou endommagé, (b) le produit a été modifié, sauf par Linksys, (c) le produit a été endommagé par l'utilisation de produits ne provenant pas de Linksys, (d) le produit n'a pas été installé, utilisé, réparé ou entretenu conformément aux instructions fournies par Linksys, (e) le produit a été soumis à une charge physique ou électrique anormale, à de la négligence ou à un accident, (f) le numéro de série du produit a été modifié, défiguré ou effacé ou (g) le produit a été fourni en version bêta et la licence a été accordée à des fins d'évaluation, d'essai ou de démonstration pour lesquelles Linksys ne facture aucun prix d'achat ni frais de licence.

SAUF POUR LA GARANTIE LIMITÉE SUR LE SUPPORT STIPULÉE CI-DESSUS ET DANS LA PLEINE MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, TOUS LES LOGICIELS DE LINKSYS SONT FOURNIS DANS L'ÉTAT OÙ ILS SE TROUVENT SANS AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT. Sans restriction de ce qui précède, Linksys ne garantit pas que le fonctionnement du produit ou du logiciel sera ininterrompu ou sans erreur. De plus, en raison du développement continu de nouvelles techniques d'intrusion et d'attaque des réseaux, Linksys ne garantit pas que ce produit, le logiciel ou tout

autre équipement, système ou réseau sur lequel le produit ou le logiciel sera utilisé, sera entièrement invulnérable aux intrusions et aux attaques. Le produit peut inclure des offres de logiciel ou de services d'un tiers ou être regroupé avec ceux-ci. Cette garantie limitée ne s'applique pas à telles offres de logiciel ou de services d'un tiers. Cette garantie limitée ne garantit aucune disponibilité permanente du service d'un tiers que l'usage ou le fonctionnement de ce produit peut nécessiter.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES ET CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ RAISONNABLE OU D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER SONT LIMITÉES PAR LA PÉRIODE DE LA GARANTIE. TOUTES LES AUTRES CONDITIONS EXPRESSES OU IMPLICITES, DÉCLARATIONS Certains pays n'autorisent pas les restrictions concernant la durée des garanties implicites; les restrictions ci-dessus pourraient donc ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie vous confère des droits juridiques spécifiques, mais vous pouvez disposer d'autres droits qui diffèrent selon les pays.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, EN AUCUN CAS LINKSYS NE POURRAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE PERTE DE DONNÉES, DE REVENUS ET DE PROFITS, DE TOUT DOMMAGE, CONSÉCUTIF, INCIDENT ET PUNITIF, SANS ÉGARD AU PRINCIPE JURIDIQUE SUR LEQUEL CETTE RESPONSABILITÉ POURRAIT ÊTRE FONDÉE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU PRODUIT, DU LOGICIEL ET DE TOUT SERVICE FOURNI RELATIVEMENT AU PRODUIT ET AU LOGICIEL, MÊME DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ LINKSYS AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS PRÉJUDICES. DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE LINKSYS NE POURRAIT EXCÉDER LE MONTANT PAYÉ POUR LE PRODUIT. Les restrictions qui précèdent s'appliqueront même si toute garantie ou recours accordé en vertu de cette garantie limitée ne satisfait pas à l'usage auquel il est destiné. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de responsabilité quant aux dommages accessoires ou indirects, de sorte que les limitations et exclusions énoncées ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous.

Obtention d'un service couvert par la garantie

Pour toute question à propos de votre produit ou en cas d'anomalie, visitez le site www.linksysbycisco.com/support, où vous trouverez une variété d'outils d'aide et de renseignements en ligne qui vous aideront à utiliser votre produit. Si le produit se montre défectueux pendant la période de garantie, communiquez avec le soutien technique de Linksys pour obtenir les directives relatives à l'obtention d'un service couvert par la garantie. Le numéro de téléphone du soutien technique de Linksys pour votre région se trouve dans le guide de l'utilisateur et sur le site www.linksysbycisco.com. Avant d'appeler, ayez en main le numéro de série et la preuve d'achat de votre produit. UNE PREUVE D'ACHAT INITIAL DATÉE EST REQUISE POUR TRAITER UNE RÉCLAMATION EN VERTU DE LA GARANTIE. Si on vous demande de retourner votre produit, vous recevrez

un numéro d'autorisation de retour de matériel (RMA). Vous avez la responsabilité de bien emballer et d'expédier votre produit à Linksys à vos frais et à vos risques. Vous devez joindre le numéro RMA et une copie de votre preuve d'achat initial datée lors du retour du produit. Les produits reçus sans numéro RMA et preuve d'achat initial datée seront rejetés. N'incluez aucun autre élément avec le produit que vous retournez à Linksys. Le produit défectueux couvert par cette garantie limitée sera réparé ou remplacé, et vous sera renvoyé sans frais. Les consommateurs vivant à l'extérieur des États-Unis et du Canada devront assumer tous les frais d'expédition et de manutention, les frais de douane, les taxes et toutes les taxes et autres frais connexes. Les réparations et les remplacements non couverts par cette garantie limitée seront soumis à des frais conformes aux tarifs courants de Linksys.

Soutien technique

Cette garantie limitée n'est pas un contrat de service ou d'assistance. Toute l'information sur les offres et les politiques de soutien technique de Linksys (y compris les frais des services d'assistance) se trouve sur le site [**www.linksysbycisco.com/support**](http://www.linksysbycisco.com/support).

Cette garantie limitée est régie par les lois du pays dans lequel vous avez acheté le produit.

Toute demande relative à la garantie doit être adressée à : Linksys, P.O. Box 18558, Irvine, CA 92623, USA.

Annexe D : Conformité aux normes

FCC Statement

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

This product has been tested and complies with the specifications for a Class B digital device, pursuant to Part 15 of the FCC Rules. These limits are designed to provide reasonable protection against harmful interference in a residential installation. This equipment generates, uses, and can radiate radio frequency energy and, if not installed and used according to the instructions, may cause harmful interference to radio communications. However, there is no guarantee that interference will not occur in a particular installation. If this equipment does cause harmful interference to radio or television reception, which is found by turning the equipment off and on, the user is encouraged to try to correct the interference by one or more of the following measures:

- Reorient or relocate the receiving antenna
- Increase the separation between the equipment or devices
- Connect the equipment to an outlet other than the receiver's
- Consult a dealer or an experienced radio/TV technician for assistance

FCC Caution: Any changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate this equipment.

Safety Notices



WARNING: Do not use this product near water, for example, in a wet basement or near a swimming pool.



WARNING: Avoid using this product during an electrical storm. There may be a remote risk of electric shock from lightning.



WARNING: This product contains lead, known to the State of California to cause cancer, and birth defects or other reproductive harm. Wash hands after handling.



WARNING: Primary Lithium Coin Battery - California USE Only

This Perchlorate warning applies only to primary CR (Manganese Dioxide) Lithium coin cells sold or distributed ONLY in California, USA

"Perchlorate Material-special handling may apply. See www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate"

Caution: To reduce the risk of fire, use only No.26 AWG or larger telecommunication line cord.

Industry Canada Statement

This Class B digital apparatus complies with Canadian ICES-003.

Operation is subject to the following two conditions:

1. This device may not cause interference and
2. This device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Avis d'Industrie Canada

Cet appareil numérique de la classe B est conforme à la norme NMB-003 du Canada.

Le fonctionnement est soumis aux conditions suivantes :

1. Ce périphérique ne doit pas causer d'interférences;
2. Ce périphérique doit accepter toutes les interférences reçues, y compris celles qui risquent d'entraîner un fonctionnement indésirable.

Avis concernant les produits de consommation régis par la directive relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE - 2002/96/CE) de l'UE

Ce document contient des renseignements importants pour les utilisateurs concernant la mise au rebut et le recyclage appropriés des produits Linksys. Les consommateurs sont tenus de se conformer à cet avis applicable à tous les produits électroniques comportant le symbole suivant :



English - Environmental Information for Customers in the European Union

European Directive 2002/96/EC requires that the equipment bearing this symbol  on the product and/or its packaging must not be disposed of with unsorted municipal waste. The symbol indicates that this product should be disposed of separately from regular household waste streams. It is your responsibility to dispose of this and other electric and electronic equipment via designated collection facilities appointed by the government or local authorities. Correct disposal and recycling will help prevent potential negative consequences to the environment and human health. For more detailed information about the disposal of your old equipment, please contact your local authorities, waste disposal service, or the shop where you purchased the product.

Български (Bulgarian) - Информация относно опазването на околната среда за потребители в Европейския съюз

Европейска директива 2002/96/ЕС изисква уредите, носещи този символ  върху изделието и/или опаковката му, да не се изхвърлят с несортирани битови отпадъци. Символът обозначава, че изделието трябва да се изхвърля отделно от сметосъбирането на обикновените битови отпадъци. Ваша е отговорността този и другите електрически и електронни уреди да се изхвърлят в предварително определени от държавните или общински органи специализирани пунктове за събиране. Правилното изхвърляне и рециклиране ще спомогнат да се предотвратят евентуални вредни за околната среда и здравето на населението последствия. За по-подробна информация относно изхвърлянето на вашите стари уреди се обърнете към местните власти, службите за сметосъбиране или магазина, от който сте закупили уреда.

Čeština (Czech) - Informace o ochraně životního prostředí pro zákazníky v zemích Evropské unie

Evropská směrnice 2002/96/ES zakazuje, aby zařízení označené tímto symbolem  na produktu anebo na obalu bylo likvidováno s netříděným komunálním odpadem. Tento symbol udává, že daný produkt musí být likvidován odděleně od běžného komunálního odpadu. Odpovídáte za likvidaci tohoto produktu a dalších elektrických a elektronických zařízení prostřednictvím určených sběrných míst stanovených vládou nebo místními úřady. Správná likvidace a recyklace pomáhá předcházet potenciálním negativním dopadům na životní prostředí a lidské zdraví. Podrobnější informace o likvidaci starého vybavení si laskavě vyžádejte od místních úřadů, podniku zabývajícího se likvidací komunálních odpadů nebo obchodu, kde jste produkt zakoupili.

Dansk (Danish) - Miljøinformation for kunder i EU

EU-direktiv 2002/96/EF kræver, at udstyr der bærer dette symbol  på produktet og/eller emballagen ikke må bortskaffes som usorteret kommunalt affald. Symbolet betyder, at dette produkt skal bortskaffes adskilt fra det almindelige husholdningsaffald. Det er dit ansvar at bortskaffe dette og andet elektrisk og elektronisk udstyr via bestemte indsamlingssteder udpeget af staten eller de lokale myndigheder. Korrekt bortskaffelse og genvinding vil hjælpe med til at undgå mulige skader for miljøet og menneskers sundhed. Kontakt venligst de lokale myndigheder, renovationstjenesten eller den butik, hvor du har købt produktet, angående mere detaljeret information om bortskaffelse af dit gamle udstyr.

Deutsch (German) - Umweltinformation für Kunden innerhalb der Europäischen Union

Die Europäische Richtlinie 2002/96/EC verlangt, dass technische Ausrüstung, die direkt am Gerät und/oder an der Verpackung mit diesem Symbol versehen ist , nicht zusammen mit unsortiertem Gemeindeabfall entsorgt werden darf. Das Symbol weist darauf hin, dass das Produkt von regulärem Haushaltsmüll getrennt entsorgt werden sollte. Es liegt in Ihrer Verantwortung, dieses Gerät und andere elektrische und elektronische Geräte über die dafür zuständigen und von der Regierung oder örtlichen Behörden dazu bestimmten Sammelstellen zu entsorgen. Ordnungsgemäßes Entsorgen und Recyceln trägt dazu bei, potentielle negative Folgen für Umwelt und die menschliche Gesundheit zu vermeiden. Wenn Sie weitere Informationen zur Entsorgung Ihrer Altgeräte benötigen, wenden Sie sich bitte an die örtlichen Behörden oder städtischen Entsorgungsdienste oder an den Händler, bei dem Sie das Produkt erworben haben.

Eesti (Estonian) - Keskkonnaalane informatsioon Euroopa Liidu asuvatele klientidele

Euroopa Liidu direktiivi 2002/96/EÜ nõuete kohaselt on seadmeid, millel on tootel või pakendil käesolev sümbol , keelatud kõrvaldada koos sorteerimata olmejäätmetega. See sümbol näitab, et toode tuleks kõrvaldada eraldi tavalistest olmejäätmevoogudest. Olete kohustatud kõrvaldama käesoleva ja ka muud elektri- ja elektroonikaseadmed riigi või kohalike ametiasutuste poolt ette nähtud kogumispunktide kaudu. Seadmete korrektne kõrvaldamine ja ringlussevõtt aitab vältida võimalikke negatiivseid tagajärgi keskkonnale ning inimeste tervisele. Vanade seadmete kõrvaldamise kohta täpsema informatsiooni saamiseks võtke palun ühendust kohalike ametiasutustega, jäätmekäitlusfirmaga või kauplusega, kust te toote ostsite.

Español (Spanish) - Información medioambiental para clientes de la Unión Europea

La Directiva 2002/96/CE de la UE exige que los equipos que lleven este símbolo , en el propio aparato y/o en su embalaje no deben eliminarse junto con otros residuos urbanos no seleccionados. El símbolo indica que el producto en cuestión debe separarse de los residuos domésticos convencionales con vistas a su eliminación. Es responsabilidad suya desechar este y cualesquiera otros aparatos eléctricos y electrónicos a través de los puntos de recogida que ponen a su disposición el gobierno y las autoridades locales. Al desechar y reciclar correctamente estos aparatos estará contribuyendo a evitar posibles consecuencias negativas para el medio ambiente y la salud de las personas. Si desea obtener información más detallada sobre la eliminación segura de su aparato usado, consulte a las autoridades locales, al servicio de recogida y eliminación de residuos de su zona o pregunte en la tienda donde adquirió el producto.

Ελληνικά (Greek) - Στοιχεία περιβαλλοντικής προστασίας για πελάτες εντός της Ευρωπαϊκής Ένωσης

Σύμφωνα με την Κοινοτική Οδηγία 2002/96/ΕΚ, ο εξοπλισμός που φέρει αυτό το σύμβολο , στο προϊόν ή/και τη συσκευασία του δεν πρέπει να απορρίπτεται μαζί με τα μη διαχωρισμένα αστικά απορρίμματα. Το σύμβολο υποδεικνύει ότι αυτό το προϊόν θα πρέπει να απορρίπτεται ξεχωριστά από τα συνήθη οικιακά απορρίμματα. Είστε υπεύθυνος για την απόρριψη του παρόντος και άλλου ηλεκτρικού και ηλεκτρονικού εξοπλισμού μέσω των καθορισμένων εγκαταστάσεων συγκέντρωσης απορριμμάτων, οι οποίες ορίζονται από το κράτος ή τις αρμόδιες τοπικές αρχές. Η σωστή απόρριψη και ανακύκλωση συμβάλλει στην πρόληψη ενδεχόμενων αρνητικών επιπτώσεων στο περιβάλλον και την υγεία. Για περισσότερες πληροφορίες σχετικά με την απόρριψη του παλαιού σας εξοπλισμού, επικοινωνήστε με τις τοπικές αρχές, τις υπηρεσίες αποκομιδής απορριμμάτων ή το κατάστημα από το οποίο αγοράσατε το προϊόν.

Français (French) - Informations environnementales pour les clients de l'Union européenne

La directive européenne 2002/96/CE exige que l'équipement sur lequel est apposé ce symbole , sur le produit et/ou son emballage ne soit pas jeté avec les autres ordures ménagères. Ce symbole indique que le produit doit être éliminé dans un circuit distinct de celui pour les déchets des ménages. Il est de votre responsabilité de jeter ce matériel ainsi que tout autre matériel électrique ou électronique par les moyens de collecte indiqués par le gouvernement et les pouvoirs publics des collectivités territoriales. L'élimination et le recyclage en bonne et due forme ont pour but de lutter contre l'impact néfaste potentiel de ce type de produits sur l'environnement et la santé publique. Pour plus d'informations sur le mode d'élimination de votre ancien équipement, veuillez prendre contact avec les pouvoirs publics locaux, le service de traitement des déchets, ou l'endroit où vous avez acheté le produit.

Italiano (Italian) - Informazioni relative all'ambiente per i clienti residenti nell'Unione Europea

La direttiva europea 2002/96/EC richiede che le apparecchiature contrassegnate con questo simbolo , sul prodotto e/o sull'imballaggio non siano smaltite insieme ai rifiuti urbani non differenziati. Il simbolo indica che questo prodotto non deve essere smaltito insieme ai normali rifiuti domestici. È responsabilità del proprietario smaltire sia questi prodotti sia le altre apparecchiature elettriche ed elettroniche mediante le specifiche strutture di raccolta indicate dal governo o dagli enti pubblici locali. Il corretto smaltimento ed il riciclaggio aiuteranno a prevenire conseguenze potenzialmente negative per l'ambiente e per la salute dell'essere umano. Per ricevere informazioni più dettagliate circa lo smaltimento delle vecchie apparecchiature in Vostro possesso, Vi invitiamo a contattare gli enti pubblici di competenza, il servizio di smaltimento rifiuti o il negozio nel quale avete acquistato il prodotto.

Latviešu valoda (Latvian) - Ekoloģiska informācija klientiem Eiropas Savienības jurisdikcijā

Direktīvā 2002/96/EK ir prasība, ka aprīkojumu, kam pievienota zīme , uz paša izstrādājuma vai uz tā iesaiņojuma, nedrīkst izmest nešķīrotā veidā kopā ar komunālajiem atkritumiem (tiem, ko rada vietēji iedzīvotāji un uzņēmumi). Šī zīme nozīmē to, ka šī ierīce ir jāizmet atkritumos tā, lai tā nenonāktu kopā ar parastiem mājāsaimniecības atkritumiem. Jūsu pienākums ir šo un citas elektriskas un elektroniskas ierīces izmest atkritumos, izmantojot īpašus atkritumu savākšanas veidus un līdzekļus, ko nodrošina valsts un pašvaldību iestādes. Ja izmešana atkritumos un pārstrāde tiek veikta pareizi, tad mazinās iespējamais kaitējums dabai un cilvēku veselībai. Sīkākas ziņas par novecojuša aprīkojuma izmešanu atkritumos jūs varat saņemt vietējā pašvaldībā, atkritumu savākšanas dienestā, kā arī veikalā, kur iegādājāties šo izstrādājumu.

Lietuvškai (Lithuanian) - Aplinkosaugos informacija, skirta Europos Sąjungos vartotojams

Europos direktyva 2002/96/EC numato, kad įrangos, kuri ir , kurios pakuotė yra pažymėta šiuo simboliu (įveskite simbolį), negalima šalinti kartu su nerūšiuotomis komunalinėmis atliekomis. Šis simbolis rodo, kad gaminį reikia šalinti atskirai nuo bendro buitinių atliekų srauto. Jūs privalote užtikrinti, kad ši ir kita elektros ar elektroninė įranga būtų šalinama per tam tikras nacionalinės ar vietinės valdžios nustatytas atliekų rinkimo sistemas. Tinkamai šalinant ir perdurbant atliekas, bus išvengta galimos žalos aplinkai ir žmonių sveikatai. Daugiau informacijos apie jūsų senos įrangos šalinimą gali pateikti vietinės valdžios institucijos, atliekų šalinimo tarnybos arba parduotuvės, kuriose įsigijote tą gaminį.

Malti (Maltese) - Informazzjoni Ambjentali għal Kliġenti fl-Unjoni Ewropea

Id-Direttiva Ewropea 2002/96/KE titlob li t-tagħmir li jkun fih is-simbolu  fuq il-prodott u/jew fuq l-ippakkjar ma jistax jintrema ma' skart municipali li ma giex isseparat. Is-simbolu jindika li dan il-prodott għandu jintrema separatament minn ma' l-iskart domestiku regolari. Hija responsabbiltà tiegħek li tarmi dan it-tagħmir u kull tagħmir ieħor ta' l-elettriku u elettroniku permezz ta' faċilitajiet ta' ġbir appuntati apposta mill-gvern jew mill-awtoritajiet lokali. Ir-rimi b'mod korrett u r-riċiklaġġ jgħin jipprevjeni konsegwenzi negattivi potenzjali għall-ambjent u għas-saħħa tal-bniedem. Għal aktar informazzjoni dettaljata dwar ir-rimi tat-tagħmir antik tiegħek, jekk jogħġbok ikkuntattja lill-awtoritajiet lokali tiegħek, is-servizzi għar-rimi ta' l-iskart, jew il-ħanut minn fejn xtrajt il-prodott.

Magyar (Hungarian) - Környezetvédelmi információ az európai uniós vásárlók számára

A 2002/96/EC számú európai uniós irányelv megkívánja, hogy azokat a termékeket, amelyek, és/vagy amelyek csomagolásán az alábbi címke  megjelenik, tilos a többi szelektálatlan lakossági hulladékkal együtt kidobni. A címke azt jelöli, hogy az adott termék kidobásakor a szokványos háztartási hulladékelszállítási rendszerektől elkülönített eljárást kell alkalmazni. Az Ön felelőssége, hogy ezt, és más elektromos és elektronikus berendezéseit a kormányzati vagy a helyi hatóságok által kijelölt gyűjtőrendszerben keresztül számolja fel. A megfelelő hulladékfeldolgozás segít a környezetre és az emberi egészségre potenciálisan ártalmas negatív hatások megelőzésében. Ha elavult berendezéseinek felszámolásához további részletes információra van szüksége, kérjük, lépjen kapcsolatba a helyi hatóságokkal, a hulladékfeldolgozási szolgálattal, vagy azzal üzlettel, ahol a terméket vásárolta.

Nederlands (Dutch) - Milieu-informatie voor klanten in de Europese Unie

De Europese Richtlijn 2002/96/EC schrijft voor dat apparatuur die is voorzien van dit symbool  op het product of de verpakking, niet mag worden ingezameld met niet-gescheiden huishoudelijk afval. Dit symbool geeft aan dat het product apart moet worden ingezameld. U bent zelf verantwoordelijk voor de vernietiging van deze en andere elektrische en elektronische apparatuur via de daarvoor door de landelijke of plaatselijke overheid aangewezen inzamelingskanalen. De juiste vernietiging en recycling van deze apparatuur voorkomt mogelijke negatieve gevolgen voor het milieu en de gezondheid. Voor meer informatie over het vernietigen van uw oude apparatuur neemt u contact op met de plaatselijke autoriteiten of afvalverwerkingsdienst, of met de winkel waar u het product hebt aangeschaft.

Norsk (Norwegian) - Miljøinformasjon for kunder i EU

EU-direktiv 2002/96/EF krever at utstyr med følgende symbol  avbildet på produktet og/eller pakningen, ikke må kastes sammen med usortert avfall. Symbolet indikerer at dette produktet skal håndteres atskilt fra ordinær avfallsinnsamling for husholdningsavfall. Det er ditt ansvar å kvitte deg med dette produktet og annet elektrisk og elektronisk avfall via egne innsamlingsordninger slik myndighetene eller kommunene bestemmer. Korrekt avfallshåndtering og gjenvinning vil være med på å forhindre mulige negative konsekvenser for miljø og helse. For nærmere informasjon om håndtering av det kasserte utstyret ditt, kan du ta kontakt med kommunen, en innsamlingsstasjon for avfall eller butikken der du kjøpte produktet.

Polski (Polish) - Informacja dla klientów w Unii Europejskiej o przepisach dotyczących ochrony środowiska

Dyrektywa Europejska 2002/96/EC wymaga, aby sprzęt oznaczony symbolem  znajdującym się na produkcie i/ lub jego opakowaniu nie był wyrzucany razem z innymi niesortowanymi odpadami komunalnymi. Symbol ten wskazuje, że produkt nie powinien być usuwany razem ze zwykłymi odpadami z gospodarstw domowych. Na Państwu spoczywa obowiązek wyrzucania tego i innych urządzeń elektrycznych oraz elektronicznych w punktach odbioru wyznaczonych przez władze krajowe lub lokalne. Pozbywanie się sprzętu we właściwy sposób i jego recykling pomogą zapobiec potencjalnie negatywnym konsekwencjom dla środowiska i zdrowia ludzkiego. W celu uzyskania szczegółowych informacji o usuwaniu starego sprzętu, prosimy zwrócić się do lokalnych władz, służb oczyszczania miasta lub sklepu, w którym produkt został nabyty.

Português (Portuguese) - Informação ambiental para clientes da União Europeia

A Directiva Europeia 2002/96/CE exige que o equipamento que exibe este símbolo  no produto e/ou na sua embalagem não seja eliminado junto com os resíduos municipais não separados. O símbolo indica que este produto deve ser eliminado separadamente dos resíduos domésticos regulares. É da sua responsabilidade eliminar este e qualquer outro equipamento eléctrico e electrónico através das instalações de recolha designadas pelas autoridades governamentais ou locais. A eliminação e reciclagem correctas ajudarão a prevenir as consequências negativas para o ambiente e para a saúde humana. Para obter informações mais detalhadas sobre a forma de eliminar o seu equipamento antigo, contacte as autoridades locais, os serviços de eliminação de resíduos ou o estabelecimento comercial onde adquiriu o produto.

Română (Romanian) - Informații de mediu pentru clienții din Uniunea Europeană

Directiva europeană 2002/96/CE impune ca echipamentele care prezintă acest simbol  pe produs și/sau pe ambalajul acestuia să nu fie casate împreună cu gunoiul menajer municipal. Simbolul indică faptul că acest produs trebuie să fie casat separat de gunoiul menajer obișnuit. Este responsabilitatea dvs. să cașati acest produs și alte echipamente electrice și electronice prin intermediul unităților de colectare special desemnate de guvern sau de autoritățile locale. Casarea și reciclarea corecte vor ajuta la prevenirea potențialelor consecințe negative asupra sănătății mediului și a oamenilor. Pentru mai multe informații detaliate cu privire la casarea acestui echipament vechi, contactați autoritățile locale, serviciul de salubritate sau magazinul de la care ați achiziționat produsul.

Slovenčina (Slovak) - Informácie o ochrane životného prostredia pre zákazníkov v Európskej únii

Podľa európskej smernice 2002/96/ES zariadenie s týmto symbolom  na produkte a/alebo jeho balení nesmie byť likvidované spolu s netriedeným komunálnym odpadom. Symbol znamená, že produkt by sa mal likvidovať oddelene od bežného odpadu z domácností. Je vašou povinnosťou likvidovať toto i ostatné elektrické a elektronické zariadenia prostredníctvom špecializovaných zberných zariadení určených vládou alebo miestnymi orgánmi. Správna likvidácia a recyklácia pomôže zabrániť prípadným negatívnym dopadom na životné prostredie a zdravie ľudí. Ak máte záujem o podrobnejšie informácie o likvidácii starého zariadenia, obráťte sa, prosím, na miestne orgány, organizácie zaoberajúce sa likvidáciou odpadov alebo obchod, v ktorom ste si produkt zakúpili.

Slovenščina (Slovene) - Okoljske informacije za stranke v Evropski uniji

Evropska direktiva 2002/96/ES prepoveduje odlaganje opreme s tem simbolom  – na izdelku in/ali na embalaži z nesortiranimi komunalnimi odpadki. Ta simbol opozarja, da je treba izdelek zavreči ločeno od preostalih gospodinjskih odpadkov. Vaša odgovornost je, da to in preostalo električno in elektronsko opremo oddate na posebna zbirališča, ki jih določijo državne ustanove ali lokalne oblasti. S pravilnim odlaganjem in recikliranjem boste preprečili morebitne škodljive vplive na okolje in zdravje ljudi. Če želite izvedeti več o odlaganju stare opreme, se obrnite na lokalne oblasti, odlagališče odpadkov ali trgovino, kjer ste izdelek kupili.

Suomi (Finnish) - Ympäristöä koskevia tietoja EU-alueen asiakkaille

EU-direktiivi 2002/96/EY edellyttää, että jos laitteistossa on tämä symboli  itse tuotteessa ja/tai sen pakkauksessa, laitteistoa ei saa hävittää lajittelemattoman yhdyskuntajätteen mukana. Symboli merkitsee sitä, että tämä tuote on hävitettävä erillään tavallisesta kotitalousjätteestä. Sinun vastuullasi on hävittää tämä elektroniikkatuote ja muut vastaavat elektroniikkatuotteet viemällä tuote tai tuotteet viranomaisten määräämään keräyspisteeseen. Laitteiston oikea hävittäminen estää mahdolliset kielteiset vaikutukset ympäristöön ja ihmisten terveyteen. Lisätietoja vanhan laitteiston oikeasta hävitystavasta saa paikallisilta viranomaisilta, jätteenhävityspalvelusta tai siitä myymälästä, josta ostit tuotteen.

Svenska (Swedish) - Miljöinformation för kunder i Europeiska unionen

Det europeiska direktivet 2002/96/EC kräver att utrustning med denna symbol  på produkten och/eller förpackningen inte får kastas med osorterat kommunalt avfall. Symbolen visar att denna produkt bör kastas efter att den avskiljts från vanligt hushållsavfall. Det faller på ditt ansvar att kasta denna och annan elektrisk och elektronisk utrustning på fastställda samlingsplatser utsedda av regeringen eller lokala myndigheter. Korrekt kassering och återvinning skyddar mot eventuella negativa konsekvenser för miljön och personhälsa. För mer detaljerad information om kassering av din gamla utrustning kontaktar du dina lokala myndigheter, avfallshantering eller butiken där du köpte produkten.



WEB : Pour en savoir davantage, visitez le site www.linksysbycisco.com.

Annexe E : Contrat de licence d'utilisation de logiciel

Les produits Cisco

Ce produit de Cisco Systems, Inc. ou de sa filiale délivrant la licence au nom de Cisco Systems, Inc. (Cisco) contient du logiciel (incluant du microcode) provenant de Cisco et de ses fournisseurs, et peut contenir du logiciel en exploitation libre.

Tout logiciel provenant de Cisco et de ses fournisseurs est autorisé sous licence en vertu du contrat de licence d'utilisation de logiciel Linksys contenu à l'annexe 1 ci-dessous. Vous pouvez aussi être invité à lire et à accepter ce contrat de licence d'utilisation de logiciel Cisco lors de l'installation du logiciel. Les conditions d'utilisation du logiciel Cisco Network Magic sont indiquées à l'annexe 2 ci-dessous.

Tout logiciel en exploitation libre est autorisé en vertu des conditions spécifiques de licence applicables à ce logiciel fourni par Cisco sur le site www.linksysbycisco.com/gpl ou tel que le prévoit l'annexe 3 ci-dessous. En utilisant le logiciel, vous reconnaissez avoir lu et accepté les conditions du contrat de licence. Lorsque de telles conditions spécifiques de licence vous donnent droit au code source d'un logiciel, ce code source est disponible sur demande auprès de Cisco, au prix coûtant, pour une période minimum de trois ans à compter de la date d'achat de ce produit, et peut aussi être disponible pour téléchargement sur le site www.linksysbycisco.com/gpl. Pour obtenir les conditions de licence détaillées et des renseignements supplémentaires sur les logiciels libres des produits Cisco, consultez le site www.linksysbycisco.com/gpl ou l'annexe 3 ci-dessous. Si vous souhaitez obtenir une copie sur CD du code source LPG ou de tout autre code source libre utilisé dans ce logiciel, Linksys vous en enverra un par courrier moyennant la somme de 9,99 \$ plus les frais d'expédition.

CE CONTRAT DE LICENCE D'UTILISATION DE LOGICIEL CONSTITUE UNE ENTENTE JURIDIQUE ENTRE VOUS (PERSONNE OU ENTITÉ) ET CISCO. LISEZ-LE ATTENTIVEMENT AVANT D'INSTALLER ET D'UTILISER LE LOGICIEL. IL CONSTITUE UNE LICENCE VOUS AUTORISANT À UTILISER LE LOGICIEL ET CONTIENT DES RENSEIGNEMENTS SUR LA GARANTIE AINSI QUE DES AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ. EN COCHANT LA CASE « SUIVANT » ET EN TÉLÉCHARGEANT, INSTALLANT OU UTILISANT LE LOGICIEL OU LE PRODUIT CONTENANT LE LOGICIEL, VOUS ACCEPTEZ LE LOGICIEL ET ACCEPTEZ D'ÊTRE LIÉ PAR LES CONDITIONS DU PRÉSENT CONTRAT. SI VOUS N'ACCEPTEZ PAS L'ENSEMBLE DE CES CONDITIONS, VOUS NE DEVEZ PAS CLIQUER SUR LE BOUTON « SUIVANT » NI TÉLÉCHARGER, INSTALLER OU UTILISER LE LOGICIEL. VOUS POUVEZ RENVoyer LE LOGICIEL INUTILISÉ (OU, SI LE LOGICIEL EST FOURNI AVEC UN AUTRE PRODUIT, LE PRODUIT INUTILISÉ) AFIN D'OBTENIR UN REMBOURSEMENT INTÉGRAL JUSQU'À 30 JOURS APRÈS LA DATE D'ACHAT, SOUS RÉSERVE DES POLITIQUES DU FOURNISSEUR QUI VOUS A VENDU LEDIT PRODUIT OU LOGICIEL.

SI VOUS AVEZ OPTÉ POUR UNE LICENCE SUR ABONNEMENT, TEL QU'INDIQUÉ DANS VOTRE COMMANDE, VOUS ACCEPTEZ ÉGALEMENT LES « CONDITIONS DU SERVICE » INDIQUÉES À L'ANNEXE 2, SI APPLICABLE.

Licences d'utilisation de logiciels

Les licences d'utilisation applicables aux logiciels Cisco sont disponibles sur le site Web de Cisco, aux adresses www.linksysbycisco.com et www.linksysbycisco.com/gpl/. Pour votre commodité, une copie du contrat de licence d'utilisation de logiciel Cisco et des principales licences de code source libre utilisées par Cisco dans ses produits est comprise dans les annexes ci-dessous.

Annexe 1

Contrat de licence d'utilisation de logiciel Cisco

Licence. Sous réserve des conditions du présent contrat, Cisco accorde à l'acheteur du logiciel un droit non exclusif l'autorisant à (i) utiliser le logiciel uniquement en tant qu'élément intégré à un produit, comme application autonome ou (si la documentation applicable l'autorise) pour communiquer avec un tel produit, à la discrétion de Cisco; (ii) si le logiciel est acheté séparément de tout produit Cisco, installer le logiciel sur les ordinateurs d'une maison familiale ou d'une entreprise jusqu'à concurrence du nombre de licences achetées; et (iii) faire une copie du logiciel sous forme interprétable par machine et une copie de la documentation, à des fins de sauvegarde uniquement. Vous ne pouvez accorder une sous-licence du logiciel ni céder la licence, sauf à une personne ou à une entité à laquelle vous transférez la propriété de la totalité du produit Cisco contenant le logiciel ou de l'intégralité du logiciel, et à condition de céder de façon permanente tous les droits accordés par le présent contrat et de ne conserver aucune copie complète ou partielle du logiciel, et que le destinataire accepte les conditions du présent contrat.

Le « logiciel » inclut les éléments suivants, auxquels le présent contrat s'applique : (a) le logiciel de Cisco ou de ses fournisseurs, intégré ou fourni avec le produit Cisco applicable; et (b) toute mise à jour, mise à niveau, correctif ou version modifiée (collectivement appelés « mises à niveau ») ou toute copie de sauvegarde du logiciel fournie par Cisco ou un revendeur agréé, à condition que vous déteniez déjà une licence valide pour le logiciel d'origine et que vous ayez acquitté les frais requis pour la mise à niveau.

La « documentation » désigne l'ensemble de la documentation et du matériel connexe fournis par Cisco dans le cadre du présent contrat.

Restrictions de licence. Sauf tel que prévu dans le présent contrat, vous ne pouvez pas (i) copier ou distribuer des copies du logiciel et de sa documentation, ou transférer électroniquement le logiciel ou sa documentation d'un ordinateur à un autre par l'intermédiaire d'un réseau; (ii) modifier, fusionner, adapter, décrypter ou traduire le logiciel ou sa documentation, ni décompiler, procéder à la rétroingénierie, désassembler le logiciel ou convertir celui-

ci dans un format compréhensible par les humains (sous réserve de ce qui est permis par la loi); (iii) partager, vendre ou louer le logiciel, ou céder le logiciel ou sa documentation; (iv) modifier le logiciel ou créer une œuvre dérivée de celui-ci; (v) si vous faites une copie de sauvegarde du logiciel et de sa documentation, vous devez reproduire tous les avis de droit d'auteur et légendes du logiciel d'origine et de sa documentation; (vi) utiliser le logiciel pour gérer un réseau d'entreprise comptant plus de huit ordinateurs; (vii) utiliser le logiciel à des fins concurrentielles, incluant le développement d'un logiciel concurrent; (ix) sous réserve de ce qui est permis par les lois applicables, accorder une sous-licence ou transférer autrement le logiciel, sauf si le destinataire accepte expressément toutes les conditions du présent contrat.

Le logiciel et sa documentation contiennent des secrets industriels ou des éléments protégés par droit d'auteur et appartenant à Cisco ou à ses fournisseurs. Vous ne pouvez pas divulguer à un tiers de tels secrets industriels ou éléments protégés par droit d'auteur, sous quelque forme que ce soit.

Dans l'éventualité où vous ne respecteriez pas ce contrat, votre licence sera automatiquement révoquée, à la suite de quoi vous devrez immédiatement (i) cesser toute utilisation du produit Cisco dans lequel le logiciel est installé ou (ii) désinstaller le logiciel ainsi que détruire toute copie du logiciel et de la documentation où le logiciel est vendu séparément. Tous les autres droits des parties et toutes les autres dispositions de ce contrat continueront à produire leurs effets si le contrat prend fin.

Exclusivité. Le logiciel et la documentation sont concédés sous licence et ne vous sont pas vendus par Cisco ainsi que par les tiers concernés qui sont énumérés à l'Annexe 3. Cisco et ses concédants de licence détiennent tous les droits, titres et intérêts, incluant tous les droits d'auteur et de propriété intellectuelle qui sont liés au logiciel et à la documentation ainsi que de toutes leurs copies et parties. Tous les droits dont il n'est pas fait mention à la présente demeurent détenus par Cisco et ses concédants de licence. Votre utilisation de tout logiciel tiers que Cisco aurait recommandé est régie par le contrat de licence d'utilisateur final du logiciel.

Services de tiers, liens et publicité. Cisco peut fournir, dans le logiciel, des liens vers des sites Web ou vers des logiciels de tiers. De plus, des services de tiers peuvent être fournis avec le logiciel et assujettis aux conditions et modalités du fournisseur de ce service. Cisco n'émet aucune déclaration quant à la qualité, la compatibilité, la légalité et le caractère fonctionnel des sites ou des produits sur lesquels portent ces liens et ces services; par la présente, vous renoncez à toute réclamation que vous pourriez faire valoir à l'endroit de Cisco concernant ces sites et produits ou services de tiers. Toute relation d'affaires, sous forme épistolaire ou autre, votre participation à des campagnes publicitaires de tiers par l'intermédiaire du logiciel ainsi que toute condition, modalité, garantie et déclaration liées à une telle relation d'affaires demeurent strictement exclusive à vous-mêmes et à ce tiers. Vous convenez que Cisco ne peut être trouvée responsable de toute perte ou tout préjudice qui découlerait d'une telle relation ou de la présence d'un tel site, produit ou service de

tiers au sein du logiciel de Cisco, et que celle-ci peut suspendre ou modifier les services ou les liens offerts à tout moment.

Collecte et traitement des données. Vous convenez que Cisco et ses entités affiliées peuvent, de temps à autre, faire la collecte et le traitement de renseignements portant sur votre produit Cisco, le logiciel et votre utilisation de ces derniers afin de (i) permettre à Cisco de vous offrir des mises à niveau; (ii) fournir une aide et un soutien concernant le logiciel et votre produit; (iii) s'assurer que votre produit Cisco et le logiciel sont utilisés conformément avec les dispositions de ce contrat; (iv) fournir des améliorations à la façon dont Cisco fournit la technologie à tous ses clients; (v) fournir des relevés d'état et de condition du réseau, incluant l'utilisation des applications et du trafic sur le réseau; (vi) permettre à Cisco de se conformer avec les dispositions de tout contrat intervenu avec des tiers concernant votre logiciel et produit Cisco; (vii) permettre à Cisco de se conformer à toute la législation en vigueur ainsi qu'à toute exigence d'un organisme ou d'une agence gouvernementale. Cisco et ses entités affiliées peuvent recueillir et traiter les renseignements qui ne peuvent mener à votre identification. Vous convenez que Cisco n'assume aucune responsabilité ou obligation relativement à la suppression ou au défaut de stocker des données et d'autres informations liées à votre produit Cisco, au logiciel ou à leurs services connexes.

La fonction de production de relevés d'utilisation de certains logiciels vous permet de surveiller les opérations effectuées par les ordinateurs personnels ou de bureau qui font exécuter le logiciel. Vous devez activer cette fonction afin de recevoir des relevés. En activant la fonction de relevé, vous convenez des conditions suivantes : (a) le logiciel retrace les composantes et activités suivantes sur votre ordinateur personnel ou de bureau : le trafic de réseau (p. ex., en mégaoctets par heure), l'utilisation d'applications (le temps d'utilisation active de la fenêtre d'avant-plan est enregistré) ainsi que l'historique de navigation Internet. b) Pour tous les ordinateurs sur lesquels la fonction de relevé est activée, les données ci-dessus sont transmises de façon régulière à des serveurs de Cisco et à un tiers lorsque l'ordinateur est en état de marche. Ces données sont consignées et associées à l'adresse électronique que vous avez fournie au moment d'activer la fonction de relevé. Ces données sont résumées dans un relevé final et sont envoyées par courriel à l'adresse que vous avez fournie. (c) Tout ordinateur connecté au réseau et qui exécute le logiciel peut activer un autre ordinateur (pourvu qu'il soit également connecté au réseau) afin de créer les relevés. Lorsqu'un ordinateur est activé, cet ordinateur envoie un avis indiquant qu'il est désormais sous surveillance. Tant et aussi longtemps que cet ordinateur est en marche et chaque fois que le logiciel est lancé, l'utilisateur de cet ordinateur verra un avis s'afficher à l'écran qui l'informerait que l'utilisation de cet ordinateur est surveillée grâce à cette fonction. Tout ordinateur connecté au réseau et sur lequel le logiciel est installé peut activer ou désactiver la fonction de relevé sur tout autre ordinateur.

De plus, Cisco peut recueillir et consigner des renseignements détaillés concernant votre réseau et l'utilisation afin de vous fournir un soutien technique de réseau. On vous relie à ces

données lorsque vous fournissez un numéro d'identification personnel au représentant de l'équipe de soutien au moment de recevoir son aide. Vous gardez le contrôle sur ce numéro exclusif qui est généré de manière aléatoire sur votre ordinateur après l'installation.

Par votre utilisation du produit Cisco et du logiciel, vous autorisez Cisco et ses entités affiliées à recueillir et à utiliser ces données et, pour les clients résidant au sein de l'Union européenne (UE), cette même utilisation entraîne le transfert de ces données vers des installations situées au-delà de l'UE. La collecte de toutes les données par le produit Cisco et le logiciel s'effectue en conformité avec notre politique de confidentialité, qui peut être consultée à Déclaration de confidentialité. Votre décision d'utiliser le produit Cisco et le logiciel indique votre acceptation des conditions de la politique de confidentialité; veuillez donc lire attentivement cette dernière ainsi que ses mises à jour sur le site Web indiqué ci-dessus.

Mises à niveau de logiciels Si le logiciel vous permet de recevoir des mises à niveau, vous pouvez choisir à tout moment de les recevoir, automatiquement ou manuellement. Si vous décidez de recevoir des mises à niveau de façon manuelle ou si préférez ne pas recevoir d'avis de disponibilité de mises à niveau, vous exposez votre produit Cisco et le logiciel à des dangers de sécurité importants qui pourraient entraîner l'inaccessibilité du produit Cisco et du logiciel. Il se pourrait que nous procédions à une mise à niveau automatique afin de nous conformer à des modifications législatives et à des exigences réglementaires, ou encore pour se conformer à des dispositions contractuelles intervenues entre Cisco et un tiers relativement à votre produit Cisco et au logiciel. Nous vous informerons toujours au moment de vous livrer les mises à niveau. Les conditions de cette licence s'appliqueront à chacune de ces mises à niveau, à moins que la mise à niveau en question soit délivrée avec sa propre licence, auquel cas les conditions de cette dernière prévaudront.

Changements aux paramètres du navigateur et au traitement des erreurs. En installant le logiciel, vous reconnaissez et convenez que le logiciel puisse changer certains paramètres de votre navigateur Internet, incluant les paramètres par défaut de moteur de recherche et la source de pages d'erreur DNS, en plus de pouvoir rediriger des adresses erronées vers une page d'accueil en cas d'erreur hébergée par Cisco. Vous pouvez ne pas accepter ces paramètres au moment de l'installation ou en demandant un changement à vos paramètres de logiciel dans le processus d'erreur. Installer le logiciel et changer ces paramètres de logiciel peut entraîner des conflits avec d'autres contrats de licence auxquels vous auriez auparavant pris part avec d'autres entités, comme votre fournisseur de services Internet. Une requête liée à une erreur qui serait diffamatoire ou qui violerait les droits de propriété d'autrui ne sera pas traitée par Cisco et ses fournisseurs.

Résiliation. Vous pouvez résilier le présent contrat à tout moment en détruisant toutes les copies du logiciel et la documentation associée. Vos droits à la présente licence s'éteindront immédiatement et sans préavis de Cisco en cas

de votre défaut de vous conformer à toute disposition du présent contrat.

Garantie limitée. Cisco garantit également que tout support sur lequel le logiciel pourrait être fourni sera exempts de défaut de fabrication et de main-d'œuvre, dans le cadre d'une utilisation normale et pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'achat initiale. Votre seul et unique recours et la seule et unique obligation de Cisco en vertu de la garantie et à l'égard du support contenant le logiciel consistera, au gré de Cisco, à a) le remplacer ou b) vous rembourser son prix d'achat.

SAUF POUR LA GARANTIE LIMITÉE SUR LE SUPPORT STIPULÉE CI-DESSUS ET DANS LA PLEINE MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, TOUS LES LOGICIELS ET SERVICES DE CISCO SONT FOURNIS DANS L'ÉTAT OÙ ILS SE TROUVENT, SANS AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT. Sans limiter la portée de ce qui précède, Cisco ne peut garantir que l'exploitation du logiciel, du produit et des services sera ininterrompue ou qu'ils seront exempts d'erreurs. De plus, en raison de l'émergence de nouvelles techniques d'intrusion et d'attaques de réseau, Cisco ne peut garantir que le produit, le logiciel, les services, l'équipement, le système et le réseau sur lesquels le produit, le logiciel et les services utilisés seront invulnérables à ces intrusions et attaques. Le produit peut inclure des offres de logiciel ou de services d'un tiers ou être regroupé avec ceux-ci. Cette garantie limitée ne s'applique pas à telles offres de logiciel ou de services d'un tiers. Cette garantie limitée ne garantit aucune disponibilité permanente du service d'un tiers que l'usage ou le fonctionnement de ce produit peut nécessiter.

DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES, CONDITIONS DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ RAISONNABLE, DE VIOLATION OU D'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER SONT LIMITÉES PAR LA PÉRIODE DE LA GARANTIE. TOUTES LES AUTRES CONDITIONS EXPRESSES OU IMPLICITES, DÉCLARATIONS Certains pays n'autorisent pas les restrictions concernant la durée des garanties implicites; les restrictions ci-dessus pourraient donc ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie vous confère des droits juridiques spécifiques, mais vous pouvez disposer d'autres droits qui diffèrent selon les pays.

Exonération de responsabilité. DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, EN AUCUN CAS CISCO NE POURRAIT ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE TOUTE PERTE DE DONNÉES, DE REVENUS ET DE PROFITS, DE TOUT DOMMAGE, CONSÉCUTIF, INCIDENT ET PUNITIF, SANS ÉGARD AU PRINCIPE JURIDIQUE SUR LEQUEL CETTE RESPONSABILITÉ POURRAIT ÊTRE FONDÉE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU PRODUIT, DU LOGICIEL ET DE TOUT SERVICE FOURNI RELATIVEMENT AU PRODUIT ET AU LOGICIEL, MÊME DANS L'ÉVENTUALITÉ OÙ CISCO AURAIT ÉTÉ AVISÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS PRÉJUDICES. DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LÉGISLATION EN VIGUEUR, EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ DE CISCO NE POURRAIT AU-DELÀ DU MONTANT PAYÉ POUR L'ACHAT DU PRODUIT. SI VOUS RÉSIDEZ DANS L'UNION EUROPÉENNE, LES RÉFÉRENCES AUX « DOMMAGES PARTICULIERS, INDIRECTS, CONSÉCUTIFS, PUNITIFS OU INCIDENTS » DÉSIGNERONT

TOUTE PERTE QUI (I) N'ÉTAIT PAS RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE PAR CHACUNE DES PARTIES, (II) ÉTAIT CONNUE DE VOUS ET INCONNUE DE NOUS (III) ÉTAIT RAISONNABLEMENT PRÉVISIBLE PAR CHACUNE DES PARTIES MAIS QUE VOUS AURIEZ PU ÉVITER, NOTAMMENT UNE PERTE CAUSÉE PAR TOUT VIRUS, CHEVAL DE TROIE OU UN AUTRE PROGRAMME MALVEILLANT, AINSI QUE TOUTE PERTE OU DOMMAGE À VOS DONNÉES. Les restrictions qui précèdent s'appliqueront même si toute garantie ou recours accordé en vertu de cette garantie limitée ne satisfait pas à l'usage auquel il est destiné.

Soutien technique. Cette garantie limitée n'est pas un contrat de service ou d'assistance. Pour des renseignements sur les politiques et offres actuelles de soutien technique (incluant tous les frais de services de soutien), consultez l'adresse www.linksysbycisco.com/support.

Exportation. Les logiciels, y compris les données techniques, peuvent être assujettis aux lois et règlements des États-Unis sur le contrôle de l'exportation et aux lois et règlements d'autres pays sur les importations et exportations. Vous vous engagez à respecter strictement toutes ces lois et réglementations.

Brevets en instance des États-Unis. Le logiciel et la documentation constituent des articles commerciaux, conformément aux sections 48 CFR (Code of Federal Regulations) 2.101 et 48 CFR 12.212. Tous les utilisateurs du gouvernement des États-Unis acquièrent le logiciel et la documentation assortis des seuls droits concédés dans le présent contrat s'appliquant aux utilisateurs non gouvernementaux. En utilisant le logiciel ou la documentation, vous convenez avec les organismes gouvernementaux compétents que le logiciel et la documentation sont considérés respectivement comme un logiciel informatique commercial et de la documentation portant sur un logiciel informatique commercial; ils constituent en soi l'acceptation des droits et des restrictions prévus à la présente.

Conditions générales. Le présent contrat est régi par les lois de l'État de Californie et doit être interprété conformément à ces lois, sans égard aux principes de conflit des lois. La Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'applique pas. Si une disposition du présent contrat s'avérait nulle ou inexécutable, les autres dispositions resteraient pleinement en vigueur. Le présent contrat constitue l'intégralité de l'accord entre les parties à l'égard du logiciel et il remplace toutes les modalités supplémentaires ou conflictuelles stipulées dans le bon de commande ou autre.

Linksys, Cisco, le logo de Cisco et les autres marques de commerces contenus dans le logiciel et la documentation sont des marques de commerce enregistrées de Linksys, Cisco, leurs concédants de licence et de tiers, selon le cas. Vous ne pouvez retirer ni modifier ces marques de commerce, noms commerciaux, noms de produits, logos, droits d'auteurs ou d'autres avis de droit de propriété, légendes, symboles ou étiquettes qui seraient contenus dans le logiciel et la documentation. Ce contrat n'a pas pour effet de vous autoriser à faire usage des noms et des marques de commerce de Cisco ou de ses concédants de licence.

FIN DE L'ANNEXE 1

Annexe 2

Network Magic

Restrictions de licence de Network Magic Vous ne pouvez, autrement que dans la mesure permise par ce contrat ou par Cisco, installer ou exécuter Network Magic sur un appareil informatique autre que personnel, incluant notamment tout périphérique Web, décodeur, appareil portable, téléphone ou tout autre appareil exécutant le système d'exploitation Microsoft Windows CE.

Modalités de services de licences d'abonnement. Ces modalités de service ne s'appliqueront que dans le cas d'un octroi de licence d'abonnement à Network Magic, comme il est indiqué dans votre commande. De telles licences d'abonnement peuvent vous imposer le paiement de frais pour conserver votre abonnement aux services.

1. Annulation de Network Magic. Vous pouvez annuler les services à tout moment. Si vous annulez les services, Cisco ne sera plus dans l'obligation de vous fournir les mises à niveau des produits Network Magic. Si vous annulez l'exécution des services, Cisco pourra supprimer les données qui sont liées à vous-même ou à votre utilisation des services de Cisco ou des serveurs de ses fournisseurs. Dans la mesure permise par la législation en vigueur, vous comprenez et acceptez que l'annulation des services est votre seul recours en cas de litige avec Cisco.

2. Modifications. Cisco peut modifier ou résilier ce contrat, le prix, le contenu ainsi que la nature des services (y compris interrompre le programme de service pour une durée indéterminée) en vous transmettant un avis à cet effet. Si Cisco modifie une ou plusieurs de ces conditions, vous pouvez annuler les services au moyen d'un avis écrit adressé à Cisco à l'adresse www.networkmagic.com/support; vous devez ensuite désinstaller le logiciel et cesser toute utilisation du service. Cisco peut vous transmettre un avis par courriel, par l'intermédiaire de Network Magic ou en publiant ces changements sur son site Web.

3. Avis par courriel. Cisco peut vous transmettre du courrier électronique de temps à autre pour vous informer de nouveaux produits et services. Vous demeurez en mesure de faire stopper l'envoi de courrier électronique en cliquant sur le lien fourni dans le courriel. Cisco se réserve le droit, cependant, de vous faire parvenir des messages par courrier électronique. Si vous désirez ne plus recevoir de messages concernant les services, vous pouvez annuler les services au moyen d'un avis écrit à Cisco à l'adresse www.networkmagic.com/support; vous devez ensuite désinstaller le logiciel et cesser toute utilisation des services.

FIN DE L'ANNEXE 2

Annexe 3

Licences en exploitation libre et licences de tiers

Annexe 3-A

Si le produit Cisco contient un logiciel en exploitation libre sous la version 2 de la Licence publique générale

GNU, les modalités de licence de l'Annexe 3-A ci-dessous s'appliqueront à ce logiciel. Les conditions de licence de l'annexe 3-A ci-dessous proviennent du site <http://www.gnu.org/licenses/old-licenses/lgpl-2.1.html>.

Licence publique générale GNU

La présente est une traduction française non officielle de la Licence publique générale GNU. Cette traduction n'a pas été publiée par la Free Software Foundation et n'indique pas les conditions de distribution pour les logiciels utilisant la Licence publique générale limitée GNU (seule la version anglaise officielle énumère ces conditions). Néanmoins, nous espérons que cette traduction aidera les francophones à mieux comprendre la Licence publique générale GNU.

Version 2, juin 1991

© Free Software Foundation, Inc., 1989, 1991.
51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301, USA

Toute personne est autorisée à copier et distribuer des copies identiques de ce document de licence, mais aucune modification n'est permise.

Préambule

Les licences de la plupart des logiciels sont conçues pour vous enlever toute liberté de les partager et de les modifier. Par contre, la Licence publique générale GNU est destinée à garantir votre liberté de partager et de modifier les logiciels libres, et de s'assurer que ces logiciels sont effectivement accessibles à tous leurs utilisateurs. La présente Licence publique générale s'applique à la plupart des logiciels de la Free Software Foundation, ainsi qu'à tout autre programme pour lequel ses auteurs se sont engagés à l'utiliser. (Certains autres logiciels de la Free Software Foundation sont plutôt couverts par la GNU Lesser General Public License.) Vous pouvez aussi appliquer les conditions de cette licence à vos propres programmes, si vous le désirez.

Lorsque nous parlons de logiciels libres, nous faisons référence à la liberté d'accès des logiciels, non à leur prix. Nos licences publiques générales sont conçues pour vous donner l'assurance que vous êtes libres de distribuer des copies des logiciels libres (et de facturer ce service, si vous le désirez), de recevoir le code source ou de l'obtenir si vous le souhaitez, de modifier les logiciels ou d'en utiliser des éléments dans de nouveaux programmes libres tout en sachant que vous êtes autorisé à le faire.

Afin de protéger vos droits, nous nous devons d'imposer des restrictions qui défendent à quiconque de vous priver de ces droits ou de vous demander d'y renoncer. Mais ces restrictions signifient que des responsabilités vous incombent si vous distribuez des copies de ces logiciels ou si vous les modifiez.

Par exemple, si vous distribuez des copies d'un certain programme, que ce soit à titre gracieux ou contre rémunération, vous devrez accorder aux destinataires tous les droits que vous détenez. Vous devrez vous assurer qu'eux aussi reçoivent ou puissent obtenir le code source. Et vous devrez leur remettre ces conditions de sorte qu'ils aient connaissance de leurs droits.

Nous protégeons vos droits en deux étapes : (1) d'abord nous détenons les droits d'auteur du logiciel, puis (2) nous vous octroyons cette licence qui vous donne l'autorisation légale de copier, de distribuer ou de modifier le logiciel.

D'autre part, pour la protection de chaque auteur ainsi que la nôtre, nous désirons nous assurer que chacun comprend bien qu'il n'y a aucune garantie rattachée à ce logiciel libre. Si le logiciel est modifié par quelqu'un d'autre et transmis à des tiers, nous désirons que ses destinataires sachent qu'ils n'ont pas le logiciel original, de sorte que les problèmes introduits par d'autres ne puissent nuire à la réputation des auteurs du logiciel d'origine.

En fin de compte, tout programme libre est constamment menacé par des brevets de logiciels. Nous désirons éviter le danger que des redistributeurs d'un programme libre puissent obtenir pour leur compte des licences de brevets, faisant ainsi du programme une propriété exclusive. Pour éviter une telle occurrence, nous avons bien précisé que tout brevet doit être autorisé sous licence pour que tout un chacun en ait le libre usage ou qu'il ne soit pas autorisé du tout.

Les dispositions précises des conditions générales pour copier, distribuer et modifier sont les suivantes :

CONDITIONS GÉNÉRALES DE COPIE, DE DISTRIBUTION ET DE MODIFICATION

- La présente licence s'applique à tout programme ou à toute autre œuvre où figure une note placée par le détenteur du droit d'auteur stipulant que le programme ou l'œuvre peut être distribué selon les conditions de la présente licence publique générale. Le terme « programme », apparaissant ci-dessous, fait référence à tout programme ou œuvre; une « œuvre basée sur le programme » désigne soit le programme, soit n'importe quelle œuvre dérivée sujette à des droits d'auteur, c'est-à-dire une œuvre qui contient une partie du programme ou sa totalité, sous forme de reproduction identique ou avec des modifications et/ou traduit dans une autre langue. (La traduction est comprise sans restriction dans le terme « modification » ci après.) Chaque titulaire de licence est désigné par le terme « vous ».

Les activités autres que la copie, la distribution et la modification ne sont pas couvertes par la présente licence et sont en dehors de son cadre. L'action d'exécuter le programme ne fait l'objet d'aucune restriction et les données générées par le programme ne sont assujetties que si leur contenu constitue une œuvre basée sur le programme (sans égard au fait qu'elles aient été générées par son exécution). Cela dépend de ce que le programme est censé produire.

1. Vous pouvez copier et distribuer des copies identiques du code source du programme, tel que vous l'avez reçu, sur tout support, sous réserve de placer en évidence, sur chaque copie, un avis de droit d'auteur et une restriction de garantie, de ne pas modifier les avis qui font référence à la présente licence et à l'absence de garantie; et de fournir aux autres destinataires du programme une copie de la présente licence avec le programme.

Vous pouvez demander une rémunération pour l'exécution de la copie, et vous pouvez, à votre choix, offrir une protection, assurée par vos soins, moyennant des frais.

2. Vous pouvez modifier votre copie ou vos copies du programme ou de toute partie du programme, formant ainsi une œuvre basée sur le programme, et copier et distribuer lesdites modifications ou œuvres en vertu de l'article 1 ci-dessus, pourvu que vous vous conformiez également à toutes les conditions suivantes :
 - a) Vous devez faire en sorte que les fichiers modifiés portent en évidence l'indication que vous avez changé les fichiers ainsi que la date de chaque changement.
 - b) Vous devez faire en sorte que toute œuvre que vous distribuez ou que vous publiez, qui contient tout ou partie du programme ou qui en est dérivée, ou toute partie de cette œuvre, qu'elle soit autorisée sous licence comme un tout, sans frais pour toutes les tierces parties, en vertu des conditions de la présente licence.
 - c) Si le programme modifié lit normalement les commandes de manière interactive lors de son exécution, vous devez faire en sorte, lorsque vous commencez à exécuter normalement une telle utilisation interactive, qu'il imprime ou affiche une annonce comprenant un avis de droit d'auteur approprié et un avis spécifiant qu'il n'y a aucune garantie (ou au contraire un avis spécifiant que vous fournissez une garantie) et que les utilisateurs peuvent redistribuer le programme selon ces conditions, et les informant de quelle façon ils peuvent lire une copie de la présente licence. (Exception : si le programme lui-même est interactif mais n'imprime pas normalement une telle annonce, votre œuvre basée sur le programme n'est pas tenue d'imprimer une telle annonce.)

Ces exigences s'appliquent à l'ensemble des œuvres modifiées. Si des éléments identifiables de ces œuvres ne sont pas dérivés du programme et peuvent être raisonnablement considérés comme indépendants et distincts en eux-mêmes, alors la présente licence et les conditions qui s'y appliquent ne s'appliquent pas à ces éléments lorsque vous les distribuez en tant qu'œuvres distinctes. Mais, si vous distribuez ces mêmes éléments comme partie d'un ensemble basé sur le programme, la distribution de l'ensemble sera soumise aux conditions de la présente licence, dont les permissions pour les autres licenciés s'étendent à l'ensemble du produit, donc à chacune des parties, quel qu'en soit l'auteur.

Le présent article n'a donc pas pour but de réclamer des droits ou de contester vos droits sur une œuvre entièrement réalisée par vous, mais plutôt d'ouvrir droit au contrôle de la distribution d'œuvres dérivées ou collectives basées sur le programme.

De plus, toute fusion avec le programme (ou avec une œuvre basée sur celui-ci) d'une œuvre non basée sur le programme, effectuée sur un support de stockage ou de distribution, ne fait pas tomber cette œuvre sous le contrôle de la présente licence.

3. Vous pouvez copier et distribuer le programme (ou une œuvre basée sur ce dernier, selon les dispositions de l'article 2), sous forme de code objet ou sous forme exécutable, selon les dispositions des articles 1 et 2 ci-dessus, à condition de respecter l'une des clauses suivantes :
 - a) fournir le code source complet sous une forme lisible par un ordinateur et selon les dispositions des articles 1 et 2 susmentionnés, sur un support habituellement utilisé pour l'échange de données; ou
 - b) faire une offre écrite, valable pendant au moins trois ans, prévoyant de donner à tout tiers qui en fera la demande une copie complète du code source correspondant, sous forme lisible par un ordinateur, pour un tarif n'excédant pas le coût de la copie, selon les dispositions des articles 1 et 2 susmentionnés, sur un support couramment utilisé pour l'échange de données logicielles; ou
 - c) informer le destinataire de l'information que vous avez reçue quant à l'offre de distribuer le code source correspondant. (Cette solution n'est possible que dans le cas d'une distribution non commerciale, et uniquement si vous avez reçu le programme sous forme de code objet ou sous forme exécutable avec l'offre, selon l'alinéa b ci-dessus.)

Le code source pour une œuvre désigne la forme de cette œuvre sur laquelle il est le plus facile d'effectuer des modifications. Sont ainsi désignés la totalité du code source de tous les modules composant un programme exécutable, de même que tous les fichiers associés de définition des interfaces, ainsi que les scripts utilisés pour effectuer la compilation et l'installation du programme exécutable. Cependant, l'environnement standard de développement du système d'exploitation mis en œuvre (source ou binaire) avec ses composants principaux --compilateurs, noyaux, etc.-- constitue une exception, sauf si ces composants sont diffusés en même temps que le programme exécutable.

Si la distribution du programme exécutable ou du code objet consiste à offrir un accès permettant de copier le programme depuis un endroit particulier, l'offre d'un accès équivalent pour se procurer le code source au même endroit est considérée comme une distribution de ce code source, même si les tierces parties ne sont pas tenues de copier le code source avec le code objet.

4. Vous ne pouvez copier, modifier, accorder une sous-licence ou distribuer le programme, d'une manière différente que celle expressément autorisée par la Licence publique générale. Toute tentative de ce genre de copier, modifier, d'accorder une sous-licence ou de distribuer le programme annule automatiquement vos droits d'utilisation en vertu de la présente licence. Cependant, les parties qui ont reçu de vous des copies ou des droits en vertu de la présente licence, n'auront pas leurs licences résiliées tant que ces parties respecteront pleinement les conditions de la licence.
5. Vous n'êtes pas tenu d'accepter cette licence, puisque vous ne l'avez pas signée. Cependant, rien d'autre ne vous accorde l'autorisation de modifier ou de distribuer le programme ou ses œuvres dérivées. La loi interdit toute action de ce genre tant que vous n'acceptez pas les dispositions de cette licence. En conséquence, en modifiant ou en distribuant le programme (ou toute œuvre basée sur le programme), vous acceptez implicitement toutes les dispositions et conditions générales de cette Licence relativement à la copie, la distribution ou la modification du programme ou des œuvres basées sur le programme.
6. Chaque fois que vous redistribuez le programme (ou toute œuvre basée sur le programme), le destinataire reçoit automatiquement une licence du concédant de licence original de copier, distribuer ou de modifier le programme, sous réserve des conditions générales de la Licence. Vous ne pouvez imposer des restrictions supplémentaires à l'exercice des droits accordés au destinataire par les présentes. Vous n'êtes pas responsable du respect des conditions générales de la Licence par des tiers.
7. Si, en raison du jugement d'un tribunal ou d'une allégation de contrefaçon de brevet ou pour toute autre raison (non limitée aux questions de brevet), les conditions qui vous sont imposées (que ce soit l'ordonnance d'un tribunal, une entente ou autre) sont incompatibles avec les conditions de cette licence, vous demeurez toujours lié par les conditions de cette licence. Si vous ne pouvez distribuer le programme de façon à concilier vos obligations en vertu de cette Licence et de toute autre obligation pertinente, alors vous ne devez pas distribuer le programme. Par exemple, si une licence de brevet n'autorise pas une redistribution libre de redevances du programme, par tous les destinataires de copies, par votre intermédiaire direct ou indirect, alors la seule façon par laquelle vous pouvez respecter vos obligations en vertu de la présente Licence et toute autre obligation pertinente serait de cesser complètement la distribution du programme.

Si une partie quelconque de cet article est invalidée ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, le reste de l'article continue de s'appliquer et l'intégralité de l'article s'appliquera en toute autre circonstance.

Le présent article n'a pas pour but de vous inciter à enfreindre des droits de brevet ou des droits de propriété ni de contester leur validité; son seul but consiste à protéger l'intégrité du système de distribution du Logiciel libre mis en œuvre par les pratiques de licence publique. De nombreuses personnes ont généreusement contribué, en toute confiance, à la large gamme de logiciels distribués en application de ce système; il appartient à chaque auteur ou donateur de décider de diffuser ses logiciels en utilisant un autre système, selon les critères de son choix, et un licencié ne peut imposer ce choix.

Le présent article est conçu pour exprimer clairement ce qui est censé découler du reste de la présente licence.

8. Si la distribution ou l'utilisation du programme est limitée dans certains pays par des brevets ou des interfaces protégées par des droits d'auteur, le détenteur du droit d'auteur original qui place le programme sous Licence publique générale peut ajouter explicitement une clause de limitation géographique excluant ces pays, de sorte que la distribution soit autorisée uniquement dans les pays et entre les pays non ainsi exclus. Dans un tel cas, cette clause devient partie intégrante de la licence.
9. La Free Software Foundation se réserve le droit de publier périodiquement des mises à jour ou des nouvelles versions de la Licence publique générale. Ces nouvelles versions seront rédigées dans le même esprit que la présente version, mais elles seront cependant susceptibles d'en modifier certains détails à mesure que de nouveaux problèmes surgiront.

Un numéro distinct sera attribué à chaque version. Si le programme précise un numéro de version de cette licence qui s'applique à cette licence et à toute version ultérieure, vous pouvez alors choisir les conditions générales de cette version ou d'une version plus récente publiée par la Free Software Foundation. Si le programme ne précise aucun numéro de version de cette Licence, vous pouvez choisir l'une quelconque des versions publiées par la Free Software Foundation.

10. Si vous désirez intégrer des parties du programme dans d'autres programmes libres dont les conditions de distribution sont différentes, écrivez à l'auteur pour lui en demander l'autorisation. Pour ce qui est des logiciels dont les droits d'auteur sont déjà réservés par la Free Software Foundation, écrivez-nous; il est toujours possible de faire des exceptions. Notre décision sera fondée sur notre désir de préserver la liberté de toutes les œuvres dérivées de nos logiciels libres et celui de promouvoir le partage et la réutilisation des logiciels en général.

LIMITATION DE GARANTIE

11. PARCE QUE L'UTILISATION DU PROGRAMME EST LIBRE ET GRATUITE, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE POUR LE PROGRAMME, DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI. SAUF MENTION ÉCRITE, LES DÉTENTEURS DU DROIT D'AUTEUR OU LES TIERS FOURNISSENT LE PROGRAMME « TEL QUEL » SANS AUCUNE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS LES GARANTIES DE COMMERCIALISATION OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. VOUS ASSUMEZ TOUS LES RISQUES QUANT À LA QUALITÉ ET AU RENDEMENT DU PROGRAMME. SI LE PROGRAMME EST DÉFECTUEUX, VOUS ASSUMEZ LE COÛT DE TOUS LES SERVICES, CORRECTIONS OU RÉPARATIONS NÉCESSAIRES.
12. EN AUCUN CAS, SAUF LORSQUE EXPLICITEMENT PRÉVU PAR LA LOI OU ACCEPTÉ PAR ÉCRIT, NI LE DÉTENTEUR DES DROITS D'AUTEUR, NI AUCUNE AUTRE PARTIE AUTORISÉE À MODIFIER OU À REDISTRIBUER LE PROGRAMME DE LA FAÇON INDIQUÉE CI-DESSUS, NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE, Y COMPRIS LES DOMMAGES DE DROIT, LES DOMMAGES PARTICULIERS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU PROGRAMME OU DE L'IMPOSSIBILITÉ DE L'UTILISER (NOTAMMENT LES PERTES DE DONNÉES OU LES DONNÉES FAUSSÉES OU LES PERTES SUBIES PAR VOUS OU DES TIERS OU L'INAPTITUDE DU PROGRAMME DE FONCTIONNER AVEC D'AUTRES PROGRAMMES), MÊME SI LEDIT DÉTENTEUR DE DROIT D'AUTEUR OU LE TIERS A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

FIN DES CONDITIONS GÉNÉRALES**FIN DE L'ANNEXE 3-A****Annexe 3-B**

Si ce produit Cisco contient un logiciel en exploitation libre concédé sous licence en vertu de la « Licence publique générale limitée (LGPL) GNU », les conditions de licence de l'Annexe 3-B ci-dessous s'appliqueront à ce logiciel. Les conditions de licence de l'annexe 3-B ci-dessous proviennent du site <http://www.gnu.org/licenses/old-licenses/lgpl-2.1.html>.

LICENCE PUBLIQUE GÉNÉRALE LIMITÉE (LGPL) GNU

La présente est une traduction française non officielle de la Licence publique générale limitée GNU. Cette traduction n'a pas été publiée par la Free Software Foundation et n'indique pas les conditions de distribution pour les logiciels utilisant la Licence publique générale limitée GNU (seule la version anglaise officielle énumère ces conditions). Néanmoins, nous espérons que cette traduction aidera les francophones à mieux comprendre la Licence publique générale limitée GNU.

Version 2.1, février 1999

© Free Software Foundation, Inc., 1991, 1999.
51 Franklin Street, Fifth Floor, Boston, MA 02110-1301, USA

Toute personne est autorisée à copier et distribuer des copies identiques de ce document de licence, mais aucune modification n'est permise.

[Ceci est la première version officielle de la Licence publique générale limitée. Elle est également considérée comme succédant à la version 2 de la LGPL, et donc comme constituant la version 2.1.]

Préambule

Les licences de la plupart des logiciels sont conçues pour vous enlever toute liberté de les partager et de les modifier. Par contre, la Licence publique générale GNU est destinée à garantir votre liberté de partager et de modifier les logiciels libres, et de s'assurer que ces logiciels sont effectivement accessibles à tous leurs utilisateurs.

Cette licence, appelée « Licence publique générale limitée GNU » ou « LGPL GNU », s'applique à certains logiciels spécifiques (habituellement des bibliothèques) de la Free Software Foundation et d'autres auteurs ayant décidé de l'utiliser. Vous pouvez également l'utiliser mais nous recommandons de vérifier si cette Licence ou la Licence publique générale GNU constituent la meilleure stratégie à appliquer dans votre cas particulier, en vous basant sur les explications ci-dessous.

Lorsque nous parlons de logiciels libres, nous faisons référence à la liberté d'accès des logiciels, non à leur prix. Nos licences publiques générales sont conçues pour vous donner l'assurance que vous êtes libres de distribuer des copies des logiciels libres (et de facturer ce service, si vous le désirez), de recevoir le code source ou de l'obtenir si vous le souhaitez, de modifier les logiciels ou d'en utiliser des éléments dans de nouveaux programmes libres tout en sachant que vous êtes autorisé à le faire.

Afin de protéger vos droits, nous nous devons d'imposer des restrictions qui défendent à quiconque de vous priver de ces droits ou de vous demander d'y renoncer. Mais ces restrictions signifient que des responsabilités vous incombent si vous distribuez des copies de ces logiciels ou si vous les modifiez.

Par exemple, si vous distribuez des copies d'un certain programme, que ce soit à titre gracieux ou contre rémunération, vous devrez accorder aux destinataires tous les droits que vous détenez. Vous devrez vous assurer qu'eux aussi reçoivent ou puissent obtenir le code source. Si vous liez d'autres codes à la bibliothèque, vous devez fournir les fichiers d'objets aux destinataires afin qu'ils puissent les relier à la bibliothèque après avoir modifié celle-ci et la recompiler. Et vous devrez leur remettre ces conditions de sorte qu'ils aient connaissance de leurs droits.

Nous protégeons vos droits en deux étapes : (1) d'abord nous détenons les droits d'auteur du logiciel, puis (2) nous vous octroyons cette licence qui vous donne l'autorisation légale de copier, de distribuer ou de modifier la bibliothèque.

D'autre part, pour la protection de chaque auteur ainsi que la nôtre, nous désirons nous assurer que chacun comprend bien qu'il n'y a aucune garantie rattachée à la bibliothèque libre. Si la bibliothèque est modifiée par quelqu'un d'autre et

transmise à des tiers, nous désirons que ses destinataires sachent qu'ils n'ont pas la version d'origine, de sorte que les problèmes introduits par d'autres ne puissent nuire à la réputation des auteurs du logiciel d'origine.

Enfin, les brevets logiciels constituent une menace constante pour tous les logiciels libres. Nous voulons nous assurer qu'une compagnie ne puisse pas restreindre les droits des utilisateurs d'un programme libre en obtenant une licence restrictive auprès du détenteur d'un brevet. Par conséquent, nous insistons sur le fait que toute licence de brevet obtenue pour une version de la bibliothèque doit en permettre le libre usage conformément aux conditions de la licence.

La plupart des logiciels de GNU, y compris certaines bibliothèques, sont couverts par la Licence publique générale GNU, ou GPL. La présente Licence, appelée « Licence publique générale limitée GNU » ou « LGPL GNU », s'applique à certaines bibliothèques spécifiques et elle est différente de la GPL ordinaire. Nous utilisons cette licence pour permettre de lier certaines bibliothèques à des programmes propriétaires.

Lorsqu'un programme est lié à une bibliothèque statistiquement ou au moyen d'une bibliothèque partagée, la combinaison des deux est considérée une œuvre combinée dérivée de la bibliothèque d'origine. La Licence publique générale permet de telles liaisons uniquement si l'ensemble de l'œuvre combinée satisfait aux critères d'un logiciel libre. La Licence publique générale limitée GNU offre des critères moins restrictifs pour la liaison d'autre code programme avec la bibliothèque.

Cette licence est appelée « limitée » car elle protège moins les libertés de l'utilisateur que la GPL ordinaire. De plus, elle fournit moins d'avantages aux autres développeurs de logiciels libres comparativement aux logiciels payants. C'est en raison de ces inconvénients que nous utilisons la Licence publique générale pour de nombreuses bibliothèques. Cependant, la Licence publique générale limitée est plus avantageuse dans certains cas.

Par exemple, en de rares occasions, il peut être nécessaire d'encourager l'utilisation généralisée d'une certaine bibliothèque afin qu'elle devienne un standard de facto. Pour y parvenir, les logiciels payants doivent être autorisés à utiliser ladite bibliothèque. Plus souvent, une bibliothèque libre fait la même chose que des bibliothèques payantes largement répandues. Dans un tel cas, il y a peu à gagner en limitant la bibliothèque libre aux logiciels libres, et nous utilisons la Licence publique générale limitée.

Dans d'autres cas, la permission d'utiliser une bibliothèque spécifique dans des logiciels payants permet à un plus grand nombre de personnes d'utiliser davantage de logiciels libres. Par exemple, la possibilité d'utiliser la bibliothèque du langage C GNU dans des programmes propriétaires permet à davantage de personnes d'utiliser le système d'exploitation GNU complet ainsi que sa variante GNU/Linux.

Bien que la licence LGPL protège moins les libertés de l'utilisateur, elle permet de s'assurer que l'utilisateur d'un programme contenant des liaisons à la bibliothèque disposera de la liberté et des moyens nécessaires pour

exécuter ce programme en utilisant une version modifiée de la bibliothèque.

Les dispositions précises des conditions générales pour copier, distribuer et modifier sont les suivantes : Prenez une attention tout particulière aux différences entre une « œuvre basée sur la bibliothèque » et une « œuvre utilisant la bibliothèque ». La première contient du code dérivé de la bibliothèque, tandis que la seconde doit être combinée avec la bibliothèque afin de pouvoir être exécutée.

LICENCE PUBLIQUE GÉNÉRALE LIMITÉE (LGPL) GNU

CONDITIONS GÉNÉRALES DE COPIE, DE DISTRIBUTION ET DE MODIFICATION

0. Le présente Contrat de licence s'applique à toute bibliothèque de logiciels ou autre programme où figure une note placée par le détenteur du droit d'auteur, ou d'un autre autorité désignée, stipulant que la bibliothèque ou le programme peut être distribué selon les conditions de la présente Licence publique générale limitée (également appelée « LGPL GNU »). Chaque titulaire de licence est désigné par le terme « vous ».

Une « bibliothèque » désigne un ensemble de fonctions logicielles ou de données préparé de façon à être lié facilement à des programmes (utilisant toutes ces fonctions et données ou une partie de celles-ci) afin de former des exécutables.

Le terme « bibliothèque » ci-dessous réfère à toute bibliothèque de logiciels ou œuvre de ce type qui a été distribuée selon les présentes dispositions. L'expression « œuvre basée sur la bibliothèque » désigne soit la bibliothèque soit n'importe quelle œuvre dérivée sujette à des droits d'auteur, c'est-à-dire une œuvre qui contient une partie de la bibliothèque ou sa totalité, sous forme de reproduction identique ou avec des modifications, et/ou directement traduite dans une autre langue. (Dans le texte ci-dessous, la traduction est incluse sans limitation du terme « modification ».)

Le « code source » pour une œuvre désigne la forme de cette œuvre sur laquelle il est le plus facile d'effectuer des modifications. Sont ainsi désignés la totalité du code source de tous les modules composant un programme exécutable, de même que tous les fichiers connexes de définition des interfaces, ainsi que les scripts utilisés pour effectuer la compilation et l'installation du programme exécutable.

Les activités autres que la copie, la distribution et la modification ne sont pas couvertes par la présente licence et sont en dehors de son cadre. L'action d'exécuter un programme utilisant la bibliothèque ne fait l'objet d'aucune restriction et les données générées par un tel programme ne sont assujetties que si leur contenu constitue une œuvre basée sur la bibliothèque (sans égard au fait qu'elles aient été générées en utilisant la bibliothèque à l'aide d'un quelconque outil). L'application de ces conditions dépend de ce que la bibliothèque et le programme utilisant la bibliothèque sont censés produire.

1. Vous pouvez copier et distribuer des copies identiques du code source complet de la bibliothèque, tel que vous l'avez reçu, sur tout support, sous réserve de placer en évidence, sur chaque copie, un avis de droit d'auteur et une restriction de garantie; de ne pas modifier les avis qui font référence à la présente Licence et à l'absence de garantie; et de distribuer une copie de la présente licence avec la bibliothèque.

Vous pouvez demander une rémunération pour l'exécution de la copie, et vous pouvez, à votre choix, offrir une protection, assurée par vos soins, moyennant des frais.

2. Vous pouvez modifier votre copie ou vos copies de la bibliothèque ou de toute partie de celle-ci, formant ainsi une œuvre basée sur la bibliothèque, et copier et distribuer lesdites modifications ou œuvres en vertu de l'article 1 ci-dessus, pourvu que vous vous conformiez également à toutes les conditions suivantes :
 - a) L'œuvre modifiée doit être elle-même une bibliothèque logicielle.
 - b) Vous devez faire en sorte que les fichiers modifiés portent en évidence l'indication que vous avez changé les fichiers ainsi que la date de chaque changement.
 - c) Vous devez vous assurer que l'ensemble de l'œuvre pourra être fournie sans frais à toute tierce partie suivant les termes de cette licence.
 - d) Si une opération de commande dans la bibliothèque modifiée fait référence à une fonction ou une table de données devant être fournie par une application utilisant cette opération de commande, autre qu'un argument transmis lors de l'appel de l'opération, vous devez alors, en toute bonne foi, vous assurer que dans l'éventualité où l'application ne fournirait pas cette fonction ou table, l'opération de commande fonctionnerait quand même et toutes les parties de la tâche qui lui est associée conserveraient leur utilité.

(Par exemple, une fonction dans une bibliothèque pour calculer des racines carrées a une finalité qui est totalement bien définie indépendamment de l'application. Par conséquent, l'alinéa 2d requiert que toute fonction fournie par l'application ou table utilisée par cette fonction doit être facultative : si l'application ne fournit pas la fonction de racine carrée, celle-ci doit encore pouvoir calculer des racines carrées.)

Ces exigences s'appliquent à l'ensemble des œuvres modifiées. Si des éléments identifiables de ces œuvres ne sont pas dérivés de la bibliothèque et peuvent être raisonnablement considérés comme indépendants et distincts en eux-mêmes, alors la présente Licence et les conditions qui s'y appliquent ne couvrent pas ces éléments lorsque vous les distribuez en tant qu'œuvres distinctes. Mais si vous distribuez ces mêmes éléments comme partie d'un ensemble basé sur la bibliothèque, la distribution de l'ensemble sera soumise aux conditions de la présente Licence, dont les permissions pour les

autres licenciés s'étendent à l'ensemble du produit, donc à chacune des parties, quel qu'en soit l'auteur.

Le présent article n'a donc pas pour but de réclamer des droits ou de contester vos droits sur une œuvre entièrement réalisée par vous, mais plutôt d'ouvrir droit au contrôle de la distribution d'œuvres dérivées ou collectives basées sur la bibliothèque.

De plus, toute fusion avec la bibliothèque (ou avec une œuvre basée sur celle-ci) d'une œuvre non basée sur la bibliothèque, effectuée sur un support de stockage ou de distribution, ne fait pas tomber cette œuvre sous le contrôle de la présente Licence.

3. Vous pouvez choisir d'appliquer les clauses de la Licence publique générale GNU, au lieu de la présente Licence, à une quelconque copie de la bibliothèque. Pour ce faire, vous devez modifier tous les avis qui font référence à la présente Licence de manière à évoquer la Licence publique générale GNU au lieu de la présente licence. (Si une version plus récente que la version 2 de la GPL GNU est disponible, vous pouvez faire référence à cette nouvelle version.) Ne modifiez ces avis d'aucune autre façon.

Dès que ce changement a été fait dans une copie donnée, il est irréversible pour cette copie et la Licence publique générale GNU s'appliquera à toutes les copies suivantes et œuvres dérivées effectués à partir de cette copie.

Cette clause peut s'avérer pratique si vous souhaitez copier une partie du code de la bibliothèque dans un programme qui n'est pas une bibliothèque.

4. Vous pouvez copier et distribuer la bibliothèque (ou une partie ou une œuvre basée sur celle-ci, selon les dispositions de l'article 2) sous forme de code objet ou de programme exécutable, selon les dispositions des articles 1 et 2 ci-dessus, à condition de fournir le code source complet sous une forme lisible par un ordinateur et selon les dispositions des articles 1 et 2 susmentionnés, sur un support habituellement utilisé pour l'échange de données.

Si la distribution du programme exécutable ou du code objet consiste à offrir un accès permettant de copier le programme depuis un endroit spécifique, l'offre d'un accès équivalent pour se procurer le code source au même endroit est considérée comme une distribution de ce code source, même si les tierces parties ne sont pas tenues de copier le code source avec le code objet.

5. Un programme qui ne contient aucune œuvre dérivée d'une quelconque partie de la bibliothèque mais qui est conçu pour fonctionner avec celle-ci au moyen d'une compilation ou d'une liaison à celle-ci est appelé « œuvre utilisant la bibliothèque ». Une telle œuvre, en situation isolée, ne constitue pas une œuvre dérivée de la bibliothèque et ne tombe donc pas sous le contrôle de la présente Licence.

Le fait d'établir une liaison entre une « œuvre utilisant la bibliothèque » et la bibliothèque elle-même crée un programme exécutable qui est un dérivé de la bibliothèque (parce qu'il contient des parties de celle-ci) et ne constitue donc plus une « œuvre utilisant la bibliothèque ». L'exécutable est par conséquent couvert par cette licence. La section 6 établit les termes de distribution de tels exécutables.

Lorsqu'une « œuvre utilisant la bibliothèque » fait appel à du matériel provenant d'un fichier d'en-tête qui fait partie de la bibliothèque, le code objet de l'œuvre peut constituer une œuvre dérivée de la bibliothèque même si le code source ne l'est pas. L'applicabilité de cette condition est particulièrement importante lorsqu'une liaison à l'œuvre peut être effectuée sans la bibliothèque ou si l'œuvre elle-même est une bibliothèque. Les délimitations de ce cas ne sont pas définies de façon précise par la loi.

Si un tel fichier objet utilise uniquement des paramètres numériques, des structures de données, des méthodes d'accès et de petites macros et fonctions en ligne (10 lignes maximum), l'utilisation du fichier objet est non restreinte, indépendamment du fait que cela constitue légalement une œuvre dérivée. (Les programmes exécutables qui contiennent ce code objet en plus de certaines parties de la bibliothèque restent soumis aux dispositions de l'article 6.)

Autrement, si l'œuvre est un dérivé de la bibliothèque, vous pouvez distribuer le code objet pour l'œuvre conformément aux dispositions de l'article 6. Tout programme exécutable contenant cette œuvre sera également assujéti aux dispositions de l'article 6, peu importe s'il contient ou non une liaison directe avec la bibliothèque elle-même.

6. À titre d'exception aux articles ci-dessus, vous pouvez également combiner ou lier une « œuvre utilisant la bibliothèque » à la bibliothèque pour générer une œuvre contenant des parties de celle-ci, et distribuer cette œuvre selon les modalités de votre choix, à condition que les dispositions prises permettent la modification de l'œuvre pour l'usage personnel du client, ainsi que la décompilation de ces modifications à des fins de débogage.

Chaque copie de l'œuvre doit porter en évidence l'indication que la bibliothèque est utilisée dans celle-ci et que la bibliothèque et son utilisation sont couvertes par la présente Licence. Vous devez fournir une copie de cette licence. Si des avis de droits d'auteur s'affichent lors de l'exécution de l'œuvre, vous devez inclure l'avis de droits d'auteur de la bibliothèque parmi ceux-ci, de même qu'un lien de référence dirigeant l'utilisateur vers une copie de la présente Licence. Vous devez aussi effectuer l'une des tâches suivantes :

- a) Fournir avec l'œuvre le code source complet, sous une forme lisible par un ordinateur, pour la Bibliothèque, y compris les modifications apportées à l'œuvre (distribuées selon les dispositions des articles 1 et 2 susmentionnés); et, si l'œuvre est un programme exécutable comportant une liaison à la Bibliothèque, fournir l'« œuvre utilisant la Bibliothèque » sous forme de code objet ou code source, de sorte que l'utilisateur puisse modifier la Bibliothèque puis rééditer les liaisons de manière à produire un programme exécutable modifié contenant la Bibliothèque modifiée. (Il est convenu que l'utilisateur qui modifie le contenu des fichiers de définition de la Bibliothèque ne pourra pas nécessairement recompiler l'application de manière à pouvoir utiliser les définitions modifiées.)
- b) Utiliser un mécanisme approprié de bibliothèque partagée pour la liaison avec la Bibliothèque. Un mécanisme est approprié s'il (1) utilise durant l'exécution une copie de la Bibliothèque déjà présente sur l'ordinateur de l'utilisateur, au lieu de copier les fonctions de bibliothèque dans le programme exécutable; et (2) fonctionne correctement avec une version modifiée de la Bibliothèque, si l'utilisateur en installe une, en autant que la version modifiée offre une interface compatible avec la version à partir de laquelle l'œuvre a été produite.
- c) Accompanyer l'œuvre d'une offre écrite, valide pour au moins trois ans, de donner au même utilisateur les éléments spécifiés dans l'alinéa 6a ci-dessus, contre un paiement n'excédant pas le coût requis pour effectuer cette distribution.
- d) Si la distribution de l'œuvre est faite en offrant l'accès à une copie depuis un emplacement désigné, offrir un accès équivalent depuis le même emplacement pour copier les éléments spécifiés ci-dessus.
- e) S'assurer que l'utilisateur a déjà reçu une copie de ces éléments ou que vous lui en avez déjà envoyé une copie.

Dans le cas d'un programme exécutable, la forme sous laquelle l'« œuvre utilisant la bibliothèque » est fournie doit comprendre toutes les données et opérations de commande nécessaire aux programmes pour reproduire le fichier exécutable à partir de celle-ci. Cependant, l'environnement standard de développement du système d'exploitation mis en œuvre (source ou binaire) avec ses composants principaux — compilateurs, noyaux, etc. — constitue une exception, sauf si ces composants sont diffusés en même temps que le programme exécutable.

Il peut arriver que ces conditions contredisent les restrictions de licence d'autres bibliothèques propriétaires qui n'accompagnent pas normalement le système d'exploitation. Advenant une telle incompatibilité, vous ne pouvez pas utiliser la bibliothèque avec de telles bibliothèques propriétaires dans un programme exécutable que vous distribuez.

7. Vous pouvez regrouper des opérations de commande de bibliothèque qui constituent une œuvre basée sur la bibliothèque, avec d'autres opérations de bibliothèque qui ne sont pas couvertes par la présente licence, côte à côte dans une bibliothèque unique, et distribuer une telle bibliothèque combinée, à condition que la distribution séparée de l'« œuvre basée sur la bibliothèque » et des autres opérations de bibliothèque soit autrement permise et que vous accomplissiez les deux tâches suivantes :
 - a) Offrir la bibliothèque combinée avec une copie de la même œuvre basée sur la bibliothèque, non combinée avec une quelconque opération de commande de bibliothèque. Cela doit être distribué suivant les termes des sections ci-dessus.
 - b) La bibliothèque combinée doit porter en évidence l'indication qu'une partie de celle-ci est une œuvre basée sur la bibliothèque, et fournir une référence permettant à l'utilisateur d'accéder à la forme non combinée de cette même œuvre.
8. Vous ne pouvez copier, modifier, accorder une sous-licence, distribuer la bibliothèque ou établir des liaisons avec celle-ci d'une manière différente de celle expressément autorisée par la présente licence. Toute tentative de ce genre de copier, modifier, d'accorder une sous-licence, de distribuer la bibliothèque ou d'établir des liaisons avec celle-ci annule automatiquement vos droits d'utilisation en vertu de la présente licence. Cependant, les parties qui ont reçu de vous des copies ou des droits en vertu de la présente licence, n'auront pas leurs licences résiliées tant que ces parties respecteront pleinement les conditions de la licence.
9. Vous n'êtes pas tenu d'accepter cette licence, puisque vous ne l'avez pas signée. Cependant, rien d'autre ne vous accorde l'autorisation de modifier ou de distribuer la bibliothèque ou ses œuvres dérivées. La loi interdit toute action de ce genre tant que vous n'acceptez pas les dispositions de cette licence. En conséquence, en modifiant ou en distribuant la bibliothèque (ou toute œuvre basée sur celle-ci), vous acceptez implicitement toutes les dispositions et conditions générales de cette licence relativement à la copie, la distribution ou la modification de la bibliothèque ou des œuvres basées celle-ci.
10. Chaque fois que vous redistribuez la bibliothèque (ou toute œuvre basée sur celle-ci), le destinataire reçoit automatiquement une licence du concédant de licence original de copier, distribuer, modifier la bibliothèque ou établir des liaisons avec celle-ci, sous réserve des conditions générales de la licence. Vous ne pouvez imposer des restrictions supplémentaires à l'exercice des droits accordés au destinataire par les présentes. Vous n'êtes pas responsable du respect des conditions générales de la licence par des tiers.
11. Si, en raison du jugement d'un tribunal ou d'une allégation de contrefaçon de brevet ou pour toute autre raison (non limitée aux questions de brevet), les conditions qui vous sont imposées (que ce soit l'ordonnance d'un tribunal, une entente ou autre) sont incompatibles avec les conditions de cette licence, vous demeurez toujours lié par les conditions de cette licence. Si vous ne pouvez distribuer la bibliothèque de façon à concilier vos obligations en vertu de cette licence et de toute autre obligation pertinente, alors vous ne devez pas la distribuer. Par exemple, si une licence de brevet n'autorise pas une redistribution libre de redevances de la bibliothèque, par tous les destinataires de copies, par votre intermédiaire direct ou indirect, alors la seule façon par laquelle vous pouvez respecter vos obligations en vertu de la présente licence et toute autre obligation pertinente serait de cesser complètement la distribution de la bibliothèque.

Si une partie de cette section est jugée invalide ou inapplicable de plein droit dans une circonstance particulière, le reste de cette section est supposé s'appliquer et la section dans son ensemble est supposée toujours applicable dans toutes les autres circonstances.

Le présent article n'a pas pour but de vous inciter à enfreindre des droits de brevet ou des droits de propriété ni de contester leur validité; son seul but consiste à protéger l'intégrité du système de distribution de logiciel libre mis en œuvre par les pratiques de licence publique. De nombreuses personnes ont généreusement contribué, en toute confiance, à la large gamme de logiciels distribués en application de ce système; il appartient à chaque auteur ou donateur de décider de diffuser ses logiciels en utilisant un autre système, selon les critères de son choix, et un licencié ne peut imposer ce choix.

Le présent article est conçu pour exprimer clairement ce qui est censé découler du reste de la présente licence.
12. Si la distribution ou l'utilisation de la bibliothèque est limitée dans certains pays par des brevets ou des interfaces protégées par des droits d'auteur, le détenteur du droit d'auteur original qui place la bibliothèque sous la présente licence peut ajouter explicitement une clause de limitation géographique excluant ces pays, de sorte que la distribution soit autorisée uniquement dans les pays et entre les pays non ainsi exclus. Dans un tel cas, cette clause devient partie intégrante de la licence.
13. La Free Software Foundation se réserve le droit de publier périodiquement des mises à jour ou des nouvelles versions de la licence publique générale limitée. Ces nouvelles versions seront rédigées dans le même esprit que la présente version, mais elles seront cependant susceptibles d'en modifier certains détails à mesure que de nouveaux problèmes surgiront.

Un numéro distinct sera attribué à chaque version. Si la bibliothèque précise un numéro de version de cette licence qui s'applique à cette licence et à toute version ultérieure, vous pouvez alors choisir les conditions générales de cette version ou d'une version plus

récente publiée par la Free Software Foundation. Si la bibliothèque ne précise aucun numéro de version de cette licence, vous pouvez choisir l'une quelconque des versions publiées par la Free Software Foundation.

14. Si vous désirez intégrer des parties de la bibliothèque dans d'autres programmes libres dont les conditions de distribution sont incompatible avec celles-ci, écrivez à l'auteur pour lui en demander l'autorisation. Pour ce qui est des logiciels dont les droits d'auteur sont déjà réservés par la Free Software Foundation, écrivez-nous; il est toujours possible de faire des exceptions. Notre décision sera fondée sur notre désir de préserver la liberté de toutes les œuvres dérivées de nos logiciels libres et celui de promouvoir le partage et la réutilisation des logiciels en général.

LIMITATION DE GARANTIE

15. PARCE QUE L'UTILISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE EST LIBRE ET GRATUITE, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE POUR LA BIBLIOTHÈQUE, DANS LA MESURE PERMISE PAR LA LOI. SAUF MENTION ÉCRITE, LES DÉTENTEURS DU DROIT D'AUTEUR OU LES TIERS FOURNISSENT LA BIBLIOTHÈQUE « TELLE QUELLE » SANS AUCUNE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE COMMERCIALISATION OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. VOUS ASSUMEZ TOUS LES RISQUES QUANT À LA QUALITÉ ET AU RENDEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE. SI LA BIBLIOTHÈQUE EST DÉFECTUEUSE, VOUS ASSUMEZ LE COÛT DE TOUS LES SERVICES, CORRECTIONS OU RÉPARATIONS NÉCESSAIRES.
16. EN AUCUN CAS, SAUF LORSQU'EXPLICITEMENT PRÉVU PAR LA LOI OU ACCEPTÉ PAR ÉCRIT, NI LE DÉTENTEUR DES DROITS D'AUTEUR, NI AUCUNE AUTRE PARTIE AUTORISÉE À MODIFIER OU À REDISTRIBUER LA BIBLIOTHÈQUE DE LA FAÇON INDIQUÉE CI-DESSUS NE POURRA ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE, Y COMPRIS LES DOMMAGES DE DROIT, PARTICULIERS, INDIRECTS OU CONSÉCUTIFS DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE OU DE L'IMPOSSIBILITÉ DE L'UTILISER (NOTAMMENT LES PERTES DE DONNÉES, LES DONNÉES FAUSSÉES, LES PERTES SUBIES PAR VOUS OU DES TIERS OU L'INAPTITUDE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE FONCTIONNER AVEC D'AUTRES PROGRAMMES), MÊME SI LEDIT DÉTENTEUR DE DROIT D'AUTEUR OU LE TIERS A ÉTÉ AVISÉ DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

FIN DES CONDITIONS GÉNÉRALES

FIN DE L'ANNEXE 3-B

Annexe 3-C LICENCE OPENSSL

Si ce produit Cisco contient un logiciel en exploitation libre concédé sous la licence OpenSSL :

Ce produit comporte un logiciel développé par OpenSSL Project pour être utilisé dans OpenSSL Toolkit (<http://www.openssl.org/>).

Ce produit comporte un logiciel cryptographique écrit par Eric Young (eay@cryptsoft.com).

Ce produit comporte un logiciel écrit par Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com).

De plus, si ce produit contient un logiciel en exploitation libre au sens de la licence OpenSSL, les conditions de licence de l'Annexe 3-C ci-dessous s'appliqueront à ce logiciel. Les conditions de licence de l'Annexe 3-C ci-dessous proviennent du site <http://www.gnu.org/copyleft/gpl.html>.

OpenSSL Toolkit demeure régi par une licence double, c.-à-d. que les conditions des licences OpenSSL et SSLeay s'appliquent conjointement au produit. Voir les textes des licences ci-dessous. Les deux licences sont en réalité de source libre et de catégorie BSD. En cas de problème relié à une licence OpenSSL, veuillez contacter openssl-core@openssl.org.

Licence OpenSSL

© The OpenSSL Project, 1998-2007. Tous droits réservés.

La redistribution ou l'utilisation sous forme source ou binaire, avec ou sans modification, est autorisée sous réserve du respect des conditions suivantes :

1. Les versions redistribuées du code source doivent conserver l'avis de droit d'auteur ci-dessus, cette liste des conditions et l'avis de non-responsabilité suivant.
2. Les versions redistribuées sous forme binaire doivent reproduire l'avis de droit d'auteur ci-dessus, la présente liste des conditions et l'avis de non-responsabilité suivant dans la documentation et/ou les autres documents fournis avec la version distribuée.
3. Toute la documentation publicitaire mentionnant les fonctions ou l'utilisation de ce logiciel doit comporter l'avis suivant : « Ce produit comporte un logiciel développé par OpenSSL Project pour être utilisé dans OpenSSL Toolkit. (<http://www.openssl.org/>) »
4. Les noms OpenSSL Toolkit et OpenSSL Project ne doivent pas être utilisés pour endosser ou promouvoir les produits dérivés de ce logiciel sans permission écrite préalable. Pour une permission écrite, veuillez contacter openssl-core@openssl.org.
5. Les produits dérivés de ce logiciel ne peuvent pas être appelés OpenSSL, et OpenSSL ne peut pas apparaître dans leurs noms sans permission écrite préalable de OpenSSL Project.
6. Les redistributions sous n'importe quelle forme doivent comporter l'avis suivant : « Ce produit comporte un logiciel développé par OpenSSL Project pour être utilisé dans OpenSSL Toolkit (<http://www.openssl.org/>) ».

CE LOGICIEL EST FOURNI TEL QUEL PAR OpenSSL PROJECT ET TOUTES LES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, INCLUANT SANS S'Y LIMITER, TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES DE VALEUR MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UNE FIN PARTICULIÈRE, SONT EXCLUES. EN AUCUN CAS OpenSSL PROJECT OU SES CONTRIBUTEURS NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE

DIRECT, INDIRECT, ACCIDENTEL, SPÉCIAL, EXEMPLAIRE OU ACCESSOIRE (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'OBTENTION DE BIENS OU DE SERVICES DE SUBSTITUTION; LA PERTE D'USAGE, DE DONNÉES OU DE REVENUS; OU L'INTERRUPTION DES AFFAIRES) DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, DANS LE CADRE D'UN CONTRAT, D'UNE RESPONSABILITÉ SUPPOSÉE OU DE TORT (NOTAMMENT LA NÉGLIGENCE) DÉCOULANT D'UNE FAÇON QUELCONQUE DE L'USAGE DE CE LOGICIEL, MÊME EN CAS D'INDICATION QUE DE TELS DOMMAGES SOIENT POSSIBLES.

Ce produit comporte un logiciel cryptographique écrit par Eric Young (eay@cryptsoft.com). Ce produit comporte un logiciel écrit par Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com).

Licence originale SSLeay

© Eric Young (eay@cryptsoft.com), 1995-1998. Tous droits réservés.

Cet ensemble est une mise en œuvre de SSL écrite par Eric Young (eay@cryptsoft.com).

La mise en œuvre a été écrite de façon à se conformer à Netscape SSL.

Cette bibliothèque peut être utilisée de façon commerciale et non commerciale seulement si les conditions suivantes sont respectées. Les conditions suivantes concernent tous les codes trouvés dans cette version distribuée, c'est-à-dire les codes RC4, RSA, lhash, DES, etc., et pas uniquement le code SSL. La documentation SSL incluse avec cette version distribuée est couverte par les mêmes termes du droit d'auteur, sauf que le détenteur est Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com).

Le droit d'auteur reste celui de Eric Young, et aucun avis de droit d'auteur dans le code ne doit être retiré.

Si cet ensemble est utilisé dans un produit, Eric Young doit être mentionné comme auteur des parties utilisées de la bibliothèque. Cela peut se faire sous forme d'un message textuel au lancement du programme ou dans la documentation (en ligne ou sur support) fournie avec l'ensemble.

La redistribution ou l'utilisation sous forme source ou binaire, avec ou sans modification, est autorisée sous réserve du respect des conditions suivantes :

1. Les versions redistribuées du code source doivent conserver l'avis de droit d'auteur, cette liste des conditions et l'avis de non-responsabilité suivant.
2. Les versions redistribuées sous forme binaire doivent reproduire l'avis de droit d'auteur ci-dessus, la présente liste des conditions et l'avis de non-responsabilité suivant dans la documentation et/ou les autres documents fournis avec la version distribuée.
3. Tous les éléments publicitaires qui mentionnent des caractéristiques ou utilisent ce logiciel doivent contenir l'énoncé suivant :

« Ce produit comporte un logiciel cryptographique écrit par Eric Young (eay@cryptsoft.com). »

Le mot « cryptographique » peut être omis à condition que les sous-programmes de la bibliothèque utilisée ne soient pas apparentés à des sous-programmes cryptographiques.

4. Si vous incluez un code spécifique à Windows (ou un code dérivé de ce dernier) provenant du répertoire des applications (code d'application), vous devez inclure un avis : « Ce produit comporte un logiciel écrit par Tim Hudson (tjh@cryptsoft.com). »

CE LOGICIEL EST FOURNI TEL QUEL PAR ERIC YOUNG ET TOUTES LES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, INCLUANT SANS S'Y LIMITER, TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES DE VALEUR MARCHANDE ET D'ADAPTATION À UNE FIN PARTICULIÈRE, SONT EXCLUES. EN AUCUN CAS L'AUTEUR OU LES CONTRIBUTEURS NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCIDENTEL, SPÉCIAL, EXEMPLAIRE OU ACCESSOIRE (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'OBTENTION DE BIENS OU DE SERVICES DE SUBSTITUTION; LA PERTE D'USAGE, DE DONNÉES OU DE REVENUS; OU L'INTERRUPTION DES AFFAIRES) DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, DANS LE CADRE D'UN CONTRAT, D'UNE RESPONSABILITÉ SUPPOSÉE OU DE TORT (NOTAMMENT LA NÉGLIGENCE) DÉCOULANT D'UNE FAÇON QUELCONQUE DE L'USAGE DE CE LOGICIEL, MÊME EN CAS D'INDICATION QUE DE TELS DOMMAGES SOIENT POSSIBLES.

La licence et les conditions de distribution de toute version ou de tout dérivé de ce code disponible publiquement ne peuvent pas être modifiées. Cela veut dire que ce code ne peut pas être simplement copié et mis sous une autre licence de distribution [y compris la licence publique GNU].

FIN DE L'ANNEXE 3-C